

Silence

N° 255
Mar 2000
25 FF
150 FB
6 FS

Silence

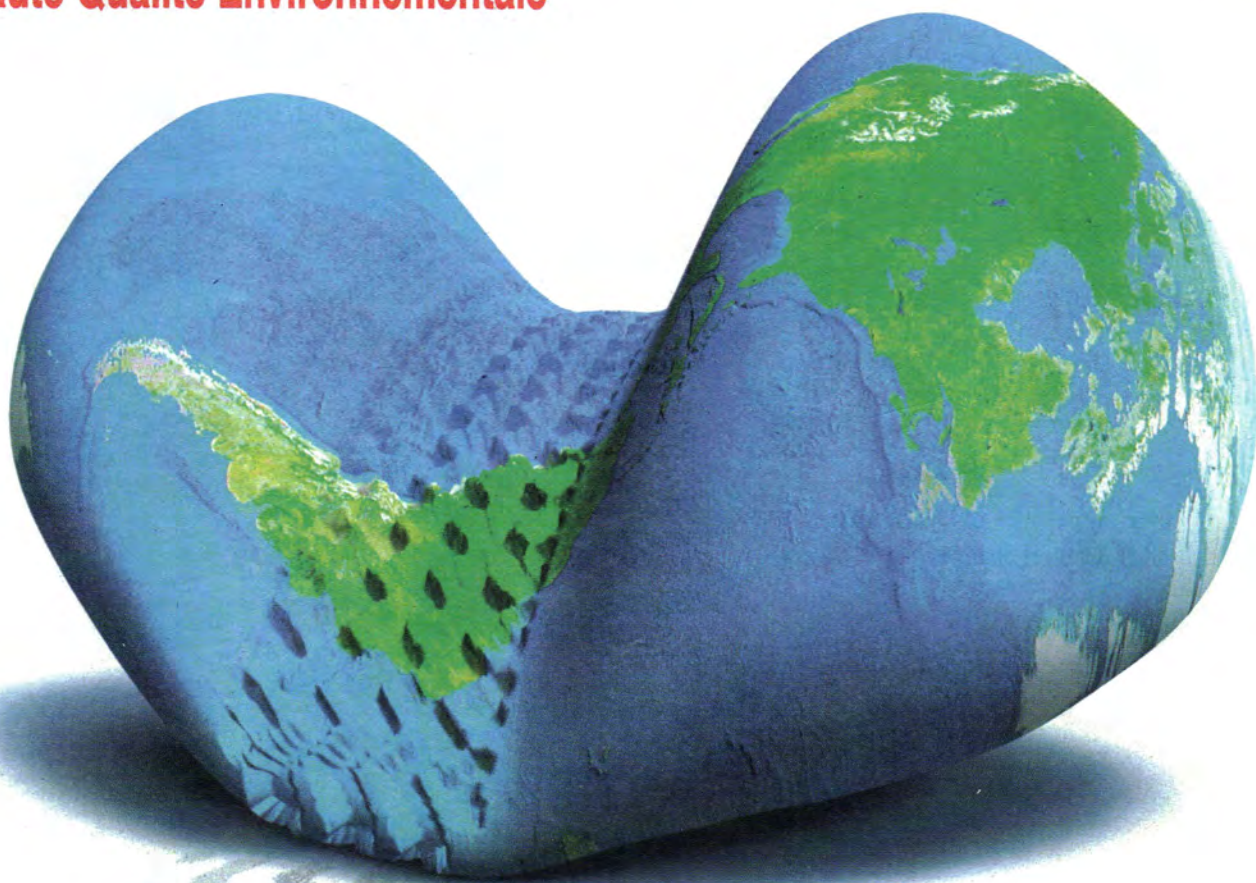
Ecologie • Alternatives • Non-violence

Habitat sain

La Haute Qualité Environnementale

Publicité

Ne pas tomber (dans) le panneau



**L'empreinte
écologique**

Précisions
de René Hamm

actuellement toutes les adresses possibles d'alternatives sur cette région (Loire-Atlantique comprise). En particulier, si vous connaissez des lieux de vie collectifs, nous sommes preneurs.

15 avril :
assemblée
générale

La revue est gérée par une association du même nom. Pour entrer dans cette association, il faut être actif à Silence depuis un certain temps et être coopté par le conseil d'administration qui propose ces nouvelles adhésions à chaque assemblée générale. Concrètement, nous veillons à toujours avoir entre 12 et 15 adhérents, ce qui semble la bonne taille pour un fonctionnement convivial.

Les assemblées générales annuelles sont ouvertes à tous mais seuls les adhérents peuvent prendre des décisions.

La prochaine assemblée générale se tiendra à l'adresse du journal le samedi 15 avril, au lendemain de l'expédition du numéro de mai. Le matin, de 10 h à 12 h, est consacré aux bilans moral et financier de l'année 1999. L'après-midi, de 13 h à 17 h est consacré aux perspectives (repas tiré du sac).

Si vous désirez venir, vous pouvez arriver le vendredi entre 14 h et 21 h30 : nous serons en pleine expédition. Si vous avez besoin d'un logement, nous le faire savoir quelques jours avant.

Si vous désirez faire des propositions à la revue, vous pouvez le faire sur une feuille recto en nous la communiquant avant le 25 mars.

Erratum

● Dans les références du dossier sur l'écopsychologie (n°254), Bernard Boisson est l'auteur d'un livre sur «la forêt primordiale» et non «la forêt provençale» !

Spécial Bretagne

Depuis 1997, nous essayons de mettre en place des numéros régionaux. Après un premier numéro sur l'Alsace (n°218), plus rien ? Nous travaillons sur un numéro spécial Bretagne (pour cet été ?) et nous cherchons donc

Investissez dans l'écologie

Pour payer l'achat du nouveau local, nous cherchons des personnes prêtes à devenir copropriétaires au sein de la société civile que nous avons constituée avec les autres associations (Réseau Sortir du nucléaire, Primevère, Greenpeace-Lyon, Rhône-Alpes sans nucléaire, Côté-Jardins, Ferme).

Le 1er janvier 2000, nous en étions à 49 parts (38 fermes + 11 possibles). Depuis, nous avons reçu les engagements suivants :

- J.M. Gagneux (12) 1 part possible
- P. Norroy (22) 1 part possible
- B. Leclair (73) 1 part possible
- Dr Rozoy (08) 2 parts possibles

Au 1er février, nous en sommes donc à 54 parts (38 fermes + 16 possibles). Il s'agit de parts à 2500 F et il nous en faut au moins 60 fermes (soit 150 000 F). On peut acquérir une part soit en versant 2500 F en une seule fois, soit en versant 5 chèques de 500 F encaissables tous les six mois, soit en mettant en place un virement automatique de 100 F par mois pendant 25 mois. Ce placement n'est pas rémunéré, mais l'argent est récupérable dans les mêmes conditions qu'une vente en copropriété.

Ceux qui veulent nous aider, mais qui ne souhaitent pas entrer dans la copropriété peuvent également nous faire des dons. Chèques à l'ordre de Silence (mention au dos : «don local»). Pour le moment, côté dons, nous avons reçu : P. Küng (47) 500 F, C. Thiebaut (91) 666 F, C. Ozan (91) 100 F, P. Amet (88) 100 F... soit 1366 F. Pour en savoir plus, un dossier est disponible sur demande auprès de Jacques Caclin, Silence, 9, rue Dumenge, 69004 Lyon.

4 Dossier : L'EMPREINTE ECOLOGIQUE

- Nous sommes une partie intime de l'écosphère
 - Nous consommons déjà trop
 - Comment développer la durabilité
- de Mathis Wackernagel et William Rees

16 Environnement

- Marée Noire
- Vallée d'Aspe

17 Politique

18 Droit de réponse :
Vous avez dit «République verte» ?

de Françoise Besnard, Antoine-Laurent Figuière et Gilles Bura

20 Nord-Sud

- Brésil : indiens à contre-courant
- Paris-Dakar

21 Alternatives

- Compost à domicile

22 Habitat sain :
Les bâtiments
de Haute Qualité Environnementale

de Maxime Tassin

24 Nucléaire

- Gironde : réacteurs inondés
- Meuse : manif les 18 et 19 mars

25 Annonces

26 Publicité :
Ne pas tomber (dans) le panneau

de Gérard Bourbon

28 Santé

- OGM

28 Société

29 Paix

- Tchétchénie

30 Femmes

- Succès de la manif du 15 janvier
- Marche mondiale des femmes

31 Les Gros raflent la mise (IV) :
Les transports subventionnés

de Steven Gorelick

36 Livres

38 Courrier

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées au 4 février 2000.

SILENCE

Ecologie, alternatives et non-violence

9 rue Dumenge, F 69004 LYON

Tél : 04 78 39 55 33 le jeudi

CCP 550 39 Y LYON

Distribution en Belgique

Brabant-Ecologie

Route de Rénipont, 33

B 1380 OHAIN

Imprimé sur papier 100 % recycle blanchi sans chlore

par Atelier 26 - Loriot - Tél : 04 75 85 51 00

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs

La reproduction des textes est autorisée sous réserve

d'en indiquer la source et le nom des auteurs

(photos et dessins compris)

N° de commission paritaire : 64946

N°ISSN 0756-2640

Date de parution : 1er trimestre 2000

Tirage : 5500 ex

Editeur : Association Silence

Présidente : Madeleine Nutchey

Vice-présidente : Sylviane Poulenard

Trésorière : Myriam Cognard

Vice-trésorier : Jacques Caclin

Réalisation de la revue

Directrice de publication : Madeleine Nutchey

Secrétaires de rédaction : Michel Bernard et Michel

Jarro Gestion et abonnements : Michel Jarro

et publicité : Hervé Carrier Stands salons et sites

Raynald Rasse Rédaction : Michel Bernard, Alain

Claude Galté, René Hamm, Madeleine Nutchey,

Sylviane Poulenard Conseillers scientifiques : Roger

Bernard, Richard Grantham, Jacques Guinevald,

Henri Persat, André Picot Dessinateurs : Aldo,

Dédé, Lasserpe, Lèbre, Mahlen, Maudie, Alexis

Nouaillat, Thiriet, Xavier Veas, Vêresse Iconographie :

Christiane Nutchey, Hervé Carrier, Michel Bernard

Correcteurs : Raymond Vignal, Chantal Grosjean

Expédition : Mélanie Combes, Claude Crozet,

Marguerite Descamps, Vincent Martin, Paulette

Mazoyer, Sylviane Michel, Bernard Paret, Jean

Richard, Christian Rony, Reine Rosset, Jacqueline

Schilt, Xavier Seredine, Myriam Travestino,

Suzanne Vignal Correspondants : Georges David,

Christiane Nutchey, José Oria, Mireille Iria, Jean-

Luc Thierry Et pour ce numéro : Anne Bénard,

Françoise Besnard, Gérard Bourbon, Gilles Bura,

Vincent Cheynet, Antoine-Laurent Figuière, FRAP-

NA-Rhône, Steven Gorelick, Sylvia Hamburger,

Judith Kinerling, Ludwine, Pierre-Emmanuel

Neuhor, Eric Pétetin, William Rees, Maxime

Tassin, Les Verts, Mathis Wackernagel

Couverture : © Adbusters.

Venez nous voir !

N°256 - Avril

Comité de clôture des articles

samedi 26 février à 14 h

(clôture brèves : vendredi 31 mars à 12 h)

Expédition

vendredi 17 mars à 14 h

N°257 - Mai

Comité de clôture des articles

samedi 25 mars à 14 h

(clôture brèves : vendredi 31 mars à 12 h)

Expédition

vendredi 14 avril à 14 h

(soirée de l'AG de Silence samedi 15 avril à 19h)

Cette revue est réalisée en grande partie par des bénévoles. Vous pouvez y participer. Pour faire connaissance, vous êtes invités aux expéditions. Celles-ci comprennent un goûter à 17 h et un repas à 21h30 offerts par Silence.

Bulletin
d'abonnement p 39



Une preuve irréfutable

Accusé, levez-vous ! Vous êtes jugé : coupable. Pour que tombe pareille sentence au tribunal cosmique, il a fallu une preuve formelle du délit. La preuve ? le coupable a laissé son empreinte. Le voilà donc condamné sans appel pour occupation destructrice de l'écosystème. Le coupable, c'est vous, c'est moi, c'est l'être humain occidental. Et l'empreinte fatale, c'est «l'empreinte écologique».

Cette expression est née de savants calculs élaborés pour mesurer l'impact de notre activité en la rapportant à une équivalence en superficie sol/eau nécessaire à la vie de chacun. L'on voit aussitôt, à la lecture des chiffres qui en résultent, à quel point les Occidentaux usent et abusent de la nature. On s'en doutait, mais le fait est ici mis en lumière.

Ainsi, selon ce barème, si tous les Terriens voulaient atteindre notre niveau de (mauvaise) vie actuel, il faudrait disposer, pour satisfaire ce désir — légitime — de... cinq planètes environ.

A partir de constat, on peut proposer deux solutions :

- ☐ on fabrique quatre planètes supplémentaires,
- ☐ on trouve très vite un mode de vie qui cesse de produire des surplus, des déchets proportionnels et de la pauvreté croissante.

Veuillez cocher la proposition qui vous semble la meilleure.

Madeleine NUTCHEY ■

L'empreinte écologique

Nous sommes une partie intime de l'écosphère

Mathis Wackernagel et William Rees

Notre empreinte écologique



Un défi sans précédent se pose à l'humanité : les écosystèmes de la Terre ne peuvent plus soutenir le niveau actuel d'activité économique et de consommation matérielle, encore moins une hausse de ces niveaux.

Tous s'entendent là-dessus. En même temps, l'activité économique sur la planète, telle que mesurée par le produit mondial brut (PMB), croît au taux de 4 % par année, ce qui signifie qu'elle double tous les 18 ans (1). Un des facteurs qui expliquent cette expansion est la croissance de la population mondiale : en 1950, nous étions 2,5 milliards, aujourd'hui, nous sommes six milliards. Avant la moitié du XXI^e siècle, la population de la Terre pourrait bien compter quelque 10 milliards d'individus. D'un point de vue écologique, ce qui importe le plus, c'est l'augmentation de la consommation d'énergie et de matière *per capita*. Au cours des 40 dernières années, elle a grimpé encore plus vite que la population humaine. Une économie démente semble devoir entrer en collision avec l'écosphère immuable.



Pourquoi se soucier de durabilité ?

La conception traditionnelle du développement a parfaitement réussi à multiplier l'activité économique, et la croissance économique demeure la priorité à l'ordre du jour politique de la plupart des nations. Le but éloigné est l'intégration des économies nationales et locales dans une seule économie mondiale de libre échange commercial et monétaire. Ceci aura pour effet d'accroître la production industrielle et sans doute d'augmenter d'autant la consommation des ressources. Cependant, les faiblesses du modèle traditionnel de développement apparaissent de plus en plus. Par exemple, l'augmentation de la production économique n'a pas su réduire la disparité des revenus et n'a pas rendu beaucoup plus heureux les nantis ni satisfait les besoins primordiaux du milliard de gens les plus pauvres du monde. Si 20 % de la population mondiale jouit d'un bien-être matériel sans précédent, un autre 20 % au moins demeure dans des conditions de pauvreté absolue. En fait, les 20 % très riches récoltent 60 fois plus de revenu que les 20 % très pauvres, et cet écart a doublé au cours des derniers 30 ans (2). Cette criante inégalité sociale a mis sur la sellette le développement économique traditionnel dès ses débuts, lors des accords de Bretton Woods, à la fin de la seconde guerre mondiale.

Aujourd'hui, étant donné les contraintes écologiques, la critique se fait encore plus acerbe. Les taux actuels d'érosion des ressources et des productions de déchets épuisent la nature plus vite qu'elle ne peut se régénérer. Le biologiste Peter Vitousek et ses collègues de l'université Stanford ont calculé, en 1986, que l'activité humaine s'était déjà approprié, directement ou indirectement, 40 % des produits de la photosynthèse terrestre — en fait, l'humanité canalise dans son économie 40 % de la production biologique terrestre de la nature — et des travaux plus récents démontrent que l'exploitation des plateaux continentaux maritimes se rapproche d'un taux similaire. Si on inclut l'utilisation par l'humanité des autres

fonctions de la nature, comme l'absorption des déchets par le sol et par l'eau, et la protection contre les rayons ultraviolets néfastes par la couche d'ozone dans la stratosphère, il n'est pas difficile d'imaginer que les activités humaines sont en train d'exploiter le monde au-delà de sa capacité de longue durée.

L'accélération de la consommation des ressources, qui a permis la croissance économique rapide, et les niveaux de vie en hausse des pays industrialisés au cours des dernières décennies ont en même temps dégradé les forêts, le sol, l'eau, l'air et la diversité biologique de la planète. A mesure que le monde devient écologiquement surchargé, le développement économique traditionnel se fait lui-même autodestructeur et paupérisant. Bien des chercheurs croient qu'en continuant sur cette voie historique, nous mettons en péril notre survie même. Certainement, rien n'in-

réussit aussi à élever le niveau de conscience populaire et à faciliter la prise de décisions. L'empreinte écologique ne cherche pas à démontrer que tout va mal. Elle concerne la dépendance constante de l'humanité envers la nature et ce que nous pouvons faire pour assurer que la capacité de la Terre pourra soutenir une existence attrayante pour tous dans l'avenir. Comprendre les contraintes écologiques rendra nos stratégies de durabilité plus efficaces et plus faciles à supporter. L'analyse de l'empreinte écologique devrait nous aider à faire des choix sages, ce qui vaut mieux que de voir la nature nous imposer son propre choix.

Ainsi, dans la mesure où l'analyse de l'empreinte écologique reflète la réalité biophysique, elle annonce une *bonne nouvelle* pour un avenir meilleur et plus sûr. La *mauvaise nouvelle*, c'est le rêve traditionnel qui croit

que l'entreprise humaine peut s'étendre indéfiniment sur une planète dont les limites sont fixes. Cette conception expansionniste peut sembler attrayante, mais dans sa forme actuelle, elle est destinée à l'échec. Et cet échec serait très douloureux. Il blesserait le pauvre d'abord, le riche peu après et, tout au long de sa trajectoire, il détruirait plusieurs autres espèces.

L'analyse écologique reconnaît que l'humanité fait face à des défis difficiles ; elle les met en lumière et oriente l'action vers la vie durable. Il est vrai que la contemplation du côté sombre de la condition humaine est parfois pénible — le nier est une grande tentation. Mais, selon nous, le nier aujourd'hui ne peut que causer une souffrance plus grande demain. Nous croyons que le premier pas vers un monde plus durable est d'accepter la réalité écologique et les défis socioéconomiques qu'elle entraîne. Toute stratégie qui poursuit la politique de l'autruche perpétue les genres de vie destructeurs actuels et nuit à nos enfants.

Mine de Bauxite
à ciel ouvert (Allemagne)



dique que les tentatives actuelles de durabilité seront efficaces pour renverser le cours de la détérioration écologique mondiale. En fait, les pressions sur l'intégrité écologique et la santé sociale augmentent simultanément. Il nous faut des initiatives de durabilité plus efficaces et des outils pour stimuler l'engagement plus fécond de la population, pour évaluer les stratégies et enregistrer les progrès.

Ce que nous comptons faire

Nous avons défini un outil de planification qui peut aider à transformer la préoccupation envers la durabilité en action populaire ; nous l'appelons l'analyse de l'empreinte écologique. C'est une notion simple mais dont le contenu est vaste : elle rend compte de l'énergie et de la matière requises par une économie et les convertit en superficie terre/eau exigée de la nature pour soutenir ces mouvements. Cette technique est à la fois analytique et éducative. Non seulement mesure-t-elle la durabilité des activités humaines courantes, elle

Une question de perspective

Pour développer un mode de vie qui soit à la fois profondément satisfaisant et durable, il nous faut repenser nos relations les uns avec les autres et avec le reste de la nature. Ce dos-

(1) Le PMB est passé de 6,4 mille milliards de dollars en 1950 à 39,3 mille milliards en 1993 (en dollars américains de 1997). Worldwatch Institute, *Vital Signs 1999*, W. W. Norton, New York, 1999.

(2) Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, 1992, 1994.

sier extrait du livre du même nom essaie de stimuler cette réflexion. Bien sûr, il existe de nombreux ouvrages qui ont un but semblable, mais nous espérons que celui-ci soit un peu différent.

Pour commencer, la plupart des auteurs — même les meilleurs — parlent de l'environnement comme de quelque chose qui est *en dehors de nous*, séparé et détaché des gens et de leurs œuvres. En fait, ceci reflète bien l'éthique culturelle qui prédomine. Si l'on en juge par nos actes et notre langage, les êtres humains de l'ère moderne ont généralement tendance à voir la société comme plus ou moins indépendante de la nature. Ainsi, quand l'activité économique cause des dommages imprévus à une quelconque valeur environnementale, nous les désignons sous le nom de «dommages collatéraux», ce qui souligne bien que l'environnement n'occupe une place qu'à la périphérie de la conscience moderne.

Il ne faut pas s'étonner si les théories conventionnelles du développement traitent l'environnement comme un genre de toile de fond de l'activité humaine ! On peut reconnaître à l'environnement une agréable valeur esthétique, mais on l'écarte facilement quand la poussée économique vient le bousculer. La perte de la valeur environnementale est encore perçue comme un troc, malheureux mais nécessaire, contre la croissance économique. «On n'arrête pas le progrès» : cette vieille rengaine usée jusqu'à la corde traduit fidèlement l'éthique prédominante.

Notre prémisses est différente. Nous soutenons que l'entreprise humaine ne peut être séparée du monde naturel, même pas dans notre esprit, parce qu'il n'existe pas de séparation dans la nature. Du point de vue de l'approvisionnement de l'énergie et de la matière, il n'y a tout simplement pas d'en dehors — l'économie humaine est un sous-système totalement dépendant de l'écosphère. Cela signifie qu'il nous faut étudier le rôle de l'humanité dans la nature comme nous devrions étudier celui de n'importe quel autre gros organisme consommateur. Il est indéniable que par le cycle de la production-consommation-pollution, le genre humain est devenu une espèce primordiale — et souvent l'espèce dominante — dans presque tous les écosystèmes importants sur la planète.



La société humaine, sous-système de l'écosphère

Les êtres humains sont enchâssés dans la nature : c'est là une prémisses si simple qu'elle est généralement oubliée ou écartée comme trop évidente pour être pertinente. Pourtant, prendre au sérieux cette évidence amène

quelques redoutables conclusions. Les implications politiques de cette réalité écologique vont bien au-delà des pressions à faire en vue d'améliorer le contrôle de la pollution et de mieux protéger l'environnement, deux démarches qui ne font que perpétuer le mythe de la séparation. Si l'humanité fait partie du tissu de la nature, «l'environnement» n'est plus la toile de fond scénique, mais devient le sujet de la pièce elle-même. L'écosphère est le lieu où nous vivons, l'humanité dépend de la nature, et non l'inverse. La durabilité exige de déplacer l'accent mis sur la gestion des ressources à la gestion de *nous-mêmes*, c'est-à-dire d'apprendre à vivre comme une partie de la nature. L'économie devient enfin l'écologie humaine.

Nous pouvons développer des modes de vie plus durables. Nous proposons des instruments et des cadres qui permettent de comprendre les enjeux, d'évaluer les stratégies et de surveiller le progrès, et nous offrons des exemples qui montrent comment fonctionnent ces stratégies. Réaliser la durabilité va exiger beaucoup de réflexion et d'efforts, mais changer le monde peut être passionnant.

Mathis WACKERNAGEL
et William REES ■



Nous consommons déjà trop

Nous allons au magasin pour acheter des aliments que nous payons avec de l'argent tiré du guichet automatique d'une banque et, ensuite, nous nous débarrassons des débris en les déposant dans la ruel-

Nombre d'entre nous vivons dans les villes où nous oublions facilement que la nature travaille en cercles fermés.

le ou en les jetant à l'égout. La vie dans les grandes villes brise les cycles naturels et nous coupe de notre lien intime avec la nature.

Evident mais fondamental : nous dépendons de la nature

Malgré cette ignorance, nous ne sommes pas seulement liés à la nature — nous sommes la nature. Quand nous mangeons, buvons et respirons, nous échangeons de l'énergie et de la matière avec notre environnement. Le corps humain s'use et se régénère sans cesse — en fait, nous remplaçons presque toutes les molécules de notre corps environ une fois l'an. Les atomes qui nous composent ont fait partie auparavant de plusieurs autres êtres vivants. Certaines de nos particules ont peut-être autrefois vagabondé avec un dinosaure et certains d'entre nous peuvent fort bien porter un atome de César ou de Cléopâtre.

La nature nous fournit une provision régulière des nécessités de la vie. Nous avons besoin d'énergie pour nous chauffer et nous transporter, de bois pour le papier et nos maisons, d'aliments nutritifs et d'eau pure pour une vie saine. Grâce à la photosynthèse, les plantes convertissent la lumière du soleil, le gaz carbonique (CO₂), les substances nutritives et l'eau en énergie chimique (comme les fruits et les légumes), et toutes les chaînes alimentaires qui soutiennent la vie animale — y compris la nôtre — reposent sur cette matière végétale. La nature absorbe aussi nos déchets et nous fournit les services de soutien de la vie tels que la stabilité du climat et la protection contre les radiations ultraviolettes. Enfin, l'exubérance et la beauté de la nature sont une source de joie et d'inspiration spirituelle.

Etant donné que la plupart d'entre nous passons notre vie dans les villes et consommons des biens importés de partout dans le monde, nous avons tendance à voir la nature comme une série de biens de première nécessité ou comme un lieu de récréation plutôt que comme la source même de notre vie et de notre bien-être.

Pour vivre durablement, c'est-à-dire en tenant compte de la survivance de longue durée de notre univers, il faut nous assurer que nous n'utilisons pas les produits essentiels et les processus de la nature plus vite qu'ils ne se

renouvellent, et que nous ne nous débarrassons pas de nos déchets plus vite qu'ils ne peuvent être absorbés. Cependant, en ce moment même, la déforestation et l'érosion accélérées du sol, l'effondrement des pêcheries et l'extinction des espèces, l'accumulation des gaz à effet de serre et la réduction de la couche d'ozone nous disent tous que nos exigences envers la nature compromettent le bien-être futur de l'humanité.

Malgré cela, la société agit comme si la nature était un produit jetable de notre économie. Par exemple, on considère l'agriculture, la foresterie et les pêcheries comme de simples secteurs d'extraction dans l'économie et comme de telles activités primaires contribuent relativement peu au produit national brut (PNB) de la majorité des pays industrialisés, on leur accorde peu d'importance. C'est oublier que les produits de la nature sont indispensables au bien-être de l'humanité, quelque insignifiante que soit leur contribution au PNB. De la même façon, certains réduisent le lien économie-écologie à la pollution qui menace directement la santé des gens (par exemple, la pollution de l'air dans les villes). Sans doute est-ce là une question importante, mais l'accent mis sur la santé humaine révèle une compréhension écologique à courte vue.

Les demandes croissantes de l'économie envers la nature mettent en danger la capacité de la planète de soutenir la vie sur un plan beaucoup plus fondamental. La surrécolte et la surproduction de déchets

ne font pas que diminuer la productivité future, elles peuvent entraîner l'effondrement des écosystèmes. Jusqu'à maintenant, ce phénomène a été confiné à l'échelon local ou régional (la désertification du Sahel et la perte des grands bancs de poissons du nord de l'Atlantique en sont des exemples récents). Cependant, les indices de plus en plus nombreux d'un changement global sont un avertissement clair que l'activité humaine peut être en train de miner les systèmes de soutien de la vie à l'échelon planétaire. La perspective d'une modification significative du climat et sa menace potentielle contre la production alimentaire et la sécurité des établissements côtiers devrait suffire en soi à forcer la société à adopter une attitude moins cavalière à l'égard de l'environnement qui nous nourrit (sans compter les 30 millions d'autres espèces également menacées).

Mais qu'est-ce qu'une empreinte écologique ?

L'analyse de l'empreinte écologique est un outil comptable qui nous permet d'évaluer la consommation des ressources et les besoins d'absorption des déchets d'une population humaine ou d'une économie donnée, en termes de la superficie correspondante de sol productif. Cet outil nous permet d'analyser



des questions comme celles-ci : à quel point la population à l'étude est-elle dépendante de l'importation d'ailleurs de ressources et de la capacité du patrimoine commun de la planète d'absorber les déchets ? La productivité de la nature sera-t-elle suffisante pour satisfaire aux attentes matérielles grandissantes d'une population humaine en croissance au cours du prochain siècle ? William Rees enseigne les notions sur lesquelles repose l'empreinte écologique depuis 20 ans et depuis 1990, lui et Mathis Wackernagel, avec d'autres étudiants et collègues qui travaillent au Groupe de travail sur les communautés saines et durables de l'université de la Colombie-Britannique, développent l'empreinte écologique proprement dite. Comme introduction à la pensée sous-jacente à l'analyse d'empreinte écologique, explorons la manière dont notre société perçoit ce pinnacle des réalisations humaines, «la ville». Si l'on demande aux gens de la définir, la majorité parlera d'une concentration de population ou d'un territoire dominé par des édifices, des rues et d'autres constructions (ce que les architectes nomment l'environnement construit) ; certains décriront la ville comme une entité politique dont les bornes délimitent le territoire sur lequel le gouvernement municipal a juridiction ; d'autres encore verront la ville surtout comme la concentration de services culturels, sociaux et éducatifs qui ne pourraient tout simplement pas exister dans une agglomération plus petite ; et enfin, pour les esprits économistes, la ville sera un lieu d'échanges intenses entre les individus et les entreprises, et la locomotive de la production et de la croissance économique.

Sans doute, les villes font partie des réalisations les plus extraordinaires de l'humanité. Dans tous les pays, les villes font office de centres de la vie nationale : centres sociaux, culturels, commerciaux et de communication. Mais dans cette perception de la ville, quelque chose est absent, quelque chose qui a si longtemps été tenu pour acquis qu'il a simplement disparu de notre conscience. Pour découvrir cet élément absent, faisons un exercice mental qui repose sur deux questions simples qui ont pour but de nous obliger à

pousser la réflexion au-delà des limites conventionnelles. Premièrement, imaginez ce qui arriverait à n'importe quelle ville moderne ou région urbaine — Vancouver, Montréal ou Paris — telle que définie par ses limites politiques, son environnement construit ou sa concentration d'activités socioéconomiques, si elle était enfermée sous une coupole de verre ou de matière plastique, qui laisserait passer la lumière, mais qui empêcherait la matière de toute sorte d'entrer ou de sortir — comme l'expérience Biosphère II en Arizona. La santé et l'intégrité de tout le système humain ainsi emprisonné dépendraient entièrement de ce qui aurait été enfermé sous la coupole. Pour la majorité des gens, il est évident qu'en quelques jours, cette ville cesserait de fonctionner et que ses habitants périraient. La population et l'économie retenues sous la capsu-

La deuxième question nous oblige à regarder de plus près cette réalité cachée. Supposons que notre ville expérimentale soit entourée d'un paysage diversifié où sont représentés terres arables et pâturages, forêts et eaux — tous les genres de sols écologiquement productifs — proportionnellement à leur quantité sur la Terre actuellement, et qu'elle ait accès à suffisamment de combustible fossile pour maintenir ses taux de consommation d'énergie à l'aide de la technologie qui prédomine aujourd'hui. Supposons de plus que notre capsule de verre imaginaire soit élastique et qu'elle puisse s'étirer. La question devient alors la suivante : quelle dimension devrait atteindre la coupole pour que la ville qu'elle contient puisse vivre indéfiniment et exclusivement des écosystèmes de sol et d'eau, et des ressources énergétiques contenues dans la capsule ? En d'autres termes, quelle superficie totale d'écosystèmes terrestres faut-il pour soutenir toutes les activités sociales et économiques des habitants de notre ville vaquant à leurs affaires au jour le jour ? Rappelons-nous que la Terre et ses écosystèmes sont essentiels pour produire les ressources, pour absorber les déchets et pour remplir de nombreuses fonctions invisibles de soutien de la vie. Rappelons-nous encore que, dans un but de simplification, la question telle que posée n'inclut pas la superficie de sol écologiquement productif nécessaire pour faire vivre les autres espèces, quels que soient les services qu'elles puissent rendre à l'humanité.

Quelles que soient les circonstances postulées — notre exemple tient pour acquis le niveau actuel de la population, les niveaux de vie qui prédominent, la technologie qui existe en ce moment, etc. — on devrait réussir à faire une évaluation raisonnable de la superficie sol/eau nécessaire à cette ville pour se soutenir elle-même. Par définition, la superficie totale des écosystèmes nécessaire pour que la ville puisse continuer à vivre représente *de facto* son empreinte écologique sur la Terre. Il devrait être évident que cette empreinte sera proportionnelle à la population et à la consommation

matérielle *per capita*. Nos calculs révèlent que pour les villes industrielles modernes, la superficie nécessaire est d'un ordre de grandeur supérieur à la superficie que la ville occupe physiquement. Il est clair aussi que l'empreinte écologique inclut tous les sols nécessaires à la population sous étude, quel que soit le lieu où cette population se trouve. Les villes modernes et des pays entiers survivent grâce à l'appropriation de biens et de services écologiques qui sont le fruit des mouvements



le seraient coupées de ressources vitales et de dépotoirs essentiels, et toutes deux ne pourraient que mourir d'inanition tout en suffoquant ! Autrement dit, les écosystèmes contenus dans notre *terrarium* humain imaginaire auraient une capacité de porter insuffisante pour supporter la charge écologique imposée par sa population humaine. Ce modèle mental d'une coupole de verre nous rappelle assez brutalement la perpétuelle vulnérabilité écologique de l'espèce humaine.

de la nature ou de leur acquisition partout dans le monde. Par conséquent, l'empreinte écologique représente aussi «l'appropriation de la capacité de porter» totale de la population qui y correspond.

En montrant quelle superficie est requise pour soutenir indéfiniment un genre de vie spécifique, la notion d'empreinte écologique fait la preuve de la dépendance matérielle perpétuelle des êtres humains envers la nature.

Ainsi, en cumulant les différents besoins, on montre que l'empreinte écologique du Canadien moyen, c'est-à-dire la quantité de sol et d'espace marin requise de la nature pour soutenir sa consommation actuelle, atteint presque huit hectares. Ceci équivaut à peu près à la superficie occupée par dix terrains de football.

Dans ces besoins, on parle du «sol énergétique» qui est la superficie des sols capteurs de carbone nécessaire pour absorber le gaz carbonique libéré par la consommation des combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz fossile), dans l'hypothèse où notre but serait la stabilité climatique. Par ailleurs — et les résultats seraient alors encore plus spectaculaires —, on pourrait aussi faire ce calcul en fonction de la superficie de terre arable nécessaire pour produire un combustible biologique comme l'éthanol pour remplacer les combustibles fossiles. autre critère pris en compte, le «sol dégradé» est celui qui n'est plus disponible pour la production par la nature parce qu'on l'a pavé ou qu'on l'a utilisé pour construire. Les ressources qu'on trouve à l'article «services» sont les combustibles nécessaires pour chauffer les hôpitaux ou pour fabriquer le papier et l'électricité utilisés pour produire un état de compte bancaire, par exemple...

Par exemple, la quantité de terre arable nécessaire à la production de la nourriture d'un Canadien moyen est en moyenne de 1,4 hectare. Pour le détail des critères et des modes de calcul, se reporter au livre d'où est extrait ce dossier : les données développées ne sont pas une superficie fixe, nécessaire ou recommandée. Elles sont tout simplement le résultat de notre évaluation du poids écologique du Canadien moyen pour l'année 1993. L'empreinte écologique d'individus spécifiques et d'économies complètes variera selon le revenu, les prix, le raffinement de la technologie — par exemple, l'énergie et le contenu matériel des biens et des services — et les valeurs sociales et économiques qui affectent le comportement du consommateur.

Et alors ? Le contexte mondial

Notre économie pourvoit aux demandes croissantes qui se disputent les stocks de ce qui est nécessaire à la vie et qui diminuent constamment. L'empreinte écologique de n'importe

Oléoduc en Alaska



quelle population peut servir à mesurer sa consommation actuelle et ses exigences futures par rapport aux ressources écologiques disponibles et à en faire ressortir les probables insuffisances. Elle peut ainsi aider la société à peser les choix qu'il lui faut faire par rapport à ses exigences envers la nature. Pour mettre cela en perspective, rappelons que les sols écologiquement productifs disponibles pour chaque personne sur la Terre ont diminué régulièrement au cours du dernier siècle. Depuis le début du XXe siècle, les sols écolo-

giquement productifs sont passés de 8,8 hectares à 2,2 hectares par personne en 2000. En même temps, l'empreinte du Nord-Américain moyen a atteint huit hectares. Ces tendances contraires sont en conflit absolu : les exigences écologiques du citoyen moyen dans les pays riches sont trois fois plus grandes que l'offre *per capita*. Cela signifie que la Terre ne pourrait même pas soutenir durablement les niveaux de vie de la population actuelle de six milliards de personnes.

De nos jours, il ne reste donc plus pour chacun que 2,2 hectares de superficie biologiquement productive (dont 1,7 hectare de sols et 0,5 hectare de mer), ce qui inclut les régions vierges qui devraient probablement le rester et exclut les régions désertiques des océans et de la terre ferme. En revanche, la superficie terrestre que s'approprient les habitants des pays les plus riches a régulièrement augmenté. L'empreinte écologique actuelle du Nord-Américain moyen (7 à 11 hectares) représente trois à cinq fois la capacité écologique moyenne qui existe sur la Terre. En fait, si chacun sur Terre vivait comme le Canadien ou l'Américain moyen, il nous faudrait trois à cinq planètes comme la nôtre pour pouvoir vivre durablement. Si la population du monde continue d'augmenter comme prévu, il y aura 10 milliards de personnes en 2040 et pour chacune, il y aura moins de 1,3 hectare de superficie écologiquement productive, à supposer qu'il n'y ait plus de dégradation. Et encore devrait-elle fournir l'espace nécessaire aux 30 millions d'autres espèces avec lesquelles nous partageons la planète.



L'empreinte écologique

Un pareil chiffre prend un sens particulier si on l'utilise pour comparer des régions sélectionnées géographiquement avec le sol qu'elles consomment. Par exemple, nous avons mesuré [voir livre, chapitre III] l'empreinte écologique de la vallée du Bas-Fraser, de l'est de Vancouver jusqu'à Hope, en Colombie-Britannique. Cette vallée a une population d'un million d'habitants pour une densité de 4,5 personnes par hectare. Bref, la superficie est de loin plus petite que les besoins en ressources écologiques de sa population. Si l'habitant moyen de ce bassin a besoin de huit hectares, alors la population de la vallée du Bas-Fraser vit aux dépens d'une superficie 35 fois plus grande que ce qui est contenu à l'intérieur de ses limites pour l'alimentation, les produits forestiers, l'absorption du gaz carbonique et l'énergie. Même si le sol de cette région était trois fois plus fertile que la moyenne mondiale (en fait, c'est la région la plus fertile du Canada), elle dépendrait encore d'une superficie dix fois plus grande qu'elle ne l'est.

De la même façon, les Pays-Bas ont une population de 15 millions d'habitants, soit 4,4 personnes par hectare, et même si les Néerlandais consomment en moyenne moins que les Nord-Américains, il leur faut encore un territoire 23 fois plus grand que celui qui est disponible à l'intérieur de leur propre pays pour l'alimentation, les produits forestiers et l'énergie. En termes de productivité écologique, la production des Pays-Bas, stimulée

par des engrais chimiques, est trois fois inférieure à sa consommation. Autrement dit, les écosystèmes qui soutiennent les régions industrielles typiques se situent, invisibles, bien au-delà de leurs limites politiques ou géographiques.

Un monde sur lequel chacun imprimerait une empreinte écologique démesurée ne serait pas durable. L'empreinte écologique totale de l'humanité doit être plus petite que la portion écologiquement productive de la Terre. Cela veut dire que si chaque région ou pays devait imiter l'exemple économique de la vallée du Bas-Fraser ou des Pays-Bas, tout en utilisant la technologie qui existe actuellement, nous courrions tous le risque d'assister à l'effondrement écologique de la planète.

L'idée que le genre de vie actuel des pays industrialisés ne peut pas s'étendre à tous sur la Terre en dérangera quelques-uns. Cependant, oublier ce fait pour perpétuer aveuglément les habitudes courantes du développement économique, c'est provoquer à la fois une éco-catastrophe et le chaos géopolitique qui en découlerait. Admettre que ce n'est pas tout le monde qui peut vivre comme le font les gens des pays industrialisés, ce n'est pas prétendre que les pauvres doivent rester pauvres. C'est dire qu'il faut faire des ajustements partout et, si nos analyses écologiques sont justes, que continuer sur la voie du développement actuel signifie que les moins fortunés seront le plus durement touchés. La confiance aveugle dans le rêve d'abondance des expansionnistes ne le fait pas se réaliser ; elle nous mène sur une voie de garage et nous empêche d'apprendre à vivre dans les limites des moyens de la nature, et, au bout du compte, elle devient écologiquement et socialement destructrice.

Mathis WACKERNAGEL
et **William REES** ■



Une tempête imprévisible ?

Stephen Henry SCHNEIDER

Où va le climat ?

*Que connaissons-nous
du changement
climatique ?*

Editions Silence - Greenpeace

Où va le climat ?

De Stephen Henry Schneider
Quels liens entre la modification du climat et les activités humaines ? Si bon nombre d'hypothèses ne sont pas encore vérifiables, les climatologues redoutent quand même qu'une variation rapide du climat ait des conséquences néfastes sur les formes de vie sur Terre.

1996 - 68 pages 15 x 21 cm - 40 F

Bon de commande p. 39

On trouve des centaines de livres, de documents qui émanent des gouvernements et de brochures publiées par les ONG qui fourmillent de stratégies pour s'attaquer au problème de la durabilité. Le développement de la durabilité repose non seu-

consiste à réduire notre empreinte écologique (l'impératif écologique) tout en garantissant à chacun une vie dont la qualité sera satisfaisante (l'impératif socioéconomique). Ce sont les deux pôles entre lesquels doit se situer la planification en vue de la durabilité.

Les conditions nécessaires pour développer la durabilité sont simples en apparence : il faut réduire notre empreinte écologique tout en garantissant à chacun une vie dont la qualité sera satisfaisante. Satisfaire la soif de «bonne vie» d'une quantité de gens toujours plus nombreux dans un monde d'iniquités matérielles toujours plus grandes et de ressources en déclin représente, en fait, un défi énorme.

lement sur ce qui est fait, mais également sur la manière de le faire. Même les meilleures idées ne porteront pas fruit si elles ne sont pas adaptées à leur contexte ou si les gens concernés ne les acceptent pas. Avant d'entrer dans l'analyse des idées concrètes et des conceptions qui entourent la durabilité, il nous faut d'abord réfléchir aux moyens de rendre une action efficace. Les notions qui suivent ont guidé notre travail communautaire dans le Groupe de travail sur les communautés saines et durables.

Stabilité écologique et qualité de la vie humaine

Les conditions nécessaires pour développer la durabilité sont simples, du moins en apparence. Dans les pays industrialisés, la stratégie

La *durabilité écologique* est la partie conceptuellement simple de la notion de durabilité : si le débat fait rage autour des limites exactes de la nature, l'idée que nous devons apprendre à vivre ensemble à l'intérieur de ses moyens fait consensus. Si on ne vit pas uniquement des revenus naturels durables, la survie de l'humanité est menacée. L'analyse de l'empreinte écologique peut servir à mesurer le progrès que nous faisons pour satisfaire cette première condition. Les applications pratiques de l'empreinte écologique et des analyses similaires ne démontrent pas uniquement l'existence des limites écologiques, elles proposent aussi des moyens pour convertir les contraintes mondiales en actions spécifiques à plus petite échelle, c'est-à-dire à l'échelon régional, municipal ou individuel. L'analyse de l'empreinte écologique mesure la proportion de la productivité de la nature requise pour maintenir un genre de vie donné et permet de découvrir si elle peut réellement fournir ces mouvements à longue échéance. Elle nous permet aussi de vérifier si des choix donnés augmentent ou diminuent nos besoins écologiques. Autrement dit, c'est un outil qui aide à évaluer ce à quoi s'expose l'humanité sur la planète.



La *durabilité socioéconomique* est une notion plus difficile et plus controversée. Du point de vue économique, le but minimal serait que chacun puisse atteindre un niveau de vie suffisant pour lui permettre de jouir d'une vie satisfaisante sur le plan émotif et spirituel. En ce moment, bien sûr, bien des gens dans le



Vallée d'Aspe



monde industrialisé ont depuis longtemps atteint ce niveau. En fait, ces gens jouissent de niveaux de vie très élevés et, au début du moins, ils veulent les maintenir. Pendant ce temps, plus d'un milliard de personnes sur la Terre sont incapables de satisfaire leurs besoins même élémentaires. Comment remédier à l'inégalité économique entre les riches et les pauvres et maintenir la stabilité écologique d'une manière qui soit à la fois socialement juste et politiquement acceptable ? L'iniquité sociale et l'inégalité matérielle qui en découle sont donc au centre du débat sur



la durabilité. La question de savoir «qui a quoi (et comment)» soulève le spectre de conflits potentiels à l'intérieur des pays et entre eux. La nécessité de justice distributive et le conflit latent qui y est associé s'avèrent être les variables les plus terrifiantes et les plus politiquement difficiles de l'équation de la durabilité.

Le fait est que les dissensions sociales et les conflits internationaux peuvent naître ou s'aggraver à cause du dépassement écologique quand existe déjà une profonde inégalité socioéconomique. Plusieurs chercheurs ont déjà prédit que les demandes excessives à l'endroit de la nature qui causent la rareté des ressources et l'écrasement de l'écosystème nourriront les conflits locaux et menaceront aussi



le monde entier d'instabilité politique. Plus immédiatement, plusieurs personnes voient leurs intérêts et leurs attentes ruinés par les prétentions des autres et semblent instinctivement redouter les changements que cela implique. (Les recherches en psychologie montrent que les gains possibles doivent être trois fois supérieurs aux pertes envisagées avant que les gens ne consentent à un changement dans leur vie. Par exemple, imaginons à quel point il faudrait que soit amélioré le réseau des transports en commun avant que les Nord-Américains abandonnent l'usage de leur voiture en ville, même si celle-ci dévore le quart de leur budget.)

Naturellement, tout le monde veut avoir une vie sûre et épanouissante. Réussir cela repose sur des conditions préalables à la fois matérielles et sociales telles qu'une nourriture, un logement, des vêtements, des soins de santé et une éducation adéquats, de même que l'appartenance à une communauté amicale et solidaire. Pour s'attaquer aux conflits sociaux et progresser sur le chemin de la durabilité so-

cioéconomique, la qualité de la vie des communautés ne peut être observée de l'extérieur qu'en partie : pour un portrait complet, les communautés doivent évaluer elles-mêmes leur situation. On peut mettre en place un mode de planification particulier qui permette aux gens de réfléchir plus systématiquement à la qualité de la vie de leur communauté et d'analyser les effets possibles de différents choix de politiques. Une classification des besoins qui pourrait être utile dans ce cas a été préparée par l'économiste Manfred Max-Neef qui a identifié des besoins semblables dans toutes les cultures et toutes les circonstances historiques. Il les a classés comme suit : permanence (ou continuité) ; protection ; affection ; compréhension ; participation ; loisir ; création ; identité (ou sens) et liberté (1). De tels outils peuvent aider les communautés concernées à travailler avec leurs planificateurs pour déterminer si les exigences socioéconomiques de la durabilité sont satisfaites et comment s'attaquer aux écarts de durabilité.

Sera-t-il possible de remplir simultanément les deux conditions écologique et socioéconomique de la durabilité ? Satisfaire la soif de «bonne vie» d'une quantité de gens toujours plus nombreux dans un monde d'iniquités matérielles toujours plus grandes et de ressources en déclin représente un défi énorme. C'est d'autant plus compliqué que la durabilité écologique est perçue comme une lointaine préoccupation mondiale alors que les conditions socioéconomiques affectent tout le monde dès maintenant dans chaque communauté. Etant donné la tendance humaine à ne pas tenir compte de l'avenir, il n'est pas surprenant que ce souci immédiat éclipse souvent l'autre. Reconnaître la fréquente négligence envers la sécurité écologique de l'avenir au profit des questions immédiates de qualité de la vie devient donc un point de départ pour développer la durabilité. Comment concilier ces conditions mutuellement dépendantes ? Se peut-il que chacun jouisse d'une bonne vie sans



mettre en péril l'avenir de nos enfants ? Il est clair que la société doit tenter de comprendre comment les décisions sur la qualité de la vie prises maintenant affectent la sécurité écologique des générations futures.

(1) Manfred Max-Neef, «Human Scale Economics : The Challenge Ahead», in Paul Ekins (dir.), *The Living Economy*, Routledge, New York, 1986. On trouvera d'autres approches à la qualité de la vie dans Ian Miles, *Social Indicators for Human Development*, Frances Pinter Publishers, Londres, 1985 ; l'approche aux soins sociaux est brièvement décrite dans Groupe de travail sur les communautés saines et durables (UBC), « Tools for Sustainability : Iteration and Implementation » in Cordia Chu et Rod Simpson, (dir.), *The Ecological Public Health : From Vision to Practice*, Centre for Health Promotion, université de Toronto et Institute of Applied Environmental Research de l'université Griffith, Australie, 1994.



Quelques excellentes solutions

Dans une culture où l'on considère que beaucoup est bien, que plus est mieux, et que trop pourrait n'être pas assez, il peut sembler impossible d'améliorer la qualité de la vie tout en réduisant notre empreinte écologique. Cependant, Vicki Robin de la fondation *New Road Map* soutient que ces tendances sont en réalité complémentaires et qu'il y a abondance de recherches universitaires pour appuyer sa thèse. Une fois atteinte la sécurité matérielle, le bonheur ne repose plus sur le revenu national ou personnel. Il semble que «plus est mieux» soit un jeu éminemment frustrant qui trouve sa source dans la fallacieuse confusion entre la quantité d'objets et la qualité de la vie. Les meilleures choses de la vie s'avèrent n'être pas des «choses». En fait, posséder moins ne veut pas nécessairement dire être privé ; cela peut fort bien nous libérer. (Bien sûr, nous savons tous cela, mais agissons-nous en conséquence ?) Le véritable épanouissement vient d'être avec les autres et de contribuer à leur vie

logue Amitar Etzioni réclame un nouvel esprit communautaire fondé sur les valeurs partagées et la compréhension mutuelle nécessaire pour restaurer la société civile. Son programme communautaire commence avec l'observation que la prolifération des droits individuels menace les besoins communautaires, et qu'un nouvel équilibre doit être trouvé pour créer un contrat social plus coopératif et plus responsable dans lequel les droits et les devoirs vont de pair. En effet, la condition sociale sans doute la plus cruciale pour la durabilité est un engagement partagé dans la cohésion communautaire (à la fois mondiale et locale) et le sens de la responsabilité collective de l'avenir.



à définir le cadre des conflits possibles entre le maintien de la qualité de la vie aujourd'hui et la garantie de la stabilité écologique dans l'avenir. Il s'agit d'une planification répétitive plutôt que linéaire. C'est-à-dire qu'elle comprend des cycles répétés d'apprentissage (souvent par essai et erreur) et de révision qui



Cendres toxiques
d'incinérateur



plutôt que de prendre et de se retirer. Des milliers de personnes ont découvert qu'on peut trouver des avantages à simplifier sa vie, comme de vivre sans dettes, d'avoir plus de temps à consacrer au plaisir de vivre et de jouir d'une plus grande sécurité. En effet, on peut prendre ses distances par rapport au «système» : réduire ses besoins matériels peut aider à sortir de la foire d'empoigne et de la «machine à fabriquer l'angoisse». Il suffit de centrer sa vie sur la maximisation de l'épanouissement plutôt que du revenu (2).

La libération survient quand on a réalisé que l'épanouissement ne vient pas de posséder plus, mais d'avoir besoin de moins. Cela libère notre temps et notre énergie, nos ressources les plus précieuses, pour faire ce qui nous importe le plus. Dans les pays industrialisés en particulier, il nous faut du temps pour renforcer et revitaliser nos communautés. Le socio-

Le cycle du changement dans la prise de décisions

Ce n'est pas en mettant de l'avant la prétendue «supériorité morale» de la durabilité qu'elle pourra se réaliser. Dans notre monde fragmenté et concurrentiel, jouer sur le devoir moral et le sentiment de culpabilité ne produit que le ressentiment, pas la transformation de longue durée. La durabilité restera difficile à vendre aussi longtemps que nous n'aurons pas fait la preuve que les gens ont plus à gagner qu'à perdre en changeant leurs manières de faire. Le changement découle de la nécessité, de l'espoir, des attentes réalisables et de la joie, jamais de la honte et de la condamnation. Un élément essentiel du processus de la prise de décisions en vue de la durabilité consiste à

changer graduellement les croyances des gens et transformer les préoccupations de la communauté en action.

En général, le circuit commence quand un groupe d'intérêt particulier, ou une municipalité, décide de poursuivre un but précis ou de réagir à une préoccupation commune. Cette phase initiale comporte la reconnaissance de

(2) Vicki Robin, «A Declaration of Independence — from Overconsumption», *The New Road Map Foundation*, Seattle, 1994. Pour en savoir plus au sujet des outils pour atteindre l'indépendance financière et passer à la consommation minimale, et à un mode de vie hautement satisfaisant, lire Joe Dominguez et Vicki Robin, *Votre vie ou votre argent*, Editions Logiques, Montréal, 1997, ou Mark A. Burch, *Simplicity : Notes, Stories and Exercises for Developing Unimaginable Wealth*, Gabriola Island/Philadelphia New Society Publishers, 1995. Voir aussi Serge Mongeau, *La simplicité volontaire, plus que jamais...*, Editions Ecosociété, Montréal, 1998.

L'empreinte écologique

la nécessité d'une réponse collective, l'identification des conflits et des trocs possibles et l'identification des moyens qui peuvent amener la population à s'engager. Avant de commencer à planifier sérieusement, la communauté doit clarifier ses objectifs, établir ses priorités et identifier les options qui permettront de les réaliser. Une fois que la communauté a adopté une ligne de conduite et a commencé à implanter les politiques retenues (c'est-à-dire son «plan»), il est important de mesurer le progrès par rapport aux objectifs originaux. C'est la perception de la nécessité de revoir le plan ou d'apporter de nouveaux changements qui relance le cycle.



La clé du succès de la planification répétitive repose dans la formulation d'options politiques claires et la compréhension par toute la communauté du processus de prise de décisions et des critères à appliquer dans le choix à faire parmi ces options. La transparence du processus fait naître un débat sain et un dialogue constructif. Sans rétroaction entre les décideurs et ceux dont les intérêts sont en cause et sans une large compréhension des contraintes et des options, les meilleures stratégies sont destinées à l'échec.

L'analyse de l'empreinte écologique peut aider à formuler des options politiques en vue de la durabilité. Par exemple, une fois qu'une communauté accepte l'impératif écologique du changement, elle peut vouloir créer des options pour réduire sa consommation collective. L'analyse d'empreinte écologique peut alors être utilisée pour comparer des options politiques et des plans spécifiques dans

le but de déterminer lesquels nous amèneraient le plus rapidement à la durabilité. L'enjeu consiste à choisir les options qui réduisent l'empreinte de la communauté tout en garantissant la qualité de la vie de sa population. N'oubliez pas ce fait : la communauté n'acceptera que les options qui offrent une sécurité personnelle et une viabilité de la communauté plus grandes que si elles n'étaient pas adoptées.

Trois dures batailles à livrer avant d'atteindre la durabilité

Il nous faut reconnaître que pour atteindre la durabilité, trois dures batailles nous attendent. Nous pouvons les intituler comme suit : le syndrome de la grenouille qui bout, l'apartheid mental et la tragédie du patri-moine commun (3).



Premièrement, l'espèce humaine a une propension à se concentrer uniquement sur les symptômes des problèmes ou sur les événements individuels qui empêchent de voir le tout. Nous finissons par négliger — ou du moins nous n'anticipons pas — les effets cumulatifs des événements individuels. Le neurologue Robert Ornstein et le biologiste Paul Ehrlich croient que notre concentration sur les incidents isolés ou immédiats est liée à la façon dont fonctionne le cerveau humain : les changements lents, les implications de longue durée et les connexions multiples ne peuvent pas être facilement perçus. Ceci ressemble au «syndrome de la grenouille bouillie». Ornstein et Ehrlich expliquent que «... des grenouilles placées dans un chaudron d'eau qui chauffe lentement ne seront pas capables de détecter la tendance graduelle mais mortelle [...]». Comme les grenouilles, bien des gens sont incapables de détecter la tendance graduelle mais fatale de l'augmentation de la population et de la croissance économique qui menacent de faire bouillir la civilisation...» Si nous ne prenons pas conscience de la détérioration lente mais constante de la planète, nous finirons par être les victimes de la «tyrannie des décisions à courte vue». Le penchant de la société à troquer de petits morceaux de l'écosphère contre la satisfaction de demandes immédiates est l'équivalent du feu sous le chaudron de la grenouille. Pis encore,

(3) Robert Ornstein et Paul Ehrlich, *New World, New Mind : Moving toward Conscious Evolution*, Doubleday, New York, 1989; Garrett Hardin, « The Tragedy of the Commons », *Science*, vol.162, 1968 ; Fikret Berkes (dir.), *Common Property Resources : Ecology and Community Based Sustainable Development*, Belhaven Press, New York, 1989.





«BÉBÉS ÉCOLOS»
Une vraie alternative
au gaspillage et à la pollution

couches en coton lavables
et réutilisables
avec attaches velcro

Demandez notre brochure contre 3 F en timbre.

BÉBÉ ÉCOLOS
 B.P. 11
 34380 ST MARTIN DE LONDRES
 Tél. et Fax : **04.67.55.08.78**

l'expansion additionnelle de l'entreprise humaine et des infrastructures du capital fabriqué qui ne servent surtout que ceux qui sont déjà bien nantis submerge les efforts de ceux qui tentent de vivre à l'intérieur des moyens de la nature (4). Nous espérons que l'analyse de l'empreinte écologique, en montrant d'un seul coup quelle partie de l'écosphère nous avons déjà conquise, pourra tirer la majorité de la léthargie induite par la consommation en cette ère matérielle.

Il semble aussi que nous soyons affligés d'une forme d'apartheid mental qui a érigé une barrière psychologique gigantesque entre l'humanité moderne et le reste de la réalité. Cette dualité de la perception est clairement incluse dans notre langage (qui est lui-même le portrait de notre façon de percevoir le monde). Par exemple, le terme «environnement» lui-même sépare déjà les choses vraiment importantes «ici» du reste «en dehors». Notre attitude dérogatoire apparaît clairement aussi dans la manière dont nous résistons à l'idée que nous ne sommes rien de plus qu'une des

millions d'espèces qui occupent notre planète. Même si elle possède aussi des racines plus anciennes, la notion de la dualité caractéristique de notre culture techno-scientifique est généralement attribuée au philosophe

René Descartes, qui a divisé la réalité en deux champs séparés : l'esprit et la matière. La thèse de Descartes, c'est que la totalité du monde matériel extérieur existe pour être connue, manipulée et exploitée par l'espèce humaine. Cette division artificielle entre le corps et l'esprit est clairement dysfonctionnelle dans les limites écologiques d'un monde fini ; notre apartheid mental doit être brisé. La durabilité requiert le profond sentiment que le sort de l'écosphère est le sort de l'espèce humaine — nous n'avons pas un corps, nous sommes un corps ; nous ne sommes pas entourés par un «environnement», nous sommes une partie intime de l'écosphère. Encore une fois, la méthode de l'analyse de l'empreinte écologique peut nous aider à recouvrer la conscience du fait que nous sommes inclus dans la nature ; contrairement à la majorité des analyses «environnementales» du courant dominant, elle ne montre pas l'impact de l'humanité sur la nature, mais bien le rôle dominant de l'humanité dans la nature.

Le troisième comportement qui nous empêche d'agir durablement s'intitule la «tragédie du patrimoine commun» (il serait plus juste de parler de la «tragédie de la liberté d'accès»). L'écologiste Garrett Hardin a repris la sage parole d'Aristote quand il a dit que «... ce qui est commun au plus grand nombre est ce qui reçoit le moins d'attention...», et il a souligné les funestes résultats qui en découlent. Hardin a comparé le gain qu'un seul berger tire de l'augmentation de la taille de son troupeau sur un pâturage communal avec sa part des coûts qui en résultent. Etant donné que les avantages sembleront toujours plus grands à chaque berger, chacun sera continuellement incité à ajouter plus de bêtes sur le pâturage, ce qui aura finalement pour résultat de le détruire. Même si un bon berger voyait l'imminence de la catastrophe, rien ne l'inciterait à se restreindre personnellement : quelqu'un d'autre le remplacerait qui remplirait le vide laissé par lui.

Ce terrible mécanisme est un des grands moteurs de la spirale écologique mondiale qui nous mène à l'abîme (la «guerre du poisson»



en 1995 entre le Canada et la Communauté européenne dans le nord de l'Atlantique en est un récent exemple probant). Hardin recommande de résoudre cette tragédie par des contrats sociaux pour administrer les ressources du patrimoine commun. Ce qu'il nous faut, selon lui, c'est «... une coercition mutuelle, acceptée mutuellement...». Cette approche (qui n'est pas sans rappeler les anciens régimes des communaux) est conséquente avec l'approche communautaire recommandée par Etzioni. L'analyse de l'empreinte écologique peut aussi contribuer à nous faire comprendre le problème de la liberté d'accès. Elle montre comment la consommation actuelle s'est déjà approprié la production du patrimoine commun.

Bien sûr, de nombreuses bizarreries psychologiques — dénégations, dogmes, tabous — font que nous entretenons des attentes contradictoires et nous poussent à talonner les autres pour qu'ils adoptent une conduite que nous refusons d'adopter nous-mêmes. Il est clair que nous avons besoin de meilleurs outils de toutes sortes pour nous aider à comprendre notre rôle dans l'écosphère, pour donner plus de transparence à nos modes de prise de décisions et pour clarifier les trocs dans les options qui s'offrent à nous.

**Mathis WACKERNAGEL
et William REES ■**

Ce dossier est extrait du livre *Notre empreinte écologique* paru aux éditions Ecosociété. Le livre est disponible auprès de Silence (1999, 212 pages, 95 F, voir bon de commande en page 39).

(4) W. Odum, «Environmental Degradation and the Tyranny of Small Decisions», *BioScience*, vol.32, n°9, p. 728-729, 1982.



Tchernobyl



Egoût en pleine mer



«Vivre simplement pour que simplement d'autres puissent vivre» *Gandhi.*

Paris après la tempête

Constat de Laure Schneider, conseillère municipale écologiste de Paris : « J'ai pu constater, au lendemain de la tempête, que des arbres, dont l'abattage était programmé, avaient résisté, quand leurs voisins, présumés sains, étaient à terre. Cette expérience montre la pertinence très relative des expertises sanitaires sur des arbres dits fragiles ou vieux ». Dans une intervention au conseil municipal du 25 janvier, elle s'est également élevée contre la « rénovation » des bois de Boulogne et de Vincennes : alors que des arbres ont résisté, la mairie a décidé de pratiquer des coupes rases pour pouvoir replanter systématiquement les parcelles ! L'élue écologiste dénonce la monoculture envisagée qui produira les mêmes effets à la prochaine tempête et a demandé un reboisement écologique, c'est-à-dire du futaies irrégulières respectant la biodiversité. Elle rappelle également que l'interdiction des voies d'accès à ces bois n'a pas été respectée par les cyclistes, les rollers et les piétons, enchanter d'avoir la forêt, même dévastée, pour eux, loin du bruit de l'automobile. En conséquence, elle demande que cela soit généralisé avec la seule circulation des autobus, au moins le dimanche. Contact : Laure Schneider, Hôtel de Ville, bureau 528 G, 75196 Paris RP.

Effet de serre

● **«insuffisant»**. Dominique Voynet, ministre de l'Environnement, à la suite de l'annonce des mesures pour lutter contre l'effet de serre par Lionel Jospin, a reconnu que cela «risquait d'être insuffisant [...] Je ne suis pas sûre qu'il soit encore à la mesure des décisions que nous aurons à prendre à l'avenir [...] Il faudra y revenir année après année et muscler notre appareillage de maîtrise des émissions». Pour Voynet, la solution passe par une fiscalité écologique. (source : Le Monde, 20 janvier 2000)

● **Fausse solutions**. Alors que brider les moteurs aurait effectivement un effet non négligeable sur les émissions de gaz à effet de serre, le gouvernement s'est contenté le 19 janvier de proposer cette mesure au niveau européen... ce qui nécessitera de longs débats avant d'obtenir une mesure concrète. Le gouvernement n'a par contre pas hésité à mettre en place une écotaxe basée sur le

contenu en carbone de l'énergie. Si cela favorise les énergies solaires et éoliennes, cela servira surtout à valoriser l'électricité nucléaire au détriment du gaz devenu trop compétitif. Enfin, aucune mesure sérieuse n'est annoncée contre les investissements routiers qui engloutiront encore dans les prochaines années 70 % des investissements de l'Etat dans les infrastructures. Le MEI, mouvement écologiste indépendant dénonce ces mesures et annonce un recours devant la Commission européenne concernant l'écotaxe. Contact : MEI, 7, rue du Vertbois, tél : 01 40 27 85 36.



Eau

● **Inondations : ministère irresponsable**. En septembre 1998, dans une lettre au ministère de l'environnement l'association Commission de protection des Eaux de Franche-Comté s'étonne de l'autorisation de construction d'une école de pompiers à Baume-les-Dames, dans le Doubs, en zone inondable. Près de quinze mois après, alors que l'on vient d'avoir 34 morts dans le sud de la France, l'association reçoit une lettre du ministère (signée de Jean-François Collin) qui reconnaît que «cette parcelle fait partie d'une zone délimitée comme zone d'expansion des crues» (...) «mais c'est aussi une zone classée «urbain-sable» par l'actuel POS». Il suggère simplement une amélioration du



Marée noire

● **Conférence prémonitoire**. Le 4 novembre dernier, le Cedre, centre de documentation de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux, qui a si bien conseillé l'Etat pour la marée noire (voir numéro de février), avait organisé un colloque sur le thème : «Jusqu'où lutter face à une pollution accidentelle des eaux». Cela se passait dans la tour Elf à la Défense et le responsable de la table-ronde «Du propre et du raisonnable» dont le sous-titre était «des études suggèrent que certaines opérations de lutte ont parfois pu faire plus de dégâts que le polluant lui-même et qu'il faudrait parfois mieux ne rien faire» était animé par Bertrand Thoulin, un membre de la direction de TotalFina ! (source : Ortazar, janvier 2000)

● **Nouvelles pollutions**. A l'occasion des marées de fortes amplitudes de la fin janvier, une bonne partie des sites nettoyés en Vendée et en Bretagne ont été à nouveau souillés.

● **Fioul ou déchet ?** Le fioul F2 de l'Erika est un reste de distillation, c'est-à-dire ce qui reste du pétrole, une fois récupéré tout ce qui était intéressant (essence, diesel, GPL, bitume, etc.). Selon TotalFina, il était destiné à être brûlé dans une centrale thermique italienne. Selon d'autres sources, il serait en fait destiné à être mélangé à d'autres déchets industriels en Sicile pour devenir ensuite un combustible très polluant, mais bon marché, vendu en Afrique et dans les pays de l'Est. Toujours est-il que ce fioul concentre lors de la distillation tous les déchets toxiques du pétrole et qu'une polémique a éclaté sur les risques que prennent les nettoyeurs en manipulant ces produits sans protection.

● **Appel de la LPO**. La Ligue pour la protection des oiseaux recueille chaque jour depuis la marée noire des oiseaux mazoutés. Elle en sauve environ 15 %, mais estime qu'elle ne récupère que 10 % des oiseaux. Tout cela coûte fort cher et nécessite le travail de nombreux bénévoles. Malgré les aides de l'Etat, la LPO a besoin d'argent et de mains. Elle demande à ceux qui peuvent venir aider de prendre contact (il y a du travail au moins jusqu'en juin et s'il n'y a pas de salaires, elle veillera quand même à ce que les gens soient logés et nourris). On peut aussi lui faire un don en lui écrivant : LPO, La Corderie Royale, BP263, 17305 Rochefort cedex (chèque avec mention «oiseaux mazoutés»).

● **53 000e oiseau mort**. Le 1er février, la LPO a comptabilisé 53 000 décès d'oiseau sur un total de 60 000 oiseaux récupérés vivants. A cette date, seuls 391 oiseaux ont été remis en liberté.

● **Greenpeace contre le boycott**. Contrairement à ce que nous indiquions dans le précédent numéro, Greenpeace ne s'est pas joint aux Verts et aux Amis de la Terre pour le boycott de Total. Greenpeace estime que rien ne sert de boycotter une compagnie plutôt qu'une autre : elles ont toutes les mêmes pratiques.

● **Solidarité des Verts maltais**. Alternativa Demokratika, le parti vert de Malte a écrit au premier ministre maltais pour lui demander de refuser les pavillons de complaisance et pour envoyer des soldats aider au nettoyage des plages bretonnes. La réponse tardant à venir, quinze militants de ce parti ont décidé de faire eux-mêmes le voyage. Du 13 au 16 janvier, ils ont participé au nettoyage des plages. (source : Vert Contact, 8 janvier 2000)

● **Autocollants**. Les Verts diffusent un autocollant (illustration) disponible contre 5 F l'ex, 40 F les 50, 70 F les 100 auprès de Les Verts, 107, avenue Parmentier, 75011 Paris, tél : 01 43 55 10 01.



POS actuel. Souvenez-vous bien du nom de la commune : Baumes D'Ames. Pour en savoir plus : CPEOESC, Commission de protection des eaux, 3, rue Beauregard, 25000 Besançon, tél : 03 81 88 66 71.

● **Installations classées inondées.** Les Verts ont estimé qu'environ 500 000 installations classées, donc potentiellement dangereuses et polluantes, ont subi des dégâts lors de la tempête du 27 décembre dernier. Ils demandent qu'une vérification générale soit effectuée et que les résultats soient rendus publics. Contact : Les Verts, 107, avenue Parmentier, 75011 Paris, tél : 01 43 55 10 01.

Fumel bataille juridique

Après l'action d'occupation et de sabotage de l'incinérateur de Fumel (Lot-et-Garonne) (voir Silence 246 et 250), les inculpés ont demandé que soit pris en compte par la tribunal le fait que c'est un incinérateur illégal qui a été saboté. Réponse de la juge : elle ne peut tenir compte de ce fait sans une plainte contre l'incinérateur. Gérard Cariat, voisin et inculpé, a alors porté plainte pour non-respect des lois de 1992 sur l'eau, de 1976 sur les installations classées, et de 1996 sur l'air. Mais pour un dépôt de plainte de ce genre, il faut verser une consigna-

tion. La moyenne des consignations est généralement de 2000 à 5000 F selon la complexité des dossiers. Alors que Gérard Cariat a indiqué ne disposer que d'un revenu de 2500 F par mois (via les Assedic), la juge lui demande de verser 8000 F pour prendre en compte sa plainte. Avec le soutien de plus en plus d'associations, les opposants ont écrit le 30 décembre à Elisabeth Guigou pour lui demander si ce barrage financier est légal. Le comité a reçu le soutien d'autres inculpés médiatisés : José Bové, Eric Pétetin, Michel Beurrier... Pour en savoir plus : Comité national de soutien aux inculpés de Fumel, 31, rue des Gras, 63000 Clermont-Ferrand, tél : 04 73 31 66 44.

Transports

● **Suisse : vote sur le trafic routier.** Le référendum sur l'initiative populaire «visant à réduire de moitié le trafic routier motorisé afin de maintenir et d'améliorer des espaces vitaux», présenté dans le n° 250) sera soumis au vote le 12 mars 2000.

● **Strasbourg : les 20 ans de la Fubicy.** Pour ses vingt ans, la Fubicy, Fédération des usagers de la bicyclette, organise son assemblée générale au Parlement européen, à Strasbourg, les 14, 15 et



16 avril. Le vendredi, première journée, est un colloque sur les actions du Parlement européen dans le domaine du vélo et sur ce que cela amène dans les politiques nationales, des comparaisons entre les pays seront faites sur le code de la route, l'urbanisme, la vitesse des voitures... Le samedi est consacré à l'AG proprement dite

(développement des associations : sécurité routière, scolaire, circuits vélo, études, loi sur l'air, enquêtes publiques, recours juridiques). Le dimanche fera l'objet d'une découverte à vélo des aménagements de la communauté urbaine de Strasbourg. Pour en savoir plus : Fubicy, 4, rue Brûlée, 67000 Strasbourg, tél : 03 88 75 71 90.

Vallée d'Aspe

● **Arrêt des travaux !** A la veille de Noël, le tribunal administratif de Pau, suite à une requête d'Alternatives Somport, s'est prononcé pour une suspension immédiate des travaux, le temps d'examiner les recours contre la nouvelle tranche de travaux, le contournement de Bedous. Depuis le 22 décembre, la mesure est effective et les bulldozers ont dû quitter la vallée. Le jugement est attendu pour le printemps.

● **Risques d'expulsion.** A partir du 15 mars, c'est la fin de la trêve hivernale. Les occupants de la Goutte d'Eau, toujours sous la menace d'une expulsion, appelle les personnes disponibles à venir passer la belle saison avec eux pour préparer et animer les actions contre la destruction de la vallée. Contact : La Goutte d'Eau, Cette Eygun, 64490 Bedous, tél : 05 59 34 78 83.

● **Manifestation le 7 mai.** Toutes les grandes organisations appellent à une nouvelle manifestation le 7 mai prochain. C'est Greenpeace qui coordonne les départs en bus. On peut en savoir plus au siège de Greenpeace France, tél : 01 53 43 85 85.

● **Camp espérantiste.** Du 10 au 15 juillet 2000, un camp espérantiste sur le thème de l'anticonformisme se tiendra à la Goutte d'Eau. Au programme : présentation de revues, discussion sur ce que veut dire être libertaire aujourd'hui, etc. Ça se passe en espéranto. Pour en savoir plus : Lingvo esperanto 64, Le Kiosque, 15, rue de la République, 64000 Pau, tél : 05 59 84 11 09.



Politique

Un toit pour les Verts

Les Verts louent actuellement des locaux de 500 m2. Ils cherchent des locaux plus grands (1000 m2) et lancent une souscription pour les acheter : Les Verts, 107, avenue Parmentier, 75011 Paris.

Chevènement n'est pas de gauche

Selon un sondage IFOP, 38 % des Français estiment que Chevènement est de gauche, 25 % au centre gauche, 7 % au centre droit, 10 % à droite, 2 % à l'extrême-droite. Nationalisme et socialisme, ça se classe où ? (Libération du 10 décembre 1999).

Espoirs pour les jeunes

Une association vient de voir le jour afin de collecter documents, récits, BD, livres, périodiques, cassettes audios et vidéos, films, etc qui relatent des actions positives et non-violentes en cours de réalisation et permettant d'améliorer la situation. Cette documentation sera mise à la disposition des jeunes qui cherchent comment agir dans des domaines aussi variés que les OGM, l'OMC, l'espéranto, la pollution des mers, etc. L'association cherche des traducteurs bénévoles pour diffuser des informations parues dans d'autres pays.

Renseignements contre deux timbres à : Espoirs pour les jeunes, 2, rue de l'Espéranto, 47190 Galapian, tél : 05 53 87 29 78.

Jeunes désabusés

Selon un sondage commandé par un syndicat d'enseignants, publié fin novembre dans Le Monde, les jeunes de 15 à 24 ans jugent que les problèmes les plus graves sont le chômage (76%), la violence (60%), la drogue (50%), etc. Pour améliorer cela, 91 % des sondés disent ne pas faire confiance aux partis politiques. (source : Alternative Libertaire, janvier 2000)

Marseille rencontres du CIRA

La revue Agone, revue de philosophie critique et de littérature, a lancé sa propre maison d'édition en 1998 pour permettre un questionnement de la conscience le plus large possible. Le CIRA, centre in-

ternationale de recherches sur l'anarchisme, organise le samedi 4 mars, à 17 h, à son adresse, une rencontre avec Thierry Discepolo, un animateur d'Agone. Le CIRA organise également une rencontre avec Mimmo Pucciarelli, auteur du livre «L'imaginaire des libertaires aujourd'hui», le samedi 1er avril à 17 h. Contact : CIRA, 3, rue Saint-Dominique, BP40, 13382 Marseille cedex 13, tél : 04 91 56 24 17.

Hérault écologistes du Caroux

Les «écologistes du Caroux» viennent de lancer leur revue locale «Vers la vie» que l'on peut obtenir en écrivant à : Ecologistes du Caroux, Les Seilhols, 34390 Colombières-sur-Orb.

Vous avez dit «République verte» ?

Dès la première phrase du texte, Vincent Cheynet tente de faire croire aux lecteurs peu avertis de l'organisation des villes de Paris, Lyon, Marseille, que Gilles Buna est le seul élu Vert d'une commune de plus de 10000 habitants en France. Ce qui est doublement faux.

Dans son numéro de janvier Silence, a publié un article de Vincent Cheynet attaquant Gilles Buna, maire du 1^{er} Arrondissement de Lyon et membre des Verts, ainsi que l'ensemble de l'équipe de l'arrondissement. Nous publions ici un droit de réponse demandé par les personnes concernées.

Le seul maire vert d'une commune de ce type est Noël Mamère, élu de Bègles (Gironde). Gilles Buna est, lui, le maire vert de l'un des neuf arrondissements de la commune de Lyon. Les arrondissements sont dénués de budget d'investissement, ne disposent pas de services techniques, n'ont pas de compétences et de finances pour faire des expériences nouvelles, alternatives et écologistes. La loi précise que la seule obligation du Conseil municipal vis-à-vis des arrondissements est de les consulter, pour avis, sur les projets que la ville décide de réaliser dans ceux-ci.

Par une confusion répétée (arrondissement, commune, ville, "république verte"), Vincent Cheynet tente de faire croire aux lecteurs qu'un maire d'arrondissement a les pouvoirs d'un maire de plein exercice. Depuis 1995, une situation inédite et conflictuelle s'est créée. Pour la première fois depuis la création de la loi PLM, des équipes d'arrondissement "majorité plurielle" ont été élues après des campagnes d'arrondissements. Tirant leur légitimité du suffrage universel, elles se retrouvent minoritaires au sein du Conseil municipal de la ville.

A Lyon, Raymond Barre, élu sur les décombres des "affaires Noir", à la tête d'une majorité divisée, mais respectueux du suffrage universel, a demandé à chaque arrondissement d'élaborer son propre plan de mandat en matière d'équipement (crèches, logements sociaux, équipements culturels, écoles etc.).

Des prises de positions originales

C'est ainsi que dans notre arrondissement, nous pouvons dire que si tout ce que nous avons demandé n'a pas été retenu, à l'inverse tout ce qui a été réalisé, nous l'avons demandé.

Les relations entre la mairie du 1^{er} et l'exécutif ont connu des moments de tension, par exemple lorsque le maire du 1^{er} avait fait placer les drapeaux en berne après la relance des essais nucléaires ; lors de demandes de délibération contre le canal Rhin-Rhône et pour la fermeture de Superphénix au Conseil Municipal ; des moments de contentieux juridique (sortie du journal d'arrondissement après deux procès perdus par Raymond Barre contre la mairie du 1^{er}), de mobilisation (réussir à obtenir la création d'un

groupe scolaire supplémentaire refusé initialement par la mairie centrale) ; d'échec aussi puisque nous n'avons pu ni convaincre ni contraindre l'exécutif à s'engager dans une action volontariste de revitalisation économique diurne, ou de mise en place du tri sélectif (qui in

fine sera mis en place en septembre 2000) ; de satisfactions modestes dans le cadre du budget de fonctionnement (utilisation du papier recyclé par la mairie du 1^{er}, organisation de concerts contre le G7 ou de prêts de salle (à Ras le Front pendant des années, aux artistes contre les idées noires, contre l'alliance FN - Charles Millon, à Attac, au comité contre l'embargo en Irak, etc.). Il est un domaine où l'action de la mairie du 1^{er} arrondissement et celle d'une fraction de la majorité municipale (UDF) aura été globalement consensuelle. C'est celui qui fait l'objet de l'article de Vincent Cheynet, celui des "déplacements urbains".

Déplacements urbains : cherchez l'erreur

Dans la mandature précédente, Gilles Buna et Yves Fournel (qui n'est plus au PC depuis 1994), conseillers d'arrondissement minoritaires, s'étaient opposés, avec d'autres élus (dont Etienne Tête en particulier) aux projets "Noir", tous favorables à l'automobile : opposition au projet de TEO (contournement de Lyon par un tunnel au Nord), au TOP (contournement ouest), aux parkings de centre-ville, au développement du métro, prises de position en faveur du tramway, du ferroviaire. C'est, entre autres, sur ces axes que fera campagne notre équipe en 1995. Avec la préconisation de partage de l'espace au profit des déplacements non automobiles, du développement des transports collectifs, de la création de zones tranquillisées (zones 30), de création de garages résidents pour réduire l'emprise du stationnement sur voirie.

Au sein de la communauté urbaine, l'ouverture de l'exécutif voulu par Raymond Barre permet en 1996 la mise en place d'un contrat d'objectifs incluant les grands axes du futur PDU, plan de déplacements urbains (tramway, schéma vélos, etc.) grâce à une alliance socialistes, barristes, écologistes, alternatifs et malgré les réticences des noiristes qui, après l'avoir voté n'auront cessé de freiner et de s'opposer à la réalisation du PDU.

Avec un point de désaccord (que Vincent Cheynet passe sous silence) : les élus UDF, alliés aux chabertistes (RPR héritiers de Noir) et aux socialistes incluent la réalisation du TOP

(tronçon ouest du périphérique) dans les objectifs du futur PDU.

Si la réalisation des deux premières lignes du tramway a été rendue possible dans ce mandat, c'est parce que cette alliance initiale a su, au sein de la communauté urbaine, dégager les budgets nécessaires, éviter les chausse-trappes juridiques, ou dépasser les hésitations de Christian Philip (premier adjoint UDF). Cinq ans après, le bilan, au regard des objectifs fixés pour le 1^{er} arrondissement nous semble largement positif.

Dans ce quartier, densément bâti (Vincent Cheynet confond cette réalité avec la notion de densité de population), les espaces verts publics ne sont pas rares, contrairement à ce qu'affirme Vincent Cheynet (les espaces verts publics représentent 7,34% de sa superficie totale contre environ 6% pour sept autres arrondissements, seul le 9^e se situe à 12,6%) ;

Dans ce quartier à la topographie difficile («les Pentes de la Croix-Rousse»), la totalité des aménagements de voirie ont été consacrés au partage de l'espace au profit des transports en commun, des piétons. Aucun aménagement n'aura, en 5 ans, élargi une chaussée ; tous ayant pour objet l'élargissement des trottoirs, des sorties d'écoles, de sécurisation piétonne.

Voici en la matière quelques éléments d'un bilan non exhaustif :

Amélioration des transports en commun

- renouvellement du matériel de la ligne 6 (nouveau bus prototype dont le volume est adapté à l'é étroitesse des rues, mais toujours électrique pour éviter la pollution en milieu urbain) et augmentation des fréquences, de jour comme de nuit ;

- création d'une nouvelle ligne de bus-navette réclamée depuis plus de 15 ans par des centaines de pétitionnaires dans une zone non desservie à l'est du quartier, avec régulation du stationnement et élargissement des trottoirs ;

- création prochaine d'une desserte nocturne pour le retour des noctambules.

Amélioration et revalorisation des trois axes piétons majeurs

- réaménagement de la Grande Côte en axe piéton depuis les Terreaux jusqu'au boulevard de la Croix Rousse, aujourd'hui en cours ;

- réaménagement de l'axe Carmélites (création d'un alternat — voie unique — avec réduction de la chaussée, élargissement et protection des trottoirs), de la montée Saint Sébastien (élargissement des trottoirs, pose de feux triphasés) et de la place du Griffon ; Vincent Cheynet omet cette précision et ne parle que du tronçon de trois mètres où un immeuble en saillie n'a pas rendu possible l'élargissement du trottoir. D'où notre proposition, non pas de démolir l'immeuble (il est classé dans le cadre de la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager que Vincent Cheynet confond avec le classement UNESCO qui n'engendre aucune protection juridique contre la destruction de bâtiment) mais de le faire acheter par la Ville et de créer un passage sous voûte au rez-de-chaussée, rétablissant le cheminement piétonnier ;

- aménagement de sécurité pour les piétons : la mise en sécurité des abords de chacune des écoles de l'arrondissement, plan de réhabilitation des escaliers (passage Thiaffait, Chardonnet et prochainement Pouteau) ;
 - réalisation d'un nouveau plan de circulation avec pour objectif la limitation du flux de transit (comme l'ont déjà fait des centaines de villes, par exemple par des places en alvéoles et la mise en place de nouveaux sens interdits) ;
 - réalisation en l'an 2000 des deux pistes cyclables prévues au schéma vélo du PDU, cours Général Giraud et quais de Saône (même si nous avons critiqué la modestie du schéma vélo du PDU, et l'absence de volonté politique pour la mise en place d'une intermodalité vélo-bus-métro, nous apprécions la réalisation d'ascenseurs et de rampes d'accès vélos, avant 2001 dans les stations métro Hôtel-de-Ville et Croix-Rousse).
 - parkings vélos réalisés (4 en surface, plus accès au parking de centre ville dans le 1er).
- Nous proposons aux lectrices et lecteurs de Silence qui le souhaitent une visite groupée des aménagements déjà réalisés depuis le début du mandat.

Une accumulation de mensonge

Ces réalités étant incontestables, il ne reste à Vincent Cheynet que l'accumulation de mensonges :

- Mensonge quand il prétend que "tous les élus du 1er possèdent une voiture". Sur 11 conseillers de la majorité, 3 n'ont pas de voiture. Sur les trois élus verts, deux n'ont même pas le permis.

● Mensonge par omission lorsque Vincent Cheynet écrit "Gilles Bona défend en revanche le projet de tramway dans Lyon. En aurait-il été de même si celui-ci traversait son arrondissement". Le Plan des Déplacements Urbains prévoit que la ligne Laurent Bonnefoy-Vaise, qui doit être réalisée en début du mandat prochain, traverse l'arrondissement, en Presqu'île et sur le quai Saint Vincent.

● Mensonge grossier concernant les parkings. Vincent Cheynet confond les parkings (aspirateurs à voitures ouverts à tous avec tarifs favorisant la rotation courte) et les garages résidents qui permettent d'accueillir les voitures des habitants abonnés au mois et stationnant aujourd'hui sur voirie. Toutes les déclarations publiques (cf. compte rendus officiels des Conseils d'arrondissement, des Conseils municipaux, des Conseil communautaires) témoignent de notre refus des parkings et de notre souhait de construction de garages résidents. Nous les tenons à disposition des lecteurs qui le souhaitent. Par deux fois au cours du mandat, nous nous sommes heurtés aux ex-noiristes qui préconisaient et préconisent encore la création de parkings souterrains, boulevard de la Croix Rousse en particulier. Les élus UDF ont voté pour, alors que nous avons proposé un garage résident en silos sur un emplacement voisin qui, de plus, pourrait accueillir en rez-de-chaussée les véhicules du marché forain qui se tient chaque jour sur le boulevard.

● Mensonge par omission encore, concernant la réunion d'un comité d'intérêt local (nouvelle erreur car il n'existe pas de CIL mais un comité de quartier avec lequel nous travaillons en collaboration étroite). La demande relatée par Vincent Cheynet a bien été formulée. Elle n'a pas été re-

tenu, ni par les parents d'élèves, ni par le comité. La solution adoptée ayant été la création sur tout le quartier d'une zone 30 avec rétrécissement de la voirie, élargissement et protection des trottoirs, végétalisation et mise en sécurité des abords des groupes scolaires par des feux tricolores et des rehaussements de voirie aux entrées et sorties de toute la zone 30. Les Noiristes nous accusent, décimètre au poing, d'avoir supprimé, par dogmatisme antivortice, 17 places de stationnement dans la zone tranquillisée.

Signalons au passage que cette zone 30 est la première à avoir été réalisée à Lyon par accord entre mairie centrale et mairie d'arrondissement. Le plan de création de zones 30 proposé le 16 juin 1998 aux maires d'arrondissement ayant été repoussé à l'unanimité des maires de droite présents ce jour-là.

Intention malveillante : ne cherchez plus l'erreur

Passons sur l'affirmation "changer d'étiquette afin de conserver ou de conquérir un poste est une pratique courante". Gilles Bona, membre d'une organisation autogestionnaire (AMR) puis du PSU entre 1969 et 1978, n'avait plus d'appartenance politique lorsqu'il fut élu conseiller d'arrondissement en 1989. Il n'a rejoint les Verts qu'ultérieurement (1990). Il en est membre depuis 10 ans. Etienne Tête est membre des Verts depuis leur création en 1984. Vincent Cheynet, lui, a été successivement, sur une période plus courte, membre des Verts, du MEI, puis aux dernières nouvelles aurait quitté le MEI.

Il reste à répondre à l'accusation insultante de discours sécuritaire et antimarginaux, renforcée par le titre "c'est la faute aux étrangers", titre qui tend à faire croire à une xénophobie de notre équipe (qui s'est toujours prononcée pour le vote des émigrés aux élections locales et la défense des victimes de la loi Pasqua-Chevènement). Même si le lecteur attentif comprendra que les



étrangers sont les automobilistes en transit, il reste que l'unique objectif de cet article est de nuire, de diffamer, quitte à mentir de manière éhontée. Vincent Cheynet attribue à la mairie du 1er les conclusions d'une étude confiée par la communauté Urbaine à une structure indépendante (Tremplin, juin 99) analysant entre autres les effets du transit sur les problèmes de déplacements dans le 1er. Vincent Cheynet aurait pu tout aussi bien les attribuer à Christian Philip...

● Est-ce sécuritaire d'exprimer des inquiétudes sur le trop grand développement de la vie nocturne dans ce quartier, avec environ 450 établisse-

ments de nuit, concentrés parfois dans quelques rues d'une même zone, avec les phénomènes de nuisances sonores, de bagarres, de trafics, de racket, d'insalubrité ?

● Est-ce sécuritaire de vouloir freiner, réguler (et non éradiquer) cette tendance à la pigalisation ?

● Est-ce être sécuritaire que d'avoir demandé et obtenu la mise en vigueur de mesures préfectorales et municipales pour rendre cette vie nocturne plus compatible avec la vie des riverains et de veiller à l'application de la loi Ségolène Royal sur le bruit, qui partout en France oblige les établissements recevant du public à des mesures d'insonorisation...

Dans certains secteurs, nous assistons au départ d'habitants, les plus mobiles (les plus aisés ?), qui fuient les désagréments de cette concentration d'activités nocturnes. Restent les captifs (ceux qui n'ont pas les moyens de se reloger ailleurs, ceux qui n'ont plus l'énergie de le faire — personnes âgées ou isolées —, ceux qui n'ont pas les relations pour le faire...) que, contrairement à ce qu'insinue Vincent Cheynet, nous ne confondons pas avec des marginaux...

C'est dans ce contexte que nous avons résisté aux pressions de piétonisation qui se traduisent immanquablement aujourd'hui par une aggravation de cette tendance à la pigalisation. Nous avons, en accord avec les objectifs du PDU, préféré le développement des zones 30, qui donnent (cf. code de la route) priorité aux piétons, aux vélos, aux transports en commun, sans interdire l'automobile, et réclamé à la Ville (c'est de sa compétence) une action volontariste de maîtrise des locaux vides en rez-de-chaussée pour développer une activité diurne (liée à la création : nouvelle technologie, artisanat, métiers de la mode, etc.).

Nous ne croyons pas à l'avenir d'un quartier qui serait monospécialisé, vidé de sa richesse essentielle, celle de la diversité de ses habitants, de ses modes de vie, de ses cultures, de ses multiples origines ethniques.

Nous constatons qu'un pourcentage des habitants semble avoir compris notre démarche : progression en pourcentage de toute la gauche plurielle et des Verts aux élections successives depuis les municipales : cantonales, législatives, européennes, avec l'un des meilleurs scores en France pour Daniel Cohn-Bendit (un étranger !) dans le 1er avec 23,9%.

Différence philosophique

Il est vrai qu'une différence philosophique fondamentale nous oppose à Vincent Cheynet. Nous souhaitons confronter nos idées, nos propositions à la réalité, essayer de convaincre plutôt que de prôner une théorie où les écologistes seraient une élite éclairée. La théorie des avant-gardes conduit à la dictature, l'histoire de ce siècle nous l'enseigne. Nous préférons le débat à la contrainte, la discussion à l'interdiction, l'argumentation à l'insinuation, au mensonge ou à l'injure. Nous ne pouvons que regretter que cette attitude ne soit pas toujours partagée. Il n'y aura jamais de république verte, tant mieux ! Mais nous souhaitons toujours plus de verts au sein de la République...

Françoise BESNARD
Antoine Laurent FIGUIERE
Gilles BUNA ■

Elus Verts du premier arrondissement de Lyon.

Les pauvres plus pauvres...

La bourse pourrait nous faire croire que nous vivons une croissance économique formidable. Les chiffres de la Banque mondiale nous rappellent que le nombre de pays où la richesse par habitant baisse est passé de 23 en 1996 à 43 en 1999. (source : *Peuples Solidaires*, janvier 2000)

Pauvres mais écolos

Selon une étude parue dans *The Economist*, et contrairement aux idées reçues, les préoccupations environnementales ne sont pas plus développées dans les pays riches que dans les pays pauvres. Selon un sondage portant sur 30 000 personnes de 27 pays, à la question de savoir si la personne a déjà renoncé à acheter un produit pour des motifs environnementaux, c'est aux USA que l'on a le plus gros taux de réponses positives (61%), mais devant le Mexique (58%), la Chine (53%), la Turquie (51%), le Venezuela (42%), le Nigéria (42%), la France (41%), le Royaume-Uni (41%), l'Inde (31%), le Japon (28%), etc... Quand on leur demande s'ils seraient prêts à payer 10% plus cher pour un produit «vert», la réponse est positive pour les deux tiers des Vénézuéliens, pour la moitié des Chinois, des Indiens ou des Égyptiens. En France, au Royaume-Uni et au Japon, c'est moins d'une personne sur cinq. (source : *Courrier International*, 13 janvier 2000)

Tchad radio associative

Plusieurs associations des droits de l'homme se sont regroupées pour mettre en place, au Tchad, une radio associative «FM Liberté». On y retrouve la Ligue des droits de l'homme tchadienne, Tchad Non-violence, l'association de promotion des libertés fondamentales au Tchad, l'Union syndicale du Tchad, etc. Un local a été trouvé et l'autorisation d'émettre a été obtenue. Mais l'initiative butte pour le moment sur le manque de moyens financiers. On peut les aider en prenant contact avec *Tchad Non-violence*, BP 1266, N'Djaména, Tchad, tél/fax : 00 235 51 72 83. (source : *Le Cun du Larzac*)

Burkina résistance populaire

Le 13 décembre 1998, le journaliste Norbert Zongo et trois autres personnes meurent dans un soi-disant accident de la route : des traces de balles sont relevées sur la voiture (voir n°243 et 244). Depuis les manifestations pour demander la vérité se sont maintenues tout au long de l'année 1999... avec notamment près de 30 000 personnes dans les rues pour le premier anniversaire de l'attentat. Le président, Blaise Compaoré, mis en cause, a essayé la manière forte en arrêtant cinq personnalités de premier plan, dont Halidou Ouedraogo, président de la ligue africaine des droits de l'homme et Sankara Benwendé, de l'Union des avocats. Accusés de «démoralisation de l'armée et appel à la dissidence», ils ont comparu le 27 décembre, défendu par... 65 avocats du pays, et sous le regard de nombreux représentants étrangers. Ils ont bénéficié d'un non-lieu pour vice de forme, vice de procédure et faits non constitués. La justice, habituellement sous haute dépendance, a senti qu'elle ne pouvait faire face à une telle mobilisation populaire. Les manifestations continuent pour demander la vérité. Le candidat vert aux dernières élections (voir n°239) trône toujours, comme ministre sans portefeuille, aux côtés du dictateur local.

Canada Innus menacés

Jusque dans les années 60, les Innus, habitants des territoires géants du nord du Canada vivaient dans une relative paix. Depuis, la multiplication des projets économiques de toutes sortes menacent la survie de ces habitants d'origine. Afin de permettre le dévelop-

Brésil : des indiens à contre-courant du «progrès»

Le gouvernement brésilien a pour projet prioritaire de transformer trois fleuves affluents en une voie navigable de 2516 km. Il s'agit du Rio das Mortes, de l'Araguaia et du Tocantins qui se jette dans l'océan Atlantique à Belém. Ces trois cours d'eau constituent la limite méridionale de l'Amazonie et une zone de transition entre les régions écologiques de l'Amazonie et de la savane arborée du Cerrado. Ce projet servirait principalement à exporter le soja produit au Mato Grosso. Montant prévu des travaux : 220 milliards dont 100 par le gouvernement brésilien et 100 par une banque japonaise spécialisée dans l'import-export. Sont prévus : dragage, destructions des bancs rocheux, rectification des courbes, écluses au niveau de barrages déjà existants ou à créer (au moins quatre), série de ports... Environ 20 000 Indiens qui se sont sédentarisés le long des cours d'eau sont menacés par ce projet. La plus grande île fluviale du monde (20 000 km²), classée en réserve indigène, est menacée. Ce projet favorisera l'implantation de grands propriétaires dont les exploitations provoquent déjà une baisse importante des réserves de gibier des Indiens. La maîtrise de l'eau entraînera une baisse du nombre de poissons, la qualité de l'eau baissera, la végétation sera modifiée. Le soja est destiné à engraisser les porcs et les poulets européens et à rembourser les prêts du FMI. Alors que dans cette région, la population est autonome, l'introduction de ces grandes cultures risque de modifier radicalement les conditions de vie et de détruire l'autosuffisance alimentaire. Pour en savoir plus : *Collectif Karaja*, Edith Wenger, 33, route du Polygone, 67100 Strasbourg.

pement de bases militaires, de barrages hydrauliques, de compagnies minières et forestières, les Innus ont progressivement été sédentarisés, principalement dans le nord du Québec et au Labrador. Aujourd'hui, dans ces communautés, les taux de suicide, d'alcoolisme, d'abus sexuels et de violence familiale sont extrêmement élevés (174 suicides pour 100 000 habitants contre 14 dans le reste du Canada). Les Innus revendiquent la propriété de la terre où ils habitent depuis au moins 7000 ans. Alors que le gouvernement canadien met en avant sa «générosité» avec les Indiens, ceux-ci ne voient pas la situation du même œil : les compensations financières déstabilisent leur mode de vie et donc menacent leur survie à terme. Une campagne de lettres internationales a été lancée début janvier par Survival international pour de-

mander l'arrêt des méga-projets et une négociation globale sur la question des terres. Pour en savoir plus : *Survival international*, 45, rue du Faubourg-du-Temple, 75010 Paris.

France et dictatures africaines

Quel est le point commun entre Idriss Déby au Tchad, Théoneste Bagosora au Rwanda, Ibrahim Baré Maïnassara au Niger ou Azali Assoumani aux Comores ? Ces colonels et généraux sont passés par l'école de guerre, à Paris, avant de fonder un coup d'Etat, soutenu par la France. On arrête le colonialisme quand ? (source : *Billets d'Afrique*, juin 1999)

Paris-Dakar ▶

● **Mépris Total.** Total est l'un des gros sponsors du Paris-Dakar. Le budget annoncé de cette course était de l'ordre de 30 millions de francs. Avec le survol obligé du Niger pour éviter un pillage annoncé de la caravane, c'est dix millions de plus qu'il a fallu financer. Là pas de problème, on trouve l'argent. Cela met le budget du Paris-Dakar au niveau de l'aide débloquée — difficilement — par Total pour la marée noire en Bretagne.

● **Quarantième victime.** Le 8 janvier, une fillette burkinabé a eu le malheur de traverser la rue devant un véhicule de la course. Son nom, on l'ignore. Par contre, celui du vainqueur de l'étape est en page sport. C'est la quarantième victime de la course en vingt ans.

APRÈS LES POLLUTIONS MARITIMES ET TERRESTRES



Jardinage biodynamique

Pour apprendre les techniques de jardinage biodynamique, une série de stages est organisée à Vendôme (41) et Cluny (71) : stage d'initiation 6-7 mai à Vendôme, 13-14 mai à Cluny. Stages animés par Pierre Masson, conseiller en biodynamie. Pour en savoir plus : *Mouvement de culture biodynamique*, 5, place de la Gare, 68000 Colmar, tél : 03 89 24 36 41.

Ile-de-France éducation alternative

L'association Oiseau-Lyre organise le samedi 4 mars à Ablon-sur-Seine, le premier forum sur l'éducation alternative. Au programme : et si on révolutionnait l'école, si on essayait, si on y croyait ? Conférences de Roger Auffrand de l'Agence Information Enfance et éditeur de l'annuaire des écoles différentes, de Jean Biès, de Terre du Ciel, de Lara Laurend de l'Oiseau-Lyre. Tables rondes sur la pédagogie institutionnelle, la pédagogie Freinet, les écoles Montessori, la pédagogie Steiner, l'Ecole du possible. Programme complet : *Oiseau-Lyre*, 5, rue Pierre-Brosselette, 94480 Ablon-sur-Seine, tél : 01 45 97 50 19 (le matin).

Salons, fêtes, foires

● **Saint-Malo : Cap'Bio**. 25 au 27 février. Espace Dugay-Trouin. 2e édition. Vivre différemment et naturellement. Programme : *Perspective*, 5, square Albert-Gorgiard, 35700 Rennes, tél : 02 33 60 17 27.
● **Lyon : Primevère**. Du 3 au 5 mars. Eurexpo-Lyon. 14e édition. Thème : choisir les éco-énergies. 330 stands. Quelques conférences : l'OMC (ATTAC, vendredi 3, 19h), *diviser par deux notre consommation* (Olivier Sidler, vendredi 19h), *manger bio, un acte écolo* (Biocoop, samedi 4 à 11 h), *nucéaire, par ici la sortie* (Inestène, samedi 11 h), *démocratie participative* (avec entre autres Mimmo Pucciarelli, samedi 14 h), *les véloroutes* (samedi 14 h), *consommateurs des choix énergétiques* (René Hamm de Silence y présentera les exemples allemands de régies municipales autonomes, samedi 14h), *la marche mondiale des femmes* (Femmes solidaires et MFPP, samedi 16h), *énergie solaire dans les pays du sud* (Dominique Grouès, samedi 16 h), *au cœur des émotions de l'enfant* (Isabelle Filliozat, samedi 18h),

production d'électricité à la maison (Jean-Paul Depardon, samedi 18h), *les effets de la pollution routière* (DARLY, dimanche 5 à 10h), *politiques énergétiques européennes* (Greenpeace et Ademe, dimanche 10h), *perceptions du phénomène sectaire* (Paul Ariès, dimanche 13 h), *les SEL : pour un vrai débat* (Denis Bayon, dimanche 15h), *de la radioactivité dans vos casseroles* (CRIL-Rad, dimanche 15h), *de la tempête au bois-énergie* (ITEBE, dimanche 15h), *montagnes : les transports droit dans le mur* (WWF, dimanche 17h), *énergies présentes et futures* (Phébus, CLER, dimanche 17h). Pour en savoir plus : *Primevère*, 9, rue Dumenge, 69004 Lyon, tél : 04 74 72 89 90.

● **Nîmes : Sésame**. 3 au 6 mars. Parc des Expositions. 8e édition. Thème : devenir l'acteur principal de son mieux-vivre. 150 exposants. Programme : *Sésame*, 25, chemin du Céjouchiné, 30900 Nîmes.

● **Paris : Vivez autrement naturellement**. 16 au 20 mars. Espace Auteuil. Programme : *SPAS*, tél : 01 45 56 09 09.

● **Rhône : foire au miel et aux produits biologiques**. Dimanche 19 mars, 9h à 19h, 11e édition. Salle polyvalente de Chazay-d'Azergues. Programme : *Altern'info*, André Abeillon, 8, rue Jean-de-la-Fontaine, 69380 Chazay-d'Azergues, tél : 04 78 43 02 19.

● **Cambrai : Forum bio**. 19 et 20 mars. Palais des Grottes. 7e édition. Programme : *Nature & Progrès*, 17, rue Bohain, 59400 Cambrai, tél : 03 27 79 54 33.

● **Metz : Foire éco-biologique**. Première édition, 24 au 26 mars, Palais des Congrès. Programme : *Equilibre Naturvie*, 46 A, rue Chabert, 57070 Metz, tél : 03 87 66 85 61.

● **Perpignan : Primavera**. 24 au 26 mars. Palais des expositions. Salon et festival film-nature. 2e édition. Programme : *Jeunes pour la nature*, Digue d'Orry, avenue Louis Torcat, 66000 Perpignan, tél : 04 68 52 36 78.

● **Montluçon : Bio'Nature**. 25 et 26 mars. Centre de rencontres économiques et culturelles. 3e édition. Programme : *Bionature*, BP1144, 03103 Montluçon, tél : 04 70 08 14 40.

Hérault énergie et habitat

L'association Gefosat propose des stages de deux jours pour apprendre à appréhender la question de l'énergie dans l'habitat et répondre au mieux aux besoins (chauffage, éclairage, isolation, énergies renouvelables), etc. Prochains stage : les 18 mars et 1er avril. Pour en savoir plus : *Gefosat, Maison de la mer, quai Baptiste-Guitard*, 34140 Mèze, tél : 04 67 18 77 02.

Compost à domicile

De plus en plus de gens essaient de faire leur propre compost. Encore faut-il savoir ce que l'on peut composter. Voici quelques indications :

- **Aiguilles conifères** : difficile car acides, à utiliser comme paillis dans le jardin.
- **Algues** : oui, mais après rinçage pour éliminer le plus possible le sel.
- **Carton** : oui, en coupant en petits morceaux, en mouillant et en mélangeant avec des matières « vertes »... mais mieux vaut d'abord penser à la recycler.
- **Cendres** : oui si elles proviennent du bois ou de papier simple, en petites quantités. Non s'il s'agit de cendres de barbecue, de contre-plaqué, de papier glacé... qui contiennent des produits toxiques.
- **Champignons** : oui, excellents.
- **Cheveux** : oui, sauf s'ils sont teints avec des produits chimiques.
- **Coquilles de fruits de mer** : oui, mais en les broyant.
- **Coquilles de noix** : oui en les broyant, peut aussi servir pour un paillis dans un jardin.
- **Coquilles d'œuf** : oui, en les broyant, nourriture pour les vers de terre, neutralisent l'acidité, aident à lutter contre les limaces.
- **Copeaux de bois** : les plus petits possibles, humidifiés. Les gros morceaux peuvent servir pour des paillis.
- **Déchets d'animaux domestiques** : à éviter, risque de développement de maladies et de parasites. N'utiliser que le fumier qui lui est excellent.
- **Eau de vaisselle** : oui si elle ne contient pas de détergent chimique.
- **Epis de maïs** : oui en les déchiquetant et en les humidifiant.
- **Feuilles** : oui en les humidifiant, à mélanger avec des produits riches en fibres.
- **Feuilles de thé** : oui, riche en azote, peu servir d'engrais directement pour certaines plantes. Les sachets sont également compostables.
- **Foin et paille** : oui, riches en fibres, peu nutritif.
- **Fruits et agrumes** : oui, déchiquetez les zestes, à enfouir dans le tas pour éviter les mouches.
- **Fumier** : oui, plus il est frais, plus il aide au compostage.
- **Gazon en motte** : oui, en ne laissant pas de trop de terre et en mettant la motte tête en bas et en la recouvrant.
- **Herbes de tonte** : oui, en la mélangeant. En laisser sur le sol après une tonte pour alimenter le gazon.
- **Mauvaises herbes** : oui dans certaines conditions. Évitez les plantes en graines et les racines persistantes, évitez les mauvaises herbes mortes du traitement par pesticides ou herbicides.
- **Marc de café** : oui, bonne nourriture pour vers de terre, s'utilise directement pour nombreuses plantes, les filtres déchiquetés peuvent aussi être compostés.
- **Papier** : d'abord chercher à le réutiliser, le recycler. Sinon compostable si pas en couleur ou glacé (produits chimiques).
- **Peaux de banane** : oui, se décomposent rapidement, accélère un compost.
- **Plantes malades** : non, la chaleur du compost peut être insuffisante pour détruire la maladie.
- **Plumes** : oui, forte teneur en azote, bien humidifier.
- **Poisson** : problème d'odeur et de parasites pour le poisson frais. Pas de problème pour le poisson séché.
- **Poussière et duvet** : dépend de l'environnement. Si les sols sont naturels, les poussières peuvent être compostées. Idem pour les filtres de sèche-linge si les textiles sont naturels.
- **Produits laitiers** : non, les matières grasses bloquent l'air du compost et les odeurs attirent les parasites.
- **Rhubarbe** : les tiges oui, les feuilles non, elles sont toxiques.
- **Sciure** : de bois dur, en petite quantité : possible. Bois de résineux peut bloquer le compostage. La sciure de contreplaquée à éviter car contient des produits toxiques.
- **Sol, terre** : oui, à mettre en petits tas car apporte des décomposeurs dans le compost et évite le compactage.
- **Soupes** : oui si de légumes, non si produits laitiers ou viande.
- **Tissus** : oui si les fibres sont naturelles (laine, coton, feutre, soie...) mais en petites quantités.
- **Viande et os** : non en général car source de parasites et d'odeurs. Exception : la farine d'os qui est une excellente source d'azote.



Les bâtiments de haute qualité environnementale

Si vous avez parlé autour de vous des «découvertes» que vous avez faites en lisant *Silence* ou d'autres revues comme *Les Quatre saisons du jardinage* sur des sujets comme les traitements des bois, les isolants naturels, les énergies renouve-

HQE, c'est l'application du concept de développement durable à toutes les activités de bâtiment et de travaux publics.

La HQE est dictée par l'état de l'environnement et porte son regard sur les impacts que, directement ou indirectement, de près ou de

Même bâtiment, réalisé en matériaux locaux comme la terre crue prise sur place et le bois de la région : sommes-nous plus HQE que précédemment ?

Dernier exemple : nous avons construit un bâtiment bioclimatique en matériaux locaux, sans (trop) de toxiques ou fibres cancérogènes, la plupart des matériaux ont été sévèrement sélectionnés mais nous avons oublié que notre lycée, notre entreprise ou notre ensemble de logements... devait être accessible autrement qu'en voiture individuelle : les impacts transport ne risquent-ils pas de tirer notre «super HQE» vers le bas ?

A partir de ces quelques cas d'école un peu simplifiés, vous avez compris que personne ne peut d'un coup de baguette magique, décider qu'un bâtiment est très HQE, un peu HQE ou pas du tout HQE.

Il est en fait inévitable d'établir un cahier des charges qui prenne en compte de nombreux critères, de le faire admettre à un nombre considérable de professionnels, et de faire en sorte qu'il soit appliqué depuis le début du processus de conception du bâtiment jusqu'à son achèvement et même au-delà (fonctionnement).

Derrière le sigle HQE, des architectes essaient d'introduire les préoccupations environnementales dans les constructions récentes.

lables..., vous avez probablement eu le sentiment d'être bien isolé dans vos convictions. Si vous en avez touché un mot à des professionnels du bâtiment, là, vous avez probablement eu l'impression que vous viviez dans un monde à part, une sorte d'enclave culturelle et qu'il faudrait sans doute plusieurs siècles pour qu'une réflexion sur l'écologie du bâtiment atteigne les milieux professionnels.

loin, la construction mais aussi la réhabilitation et l'entretien des bâtiments ont sur l'environnement planétaire (dit aussi global), sur l'environnement régional (local) et sur l'ambiance intérieure des espaces clos.

Comment évaluer la qualité environnementale ?

Evidemment, la HQE n'est pas simple et en fait encore plus redoutable à évaluer qu'à définir. Essayons ensemble : dessinons un bâtiment similaire à la plupart de ceux que l'on produit actuellement et prescrivons deux mètres de capteurs solaires thermiques pour produire quelque eau chaude et laver quelques mains. Sommes-nous HQE ?

Idem, avec 200 mètres carrés pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire ?

Toujours la même architecture, mais sans les capteurs et en mettant en œuvre un tri sélectif très efficace des déchets de chantier : combien haute devient la qualité environnementale ?

Un nouveau concept

Et voilà que, tout récemment, vous avez entendu une conversation entre deux purs et durs des chantiers : refus du polyuréthane, de la colle néoprène, des fenêtres en PVC, de la climatisation ou du chauffage électrique, et d'une bonne couche de pliolite au xylène sur les façades. Ils parlaient, avec tout le jargon qui attestait de leurs compétences de «HQE».

Vous avez tendu l'oreille et cru reconnaître quelque chose comme une sorte de mixture (un peu indigeste) entre le développement durable, la construction des volumes bâtis, un zeste de confort des futurs occupants, une pincée de maladies professionnelles des artisans du bâtiment, le tout agrémenté de tout ce qu'a consommé et consommera le futur site bâti.

«HQE», c'est un sigle un peu disgracieux qui s'est, depuis quatre ou cinq ans, développé dans un milieu de techniciens du bâtiment et de services techniques de collectivités territoriales. C'est un dernier-né dans le monde des onomatopées de l'urbanisme... mais certainement prometteur. La «haute qualité environnementale» (sous-entendu, des constructions) fait inexorablement tache d'huile malgré les habitudes ancrées, les intérêts qu'elle bouscule, les lenteurs, les retours en arrière, les incertitudes, les réticences et même quelques crocs-en-jambe.

Premières réalisations

La complexité de la démarche n'a pas effrayé les collectivités territoriales qui ont ouvert la voie. Historiquement, c'est la région Nord-Pas-de-Calais qui s'est jetée à l'eau la première. Elle a initié, dès 1995, une démarche HQE pour la réalisation du nouveau lycée de Calais : éolienne + photovol-

Un lycée HQE de Calais





**Un lycée HQE
de Caudry
(en chantier)**

taïque + cogénération + récupération d'eau de pluie. Elle a récidivé à Caudry pour un autre lycée : puits canadiens, toitures végétalisées ou en bardeaux de mélèze..., puis, plus récemment à Somain (en projet).

La région Limousin a suivi avec un nouveau lycée à Limoges, la région Provence-Côte-d'Azur avec un lycée à Vence. On parle aussi d'un projet à Alfortville. La région Rhône-Alpes a décidé en 1998 que tous les lycées à construire et à réhabiliter dans ses huit départements devraient répondre à un cahier des charges HQE, liste non exhaustive, bien entendu.

De nombreuses communes se sont également engagées : parmi les très nombreux appels d'offre qui paraissent chaque semaine, un (petit) pourcentage précise que le futur bâtiment fera l'objet d'exigences HQE, ce qui sous-entend que les équipes de maîtrise d'œuvre seront choisies en tenant compte de leurs compétences en écologie de l'architecture. Citons pas exemple : Meylan (dans l'Isère, 38 logements avec plancher solaire direct, briques G, récupération d'eau de pluie...), Pailharès (Ardèche, atelier communal entièrement en bois de pays non traité), ainsi que la ville de Lyon (programme de financement européen pour 2000 logements avec économies d'énergie et recours aux énergies renouvelables).

Quant au ministère de l'Environnement, il fait aussi dans la HQE et vient, entre autres,

de lancer la construction de la direction régionale de l'Environnement de Basse-Terre en Guadeloupe en exigeant des compétences «dans le domaine de la haute qualité environnementale» : le contraire aurait été difficilement soutenable.

La référence est anglaise

Qui s'est penché en premier sur les notions décrites tout au long des épais cahiers des charges rédigés à l'occasion de chacune des opérations ? Les Français ? Que nenni ! Vous nous connaissez, à part quelques milieux écologiques spécialisés, les Français se réveillent souvent très tard (et précipitamment) sur ce genre de sujets. La gestion des précautions à prendre vis-à-vis de l'amiante en a été une mémorable illustration.

Les premiers à avoir mis au point un système de notation qui permette d'additionner des notions aussi différentes les unes des autres, de leur affecter des coefficients de pondération et d'obtenir une évaluation fiable de la qualité environnementale, ce sont nos voisins britanniques. En publiant, depuis 1990, toute une série de «méthode BREEAM», le Building Research Establishment et son département «Centre for Sustainable Construction» situé à Watford au nord de Londres, s'est assurément placé en position de référent en la matière.

Chaque édition propose des cahiers des charges qui servent à l'évaluation de chaque type de bâtiment et annonce également les thèmes qui n'ont pas encore été finalisés mais sur lesquels des recherches sont en cours.

En France, chacun établit un peu son cahier des charges dans son coin, à l'occasion d'un projet. On copie les méthodes Bream ou d'autres comme la Bims hollandaise, des méthodes suisses ou allemandes.

Faut-il normaliser ?

Arriver à un label, une norme ou une méthode unique d'évaluation HQE paraît à la fois souhaitable et redoutablement difficile à mettre en œuvre. L'analyse de vie d'un bâtiment est autrement plus complexe que celle d'une lessive ou d'une bouteille d'eau minérale, et les expérimentations en cours montrent qu'elle est également plus difficile à maîtriser que l'attribution d'une norme ISO 14000 (environnement) à une entreprise. Le risque est grand de voir plusieurs systèmes parallèles, parfois contradictoires se développer. Prenons le risque : après tout, c'est peut-être dans la concurrence des cahiers des charges que la planète y retrouvera le mieux ses petits.

Maxime TASSIN ■

L'auteur est architecte au sein de l'atelier EO de Grenoble qui se spécialise dans la haute qualité environnementale.

Cet article est repris des *Quatre Saisons du Jardinage*, n°119 de novembre-décembre 1999, BP 20, 38711 Mens cedex.

Pour en savoir plus :

- *Habitat, Qualité, Santé, clefs en main, le guide de l'habitat sain*, par les docteurs Pierre et Suzanne Déoux, Ed. Médiéco, Andorre, 1997. Un ouvrage incontournable pour approcher les aspects santé qui sont inclus dans la santé environnementale.
- *L'habitat écologique, quels matériaux choisir ?* par Friedrich Kur, Ed. Terre Vivante, Mens, 1998. Un guide qui traite surtout des matériaux et qui donne de nombreuses adresses indispensables quand on est au pied du mur.
- *Intégrer la qualité environnementale dans les constructions publiques*, MICQP, association HQE, Plan construction et architecture, CSTB, Paris, 1998. Le point de vue des organismes officiels les plus engagés sur la HQE.
- *Eco-logis, la maison à vivre* par Thomas Schmitz-Günther, Ed. Könemann, Köln-Paris, 1999. Un ouvrage récent qui fait autorité en Allemagne, traduit en français et adapté au contexte hexagonal par Terre Vivante.
- *La bioclimatisation*, dossier du n°244 de Silence.

Gironde : réacteurs inondés et transparence bouchée

Prix CRII-Rad et Prix Superphénix

La CRII-Rad, commission de recherche indépendante d'information sur la radioactivité, vient de créer deux prix. Le prix CRII-Rad récompense une action positive dans le domaine de la radioprotection et du droit à l'information sur les dossiers du nucléaire. Pour 1999, ce prix a été remis au secrétariat d'Etat à la santé pour la mise en place d'une obligation de contrôle du radon dans les établissements scolaires et publics, pour avoir décidé, à compter du 1er décembre 1999, de collecter les objets au radium d'utilisation médicale et pour ses efforts de transparence dans le domaine de la radioprotection. Le prix Superphénix épinge les actions qui au contraire portent atteinte à la sécurité des travailleurs ou des populations, en-

La tempête du 27 décembre 1999 a provoqué une brusque montée des eaux sur le site de la centrale nucléaire du Blayais, située dans l'estuaire de la Gironde, en aval de Bordeaux. L'eau a pénétré dans deux des quatre bâtiments réacteurs provoquant une inondation de tous les circuits électriques, ceci entraînant la perte du contrôle du refroidissement des deux réacteurs. Au même moment, sous l'effet du vent cette fois, l'ensemble du réseau électrique interconnecté de la région s'effondre comme un château de cartes, entraînant des difficultés supplémentaires. Les réacteurs se sont heureusement arrêtés tout seuls, en autogestion. Les deux réacteurs devront être maintenus à l'arrêt de nombreuses semaines, EDF devant sécher puis vérifier le fonctionnement de l'ensemble des commandes électriques. Dans *Sud-Ouest* du 6 janvier, le maire de Braud-et-Saint-Louis, commune où se trouve la centrale, a demandé publiquement qu'il puisse «être en mesure d'évacuer les populations» en cas d'accident majeur. Dans le même quotidien, un professeur de physique nucléaire déclare : «Je ne veux pas faire de catastrophisme, mais un jour ou l'autre, il y aura une fusion de cœur de centrale en France. Et ce sera autre chose à gérer qu'une forêt sinistrée. Les arbres, cela repousse». Si le réseau électrique national a totalement été rétabli dès le 13 janvier, ce n'est pas le cas de la centrale du Blayais. L'incident a, pour le moment, été classé 2 sur une échelle de 7. Une nouvelle fois, nous sommes passés très près d'un accident majeur. Une nouvelle fois, EDF ne communique aucune information. Environ 150 personnes ont manifesté le 8 janvier à Bordeaux pour demander une enquête indépendante sur cet incident. On sait qu'EDF a fait des mesures de radioactivité entre la centrale et la mer : ceci nous fait dire que probablement l'eau, en ressortant, a entraîné des effluents radioactifs liquides... mais pour le moment, c'est le black-out total. (source : Réseau Sortir du nucléaire)

INONDATION À LA CENTRALE DU BLAYAIS



USSEPERE

trave le droit à l'information. Ce prix a été remis en 1999 à la Cogéma pour ses campagnes publicitaires et son site internet regorgeant d'informations tronquées et trom-

peuses. Le prix a été remis également à la DSIN, Direction de la sûreté des installations nucléaires, pour sa mauvaise gestion des demandes d'autorisation de rejets chimiques et radioactifs des installations nucléaires. Contact : CRII-Rad, 471, av. Victor-Hugo, 26000 Valence, tél : 04 75 41 82 50.

concertation a choisi ces sites sans aucune concertation puisqu'après enquête de la presse quotidienne, il s'avère que les maires locaux ignoraient totalement ces projets. Pour en savoir plus : Réseau Sortir du nucléaire, 9, rue Dumenge, 69004 Lyon, tél : 04 78 28 29 22. Rapport disponible sur internet : www.sortirdu nucléaire.org.

Réseau Sortir du nucléaire

Une centaine de personnes ont participé à l'assemblée générale et de nouvelles campagnes ont été décidées : une campagne réalisée avec la CRII-Rad contre la dissémination des déchets radioactifs (qui sera encartée dans un prochain numéro) durera jusqu'à l'été. Pendant la semaine du 24 au 30 avril (anniversaire de Tchernobyl) une semaine d'actions décentralisées sera animée dans le maximum d'endroits (autour de l'actualité d'un site ou de la campagne CRII-Rad pour ceux qui sont plus loin). L'automne verra démarrer une campagne pour des collectivités locales économes. Il s'agira d'interpeller les élus des communes, des départements et des régions pour leur demander d'investir plus dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Une brochure présentera des exemples concrets de villes ayant baissé leur consommation. Un dépliant de campagne rappellera également que l'on peut chacun agir à son niveau. Si le nucléaire représente 25 % de notre consommation en énergie, économisons 25 % ! Au printemps 2000, une pétition sera lancée avec le plus de partenaires possible pour demander «une EDF sans nucléaire». Cette pétition servira de fil conducteur pour une campagne avec des actions décentralisées tout au long de l'année et une énorme manifestation soit fin 2001, soit début 2002, sur un site significatif (lieu d'enfouissement des déchets par exemple). Pour en savoir plus : Réseau Sortir du nucléaire, 9, rue Dumenge, 69004 Lyon, tél : 04 78 28 29 22.

Déchets : nouveaux sites !

Même sans accident, le nucléaire pose un problème insoluble : l'entassement des déchets. Après avoir choisi le site de Bure (Meuse) comme soi-disant «laboratoire» d'enfouissement des déchets en zone argileuse, le gouvernement a mis en place une «mission de concertation collégiale» chargée d'étudier la mise en place d'un deuxième labo en zone granitique. Le 27 janvier dernier, le Réseau Sortir du nucléaire a rendu public un avant-projet qui sélectionne 15 sites potentiels. Il s'agit des cantons suivants : Huelgoat (Finistère), Pouaret, Quintin, Dinan (Côtes d'Armor), Athis (Orne), Izé (Mayenne), Saint-Barbant Port-de-Salle (Vienne), Auriat (Haute-Vienne), Crocq-Sernoël (Creuse), Saint-Julien-Le Vendornois (Corrèze), Glénat (Cantal), Sanvensa (Aveyron), Piegut-Pluviers (Dordogne), Avrillé (Vendée), Neuville-Boin (Deux-Sèvres). Ce dernier site avait déjà été retenu dans les années 90 et les groupes locaux avaient organisé des manifestations importantes contre le projet (jusqu'à 15000 personnes). On notera que la mission de

Contre un nouveau programme

● 100 000 signatures. Début janvier, la pétition contre un nouveau programme nucléaire lancée par le Réseau Sortir du nucléaire, a franchi le cap des 100 000 signatures. La pétition se poursuit jusqu'à l'anniversaire de Tchernobyl (26 avril) date à laquelle le réseau remettra la pétition au gouvernement.

● EPR ? Non merci. Agir pour l'environnement poursuit la campagne en lançant une campagne de cartes postales à adresser au président d'EDF et au premier ministre. On peut obtenir des cartes postales (5 F jusqu'à 10, 2 F jusqu'à 50, 1,50 F au delà) auprès de : Agir pour l'environnement, 97, rue Pelletier, 75020 Paris.



Meuse manifestation les 18 et 19 mars

Les opposants au futur site d'enfouissement des déchets multiplient les actions en tous genres. Ils avaient obtenu qu'au sein du CLIS, comité local d'information sur le suivi du laboratoire) se tienne un débat contradictoire entre M. Lacoste (directeur de la DSIN, direction de la sûreté des installations nucléaires) et M. Desbordes, représentant de la CRII-Rad, laboratoire indépendant. Ayant annoncé qu'il demanderait à M. Lacoste d'indiquer les sources radioactives utilisées pour les expérimentations dans le laboratoire, le collectif meusien a appris le 22 janvier que le préfet s'opposait à la tenue de ce débat. Question transparence, on repassera.



D'autre part, l'ANDRA, agence nationale responsable du laboratoire, toujours dans un souci de transparence sans doute, a réussi à faire supprimer de l'arrêté préfectoral le suivi radiologique des eaux souterraines et superficielles sur le site du laboratoire, et ce contre l'avis du conseil départemental d'hygiène. Les élus, eux, déchantent : si l'argent a bien été déversé dans le département, les emplois attendront : les entreprises retenues pour les travaux par l'ANDRA ne sont pas de la région.

La coordination nationale contre l'enfouissement des déchets radioactifs appelle à une manifestation à Bure, commune du laboratoire, le week-end du 18 et 19 mars (avec une action spectaculaire le dimanche). Pour en savoir plus : *Coordination nationale contre l'enfouissement des déchets radioactifs*, 33, rue du Port, 55000 Bar-le-Duc, tél : 03 29 45 45 55.

Emploi

● Les Ateliers de la Bergerette, association de promotion de l'environnement et de la promotion de la récupération, de recyclage et du réemploi, recherchent pour leur recyclerie un animateur-technicien en télévision et informatique dans le cadre des emplois-jeunes (CDD 5 ans, SMIC + 500 F). Le travail consiste à réparer des télévisions et du matériel informatique d'occasion, achalandier le magasin et faire le suivi des filières de valorisation. Cette personne devra avoir de bonnes qualités relationnelles, un esprit d'équipe, une bonne condition physique et un esprit d'initiative. Ateliers de la Bergerette, 8, rue de la Bergerette, 60000 Beauvais, tél : 03 44 48 26 74.

Travailler ensemble

- Couple maraîcher bio, option biodynamie; cherche autre couple ou personne masculine pour créer association en vue de partager le travail et diversifier la ferme (possibilités d'élevage bovin viande, volailles, culture du chanvre, autres filières de commercialisation). Qualités requises : esprit d'initiative et autonomie. Notre ferme de 18 ha dont 1,5 ha de maraîchage se situe dans la vallée du Lot en Aveyron. Laurent et Sylvie Remes, Le Peyssi, 12300 Livinhac, tél : 05 65 63 39 40.
- Scierie-charpenterie artisanale, indépendante, cherche à s'associer pour créer ou réactiver scierie hydraulique et construction humanobiologiques. Toutes régions. Ecrire à : Stéphane Gillieron, Maria Belgia 6, CH 1800 Vevey, Suisse.
- Réf 255.01. Cherche artisan-potier pour apprentissage (contrat de qualification adulte). Ecrire au journal qui transmettra.
- L'Arche de Saint-Antoine (Isère) est un lieu important de séminaires : 74 groupes y sont passés en 1999, ce qui représente 1625 nuitées et 1037 personnes pour la journée. Afin d'améliorer l'accueil, la rénovation des bâtiments se poursuit avec un chantier du 13 au 31 mars. Volontaires ne pas s'abstenir. Contact : Communauté de l'Arche, Saint-Antoine-Abbaye, 38160 Saint-Marcellin, tél : 04 76 36 45 52.

Vivre ensemble

- Vous voulez créer un écovillage pour vivre à plusieurs familles dans un cadre idéal pour vos enfants, en pleine nature, loin de l'utopie productiviste et du mode de vie absurde qu'elle nous propose au nom d'un pseudo « progrès » ? Vous savez qu'il est difficile de trouver un grand terrain agricole pour faire vivre tout un village écologique. Si votre projet est bloqué pour des raisons financières, vous pouvez vous installer dans un département français immense de 90 000 km² dont 95 % sont inhabités, recouvert par une nature vierge, poissonneuse et giboyeuse où il est facile de vivre par le seul jardinage et les activités d'autosubsistance en forêt. Le décret d'avril 1997 accorde des concessions gratuites dans la forêt guyanaise à deux conditions : vivre en communauté et vivre selon les techniques traditionnelles de l'autarcie en milieu tropical. En clair, vivre comme les Indiens d'Amazonie. Pour en savoir plus, présentez-vous en écrivant à *Bonheur et Vie sauvage en Forêt amazonienne*, BP 106, Matoury cedex, 97357 Guyane française.
- Depuis sept ans, une Néerlandaise s'est installée dans les Vosges sur une ferme ensolée au milieu des bois, avec la volonté de mettre en place un centre européen de coordination des activités écologiques et agricoles : le CECAEA. Cette association cherche des personnes connaissant bien le milieu de la bio, pour développer un réseau entre les différents pays européens. Sont particulièrement recherchées des personnes parlant plusieurs langues. Travail bénévole dans un premier temps, à étudier par la suite. Cherche également des personnes relais qui peuvent rendre visite aux exploitants bio. Une quarantaine de groupes européens ont approuvé le projet qui

a du mal à se mettre en place. Si vous voulez en savoir plus, envoyer trois timbres à 3 F à : CECAEA, 2, route des Fourneaux, 88430 Gerbepal, tél : 03 29 50 74 38.

- Si vous n'avez pas pu joindre Yves (de Saint-Etienne) dont l'annonce est parue dans le numéro de janvier (cherche écovillage pour mon chien et moi, formation énergies renouvelables), c'est normal : son téléphone a changé : 04 77 25 47 17.
- Cherche d'autres personnes pour la création d'un lieu de vie bio-éco, région Hérault, avec investissement de 70 000 F environ par personne. Si possible projets communs en agriculture et artisanat. Utilisation d'énergies renouvelables, optique d'autosuffisance, lieu encore non défini donc vendeur bienvenu. Tél : 04 67 64 02 62, e-mail : cielterre@yahoo.com.
- Nous habitons dans le Morbihan (56), dans un village d'une trentaine d'habitants. Notre environnement géographique est sympa et diversifié : Ria d'Étel, campagne, bois, mer. Nous recherchons une ou deux personnes prêtes à s'investir dans des projets de vie autonomes par rapport à la société de consommation (ex : jardin bio...), dans l'alternative et sur la base d'une vie communautaire respectueuse de chacun et de ses valeurs. Nous partageons volontiers nos centres d'intérêts (par exemple : théâtre, activités nautiques sur un bateau en bois de 10m). Nous sommes ouverts à toute autre activité saine et créatrice. Contact : Jeannie et Georges Legevin, 56690 Nostang, tél : 02 97 65 77 89.
- Couple quarantaine cherche projet collectif en milieu montagnard, à étoffer ou à construire, dans une démarche d'écologie globale (dans la vie quotidienne, le travail, les relations aux autres et au monde...). Compétences et motivations pour : l'accompagnement en montagne (avec ou sans ânes), la production de légumes, pain, l'accueil (gîte d'étape), la bouffe végétarienne, la création artisanale (terre, tissus...), la gestion coopérative... Marie-Hélène et Patrice, Le Dreindet, 22290 Le Faouet.
- Petite communauté de vie, basée sur l'entraide et la fraternité (expérience alternative) cherche membres, préférence féminins, pour vrai partage avec femme tétraplégique. Importance relations de qualité, vie saine, simplicité volontaire dans grande maison avec jardin (30/34), minimum vital assuré. Complément selon projet à définir ensemble. Ouverture sur l'extérieur (écologie, SEL, autre...). Tél : 04 67 88 84 40.

Rencontres

- Homme, 57 ans, libre, retraité, maison bio, dévoué, vie saine, yoga, randos, soleil à 2 ; souhaite jeune dame stable sportive et respectueuse de l'autre avec dialogue très complice. Merci de laisser votre message au 04 74 85 26 76.

Recherches

- Cherche un enregistrement d'une émission Théma d'Arte en date du 2 novembre 1999 sur « L'écologie demain » sous-titrée « variation sur le futur » (21h35 à 00h45). Merci d'avance. Elisabeth Meriadec-Soursac, 8, rue Charles-de-Coulomb, 34000 Montpellier.
- Pour occupation d'un site sensible, convoité par une chasse enclose commerciale, cherche complices pour association ou reprise collective. Venant Brisset, Grezengheon, 43380 Lavoute-Chilhac, tél : 04 71 77 46 24.
- Cherche des renseignements sur les assurances qui pratiquent des prix différents selon le nombre de km (pour la voiture), selon qu'on est fumeur ou non (pour la santé), etc. Ingeborg Eilers, Orgeouse, 38500 Voiron.
- Pour créer un gîte-lieu d'accueil à but humanitaire et pour revivre une pluriactivité (production de fruits, légumes, plantes médicinales non intensif, boulangerie, pâtisserie artisanale...), je cherche une grande maison, une ferme, un hameau abandonné de préférence sur plateaux montagneux, mi-campagne, dans les départements du Gard, d'Ardeche, de la Drôme, de Corrèze, de Haute-Loire, de l'Hérault ou autres Sud-Centre France. Cherche soutien d'élus et de personnes intéressées pour faire grandir en commun un lieu où le temps peut être vécu dans la paix et dans la joie. Ecrire à : Rémy Schaeffer, 54, rue Dieweg, 67600 Sélestat.

● En vue projet de lieu collectif, écovillage, cherche grand terrain (triche vierge possibilité en bio), calme, plein sud, avec eau, de préférence avec ruines ou bâtisse. Département 34-30, tél : 06 89 67 21 19.

- Nous cherchons un fabricant ou un revendeur de lampes de poche solaires. Colette Vialle, Daniel Rouchier, 07410 Pailharès, tél : 04 75 06 04 05.
- Cherche toute documentation sur la politique de déforestation en Amazonie, le mouvement des sans-terre, l'impact de la déforestation sur les sols... Lucie Le Caguillé, 17, rue Clément-Janin, appt. 107, 21000 Dijon.
- Couple sans enfant (25 et 28 ans) venant de la Manche, cherche une maison de campagne isolée avec un petit bout de terrain, même avec travaux, dans un coin tranquille et ensoleillé, au sud de la Loire. Loyer inférieur à 2000 F/mois. Ecrire à C. Talvat, 53, rue Couraye, 50400 Granville, tél : 05 62 44 68 38 ou 06 83 15 52 01 (laissez un message).
- Cherche à acheter d'occasion les trois tomes (avec ou sans les suppléments) de la flore descriptive de la France, Corse et contrées de l'abbé Coste. Contact : Claisse, 8, rue Blaise-Pascal, 33800 Bordeaux, tél : 05 56 94 53 10.
- Autour d'un concept de tourisme socio-écologique en Aquitaine, nous cherchons des gens qui veulent s'investir à moyen ou long terme, qui sont motivés et qui ont de l'expérience dans : le tourisme, la restauration biologique, la bio-énergie et les autres savoirs respectueux de l'environnement et de l'être humain. Nous aimerions également avoir des contacts avec des personnes qui ont monté un projet similaire et qui nous feraient part de leur expérience. Pour nous contacter : Sue, 38, quai des Chartrons, 33000 Bordeaux, fax : 05 56 44 85 71 ou M. Christine tél/fax : 05 56 39 10 86.
- L'association Les serruriers magiques a pour projet de restaurer avec des jeunes de Belleville (Paris) une ferme dans le perche Sarthois, pour faire un centre d'accueil et de vacances pour les enfants du quartier. Chantier, vie collective, potager, le 1^{er} séjour sur le lieu se déroulera cet été avec une douzaine d'enfants prêts à mettre la main à la pâte. Démarrant l'aventure avec un petit budget, nous recherchons les équipements nécessaires à l'organisation : matériel de chantier et de jardinage, matériel de camping, outils, appareils électroménagers, mobilier, jeux, bouquins, etc. Nous cherchons aussi des contacts avec des personnes de la région pour s'investir avec nous dans le projet et possédant des compétences en bricolage et/ou jardinage (bio), cuisine, etc., ou prêts à accueillir les enfants sur des visites (fermes, randos...). Si vous visez votre grenier ou pour en savoir plus : Les Serruriers Magiques, 7, rue Henri-Barbusse, 94340 Joinville-le-Pont, tél : 01 48 89 95 68.
- Connaissez-vous des emplois-jeunes « environnement » ? Si oui, ont-ils droit à des formations « correctes » ? Le sujet et des contacts m'intéressent car je suis moi-même dans cette situation et la mairie qui m'emploie n'est pas pressée, voire bafoue nos droits. Contact par mail : paty@voilà.fr.

Vacances

- Loue chambres d'hôtes au pied des Alpilles, dans un vieux mas tranquille. Proximité Saint-Rémy-de-Provence, Les Baux, Fontvieille, Avignon, Arles, la Camargue. Claire Gautier, 29, avenue Notre-Dame, 13103 Saint-Etienne-des-Grès, tél : 04 90 49 05 78.
- Offre une habitation comprenant deux chambres, un bureau, un grand séjour, une cuisine, une salle de bains, dans le Gard, entre les Cévennes et la Méditerranée, ou huile de coude pour travaux ponctuels à déterminer contre un logement pour quatre personnes de préférence dans un massif montagneux pour les vacances d'été, tél : 04 66 77 12 23 (Patrick).

A vendre

- Vends près de Périgueux (Dordogne), propriété isolée. Convientrait pour gîtes ou chambres d'hôtes. Sept bâtiments dont un de 50 m² rénové entièrement ; onze hectares de terrain dont huit en prairie, trois en bois, source, possibilité démarrage en bio immédiat. Tél : 05 53 54 87 43.

Ne pas tomber (dans) le panneau

Il y a d'abord un problème de **définition**, suivant son emplacement, un même panneau sera *publicité* ou *enseigne*. C'est cette même définition qui permet d'installer autant d'enseignes de moins de 1 m² que l'on veut

De multiples affichages publicitaires sont illégaux, mais l'application de la loi de 1979 se révèle un véritable casse-tête. Un tour des obstacles à éviter.

dans un champ, en pleine campagne. Cette loi considère la pousse d'un végétal comme une activité du fournisseur de semences.

Il y a ensuite un problème de **support** : *scellées au sol*, les enseignes installées dans une commune de moins de 10 000 habitants ou hors agglomération sont limitées en surface (6 m²) et, pour chaque activité, en nombre (un dispositif double face ou deux dispositifs simples).

Murales, les enseignes ne sont limitées ni en nombre, ni en surface, et une entreprise peut couvrir chacun de ses murs d'une enseigne aussi grande que le mur lui-même ou d'autant de panneaux que le mur peut en supporter.

Il y a un problème d'**agglomération**. Suivant la taille de l'agglomération où il sera installé, un panneau publicitaire ou une enseigne pourra être plus ou moins grand, plus ou moins haut. Rien n'empêche pourtant d'installer autant de panneaux que l'on veut sur un même pignon à condition qu'ils ne dépassent pas du mur et, pour les publicités, une hauteur donnée. Rien n'empêche d'installer autant de publicités que l'on veut sur un panneau pour peu que ce panneau ne dépasse pas 6 m de hauteur. Mais il y a aussi un problème de **justification**. De quel droit a-t-on été amené à faire arbitrairement une distinction entre communes de moins de 2000 habitants (mais pas toutes!), communes de 2 à 10 000 habitants (pas toutes non plus) et communes ayant plus de 10 000 habitants ?

Il y a là un problème d'**évaluation**, les critères retenus étant ceux de la population agglomérée et non pas de la population communale (délicat, délicat). Mais il y a en plus un problème de délimitation. L'agglomération est-elle délimitée par ses panneaux d'entrée et de sortie ou peut-elle déborder ces mêmes limites ?

Il y a encore un problème de **dérogation**. La publicité est interdite hors agglomération **sauf** pour certaines préenseignes dont la liste n'est pas définie. La publicité scellée au sol est interdite dans les villes de moins de 10 000 habitants **sauf** pour celles qui ont la malchance de faire partie d'un ensemble multicommunal de 100 000 habitants. La publicité murale est limitée à 4 m² dans les communes de moins de 2000 habitants **sauf** si elles sont situées en

bordure d'une route à grande circulation (elle passe alors à 16 m² : pas de chance...).

La publicité murale est interdite sur les murs aveugles des bâtiments d'habitation **sauf** quand ils comportent une ouverture de surfa-

ce réduite. Elle est donc autorisée sur les murs non aveugles des bâtiments commerciaux.

La publicité murale ne saurait recouvrir une baie **sauf** lorsqu'il s'agit de la devanture d'un magasin temporairement fermé pour réfection ou à la suite d'une procédure de règlement judiciaire ou de liquidation de biens (vous ne rêvez pas).

Le panneau qui matérialise l'entrée de l'agglomération est considéré comme un panneau de signalisation limitant la vitesse à 50 km/h. Il doit être bien visible. Les municipalités ne s'embarrassent pas de ces vaines considérations de sécurité et bafouent allègrement le décret du 11 février 1976 relatif à cette même sécurité.



Pré-enseignes hors agglomération. En autorisant, dans la plupart des cas, quatre pré-enseignes pour les activités « utiles » aux personnes, la loi a permis une prolifération dont on mesure les conséquences catastrophiques sur nos campagnes. Il suffit pour se faire une idée du nombre de pré-enseignes autorisées de multiplier le nombre des activités (garages, stations-service, restaurants, hôtels, etc.) par quatre ! La plupart de ces pré-enseignes sont toutefois illégales parce qu'elles sont en général placées à moins de 5 m de la ligne de rive.



La publicité hors agglomération est interdite **sauf** par l'instauration d'une zone de publicité autorisée...

La publicité en agglomération est soumise à la réglementation nationale à certaines prescriptions **sauf** dans le cadre d'une zone de publicité élargie qui peut les assouplir (bravo l'artiste !)

La publicité ne peut pas dépasser de son support quand c'est un mur, **sauf** quand c'est une « clôture aveugle » autre qu'un mur (on applaudit).

La publicité éclairée par projection ou par transparence n'est pas une publicité lumineuse (tout le monde debout !).

Il reste aussi des problèmes d'**interprétation**. Le dispositif publicitaire et le message (souvent sous forme d'affiche) étant habilement dissociés, un dispositif peut donc supporter plusieurs messages ; c'est le cas des panneaux multivision. En acceptant que des panneaux de type sucette de trottoir soient installés sur le domaine public, les municipalités ne se rendent pas forcément compte que ces mêmes sucettes vont subrepticement se transformer en panneaux à images défilantes (trop tard, la convention est signée...).

Il est vrai que les municipalités ont le droit d'élaborer des règlements de publicité restrictifs. Dans les faits, ce travail est souvent contrarié par une disposition reprise par les tribunaux administratifs : les communes pouvant justifier d'un patrimoine architectural de qualité pourront adopter un règlement strict et protecteur, les communes moins bien loties sur ce plan seront sanctionnées une seconde fois. Le règlement leur sera refusé s'il est trop strict. Cet apartheid maintes fois dénoncé par *Paysages de France* n'émeut pas le moins du

La «Ligue contre la violence routière» demande qu'aucun panneau ne soit installé à moins de dix mètres des passages pour piétons, de manière à ce que les enfants soient parfaitement visibles. On avisera en temps utile, c'est-à-dire quand il sera trop tard...



monde nos élus d'autre part si «épris» d'équité et de justice sociale.

Ainsi donc, telle qu'elle existe, la loi élaborée par les afficheurs pour les afficheurs, permet très vraisemblablement de multiplier le nombre de panneaux et d'enseignes par 10. Le chiffre de 800 000 est peut-être dépassé. Dans les faits : toutes les enseignes de moins de 1 m² peuvent être installées sans limite de nombre. Toutes les enseignes de moins de 8 m de haut et de moins de 1m de large et ne dépassant pas 16 m² peuvent être installées sans limite de nombre dans les communes de plus de 10 000 habitants. Tous les murs de clôture existants peuvent être couverts de panneaux allant de 4 à 16 m² sans limite de nombre. Rien n'empêche vraiment les entreprises de construire des murs dans toutes les communes de moins de 10 000 habitants pour pouvoir installer des 4 x 3 et tourner ainsi l'interdiction d'installer des portatifs scellés au sol (exemples déjà constatés).

Rien dans le régime général de la loi n'empêche les sociétés d'affichage d'implanter dans les communes de plus de 10 000 habitants autant de dispositifs publicitaires scellés au sol qu'il y a d'emplacements disponibles. Donc dire qu'il faudrait supprimer 100 000 panneaux publicitaires en France comme le fait J.-C. Decaux (1) est simplement dérisoire. Le chiffre d'un panneau pour 65 habitants a été avancé, et il est vraisemblablement très proche de la réalité ; pour se hisser au niveau des pays possédant une véritable conscience environnementale, c'est peut-être le quintuple du chiffre avancé par Decaux qu'il faudrait retenir (l'Angleterre ne compte que 40 000 panneaux).

Il faut donc le dire : dans ce domaine, la France se prostitue un peu plus chaque jour et, si elle pouvait se vendre encore plus, elle le ferait. Notre pays est devenu un caphar-

naüm éhonté où nombreux sont les élus qui ont perdu leur âme.

Parce qu'elle est devenue une véritable usine à gaz asphyxiants, la loi doit être repensée dans le sens de la simplicité et de la sévérité. Nos représentants et les responsables au plus haut niveau doivent regarder la vérité en face et refuser les attermoissements maintes fois constatés. 35 à 40 % des panneaux sont illé-

Grenoble action spectaculaire

Paysages de France et Résistance à l'agression publicitaire (RAP) organisent une action spectaculaire, festive et de portée nationale, dans l'agglomération grenobloise, le samedi 27 mai 2000 à 14h. Rendez-vous à 13 h à la gare de Grenoble (le lieu exact ne pourra être communiqué qu'au dernier moment).



La loi permet l'installation d'autant de panneaux portatifs (sur montants) que l'on veut. Les entrées de ville en font les frais. Plus laid tu meurs !



Les panneaux portatifs peuvent d'élever à une hauteur de six mètres. Rien ne s'oppose donc à installer des panneaux sur d'autres panneaux !

gaux en France ; les sommes perçues à ce titre par les particuliers, les sociétés d'affichage et les municipalités sont donc illégales. Il n'est pas impossible que ce dernier point attire l'attention de la Cour des Comptes.

Les multiples interventions de *Paysages de France* montrent que la plupart des municipalités jouent la carte de l'inertie. Elles ne pourront tenir cette position bien longtemps. Il suffit qu'une seule commune décide d'élaborer un règlement local strict et protecteur pour que, selon le principe des vases communicants, les communes voisines héritent du trop-plein ainsi libéré. Ce type de cadeau empoisonné n'a pas l'heur de plaire à tout le monde

Gérald BOURBON ■

Contact : Paysages de France, MNEI, 5, place Bir-Hakeim, 38000 Grenoble, tél : 04 76 88 83 64.

(1) in *Le Monde*, 28 avril 1999.

Suisse centre prévention santé

Le Centre prévention santé de Colombier propose de nombreuses activités : massage des bébés (13 et 20 mars), fusionnel ou solitaire (14, 16, 18 ou 19 mars), connaissance de soi et thérapie (17 mars, 28 avril), ménopause (20 mars), puberté (7 avril), ostéoporose (5 mai), etc. Programme complet : Centre prévention santé, rue Haute 21, CH 2013 Colombier, tél : 032 841 36 08.

Grenoble bien naître et grandir

L'association «Bien naître et grandir» propose, chaque trimestre, deux conférences santé, une conférence vaccination, trois permanences naissance où les parents et futurs parents peuvent venir échanger. Les activités ont lieu à la Maison de la nature et de l'environnement de l'Isère, MNEI. Prochains rendez-vous (à 20h30) : assemblée générale (vendredi 24 mars), permanence naissance (jeudi 20 avril), conférence santé (mercredi 31 mai), conférence vaccination (mercredi 28 juin). Pour en savoir plus : Bien naître et grandir, MNEI, 5, place Bir-Hakeim, 38000 Grenoble, tél : 04 76 54 31 62.

Lyon Réseau-Santé

Depuis près de vingt ans, le Réseau-Santé se met au service des usagers de la santé. Outre une table d'hôte ouverte les mardis, mercredis et jeudis à 12h30, le Réseau-Santé offre de nombreuses activités comme par exemple «que signifie le jeûne» le jeudi 30 mars à 20h15, «l'histoire des plantes africaines» le samedi 18 mars à 15 h, un repas interculturel chaque mois (le prochain le 14 mars), la possibilité d'utiliser un bol d'air Jacquier pour se réoxygéner, de se réunir, etc. Le Réseau-Santé tiendra son assemblée générale le 24 mars à 20h. Renseignements : Réseau-Santé, 15, rue J.-B.-Say, 69001 Lyon, tél : 04 78 27 17 16.

OGM

● **Protocole de Montréal.** Le 29 janvier, 50 ministres de l'environnement (dont la plupart des européens) et 130 délégations gouvernementales ont réussi à se mettre d'accord pour un «protocole international sur la biodiversité» qui devrait permettre un meilleur contrôle du commerce des OGM. C'est une avancée notable car jusqu'à maintenant les pays exportateurs d'OGM, les USA, l'Argentine, le Canada, l'Australie, le Chili et l'Uruguay faisaient barrage. Même si tout n'est pas acquis, Greenpeace et le Réseau tiers-monde qui ont été présents pendant les négociations, se sont félicités de cette avancée. Le Protocole ne devrait toutefois pas être appliqué tout de suite, les Etats devant ensuite le ratifier pour qu'il entre en fonction. Les associations écologistes appellent donc les consommateurs à rester vigilants d'ici là : l'étiquetage obligatoire qui devrait être une conséquence de ce protocole n'est pas encore pour demain. Pour en savoir plus : Greenpeace, 21, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél : 01 53 43 85 85.

● **Jeremy Rifkin**, dans une interview accordée à *Alternatives Economiques* de septembre 1999, pense que les OGM «seront l'un des plus grands échecs de l'histoire du capitalisme». Il explique que «les gènes ne sont pas les rouages d'un mécanisme simple», qu'on ignore encore beaucoup de leur fonctionnement, ce qui explique les ratés actuels. La méfiance européenne commence à avoir des retombées importantes aux USA : «Archer Daniels Midland, la plus grande firme américaine de transformation des céréales, a annoncé aux agriculteurs américains qu'elle paierait plus cher les récoltes de plantes non transgéniques, afin de répondre aux besoins du marché européen. D'autres géants du secteur font de même. C'est un tournant majeur. Le refus des OGM par l'Europe pousse les agriculteurs américains à choisir entre leur approvisionnement chez Monsanto ou Novartis et les débouchés de leurs produits». Quant au discours humanitaire des grandes firmes : «La motivation de Monsanto n'est pas de nourrir la planète, ni de réduire la pollution, mais tout simplement de gagner de l'argent. C'est bien pour cela qu'ils ont développé la technologie «Terminator» qui rend leurs semences stériles».



ment de gagner de l'argent. C'est bien pour cela qu'ils ont développé la technologie «Terminator» qui rend leurs semences stériles».

● **Les OGM sont morts.** La Deutsche Bank, une des principales banques européennes, recommande à ses clients de réfléchir avant d'investir leur argent dans le domaine des OGM car le risque est énorme. Elle annonce même dans ses courriers que ce secteur économique est mort. (source : Appel de Bâle, décembre 1999)

● **Cantine sans OGM... chez Monsanto !** Sutcliffe Catering, société de restauration qui approvisionne la cafétéria de Monsanto en Grande-Bretagne bannit les OGM de ses ingrédients «autant que possible (...) pour que le client ait confiance dans la nourriture servie». (source : *Courrier International*, 6 janvier 2000)

● **La résistance est fertile.** Une coordination européenne des coordinations anti-OGM a décidé d'une semaine d'actions du 1^{er} au 6 avril partout où c'est possible, sous le titre «résister est fertile». En France, c'est Ecoropa qui coordonne les traductions nécessaires avec les autres pays et c'est Action OGM de Lyon qui coordonne les actions françaises. Idées pour agir : faire une expo dans la rue, une soirée conférence, agir au niveau des cantines scolaires, diffuser de l'info sur un marché, devant un grand magasin, et pour ceux qui sont à la campagne, demander aux maires s'il y a des parcelles cultivées en OGM (affichage obligatoire dans les mairies). Pour en savoir plus : Action OGM, 44, rue Burdeau, 69001 Lyon, tél : 04 78 27 29 82.

● **Arles : campagne en cours.** Les Verts d'Arles organisent une campagne sur les OGM du 8 au 22 mars. Le 8, à 20h30, conférence «les OGM qu'est-ce» avec Arnaud Apoteker à l'espace Van Gogh, amphithéâtre universitaire, les samedis 11 et 18 mars, stand d'information devant le Géant Casino, le jeudi 16, à 20h30, espace Van Gogh, conférence «OGM : nouvelle mystification de la génétique agricole» avec Jean-Pierre Berlan, mercredi 22 mars, 20h30, toujours espace Van Gogh, «OGM : santé, environnement, éthique» avec le collectif info OGM d'Arles. Programme : Les Verts en pays d'Arles, 7, rue Gaston-de-Luppé, 13200 Arles, tél : 04 90 96 36 19.



Aller simple vers l'hiver

C'est le titre d'une vidéo qui raconte le voyage de Malika, treize ans, de son désert en guerre au bidonville, de son voyage dans les cales d'un cargo à la vie clandestine des sans-papiers. La peur des arrestations, des centres de rétention, de l'expulsion et la découverte de la solidarité. Film disponible contre 100 FF ou 500 FB auprès de : Le village du monde, Le Coron, Rue du Cerisier, 20, B 7033 Mons, tél : (32) 65 84 19 01.

Belgique régularisation des sans-papiers

Après l'Italie et l'Espagne, c'est la Belgique qui a décidé de régulariser ses sans-papiers. Mais comme en France, il y a des critères sélectifs : vivre depuis plus de six ans en Belgique, ceux qui ont demandé l'asile depuis plus de quatre ans (trois pour les enfants), les personnes venant de pays à risque ou gravement malades. Les associations estiment que cela correspond environ au tiers des sans-papiers et que, comme en France, cela va donner lieu à une intense lutte pour faire régulariser ceux qui seront recalés.

McCrado

● **Fondation de France.** La Fondation de France est une fédération de fondations (environ 500). Elle collecte des fonds qu'elle redistribue en soutenant ou en concevant elle-même des projets. La Fondation McDonald a adhéré en présentant son action comme centrée sur «la santé, la recherche médicale, la solidarité, les arts, l'éducation». Et dans ce cadre, la firme McDo peut encaisser des subventions ! Incroyable ! (source : *Campagnes solidaires*, novembre 1999)

● **Millau : procès en vue.** C'est en principe sur deux jours, à partir du 30 mars que devrait se dérouler le procès du «démontage» de Millau. La date exacte peut être obtenue en prenant contact avec Comité de soutien local, 7, rue des Mandarins, 12100 Millau, tél : 05 65 59 19 55.



Tchétchénie

● **Insoumission russe.** Selon les estimations des Mères russes contre la guerre, environ 70 % des jeunes en âge d'être appelés dans l'armée russe choisissent la clandestinité. Au niveau de l'armée russe, la désorganisation est importante. Ainsi, un soldat a été vendu par ses compagnons de chambrée à des Tchétchènes contre 200 dollars. Les Tchétchènes l'ont ensuite rendu contre une rançon payée par l'armée... de 15 000 dollars ! (source : *Union Pacifiste, décembre 1999*)

● **Sans nous, s'il vous plaît.** Des jeunes appelés de l'armée russe ont rendu public au début de l'année sur internet un appel à la désobéissance intitulé « Sans nous, s'il vous plaît ». Signé surtout par des étudiants et des journalistes, entre 18 et 25 ans, l'appel rappelle que l'article 59 de la Constitution russe reconnaît le droit à l'objection de conscience. Ils refusent de participer à la guerre en Tchétchénie et dénoncent la répression qui sévit actuellement contre les réfractaires (deux ans de prison ferme à chaque fois). Contact : *Antimilitaristskaia Radikalnaia Assotsiatsia, Petchatnikov Pereulok 6, 103045 Moscou, tél : 095 208 18 05, fax : ...49 02. e-mail : ara@glasnet.ru, site : www.ara.ru.*

● **Nombre de morts ?** Le comité des mères de soldats russes annonce que début janvier, nous en serions déjà à 3000 morts du côté des Russes. Les autorités n'en reconnaissent que « plus de 500 » début janvier, 1100 fin janvier. Côté tchétchène, aucun chiffre fiable n'est disponible, mais rien que dans la population civile, c'est sans doute plus.

● **Pollutions majeures.** Non seulement, les derniers habitants de Grozny vivent sous les bombardements permanents des forces russes, mais ceux-ci provoquent des dégâts particulièrement polluants : environ 30 km² de sols sont pollués par des infiltrations de pétrole, des réservoirs de produits chimiques ont été touchés, 600 tonnes d'acide sulfurique se sont ainsi écoulés. Enfin, une pollution radioactive n'est pas exclue : un site de stockage surnommé *Radon* a été évité par les forces russes jusqu'à ce qu'ils découvrent qu'une partie des résistants tchétchènes s'y étaient réfugiés. (source : *Courrier International, 9 décembre 1999*)

Balkans

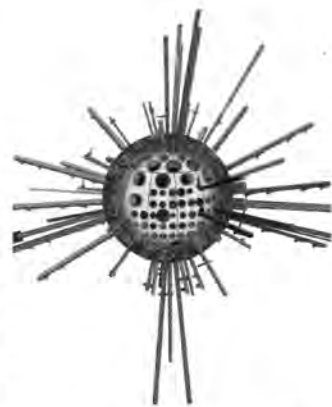
● **Les faux chiffres.** Pour justifier leur « intervention humanitaire », l'OTAN, le 19 avril 1999, le département d'Etat américain annonce que « 500 000 kosovars albanais » sont portés disparus. Le 16 mai, William Cohen, secrétaire d'Etat américain estime à 100 000 le nombre de disparus. Ces chiffres élevés sont alors sans cesse mis en avant par les partisans de l'intervention de l'OTAN, cela va du vert-kaki Joschka Fischer en passant par Antoine Garapon, du Comité Kosovo. Mais les chiffres se dégonflent peu à peu. Le 17 juin, le Foreign Office britannique ne donne plus que « 10 000 personnes tuées dans plus de cent massacres ». Quand Kouchner le 2 août annonce que l'on trouve les corps de 11000 victimes, ses propos sont qualifiés de fantaisistes par le Tribunal de La Haye. Celui-ci, le 10 novembre donne enfin les chiffres réellement constatés : 2108 corps trouvés sur 195 des 529 sites recensés par les services de renseignements occidentaux. Le Tribunal affirme que la plupart des victimes trouvées ont été tuées après le début de l'offensive. C'est donc bien la décision de faire la guerre par l'OTAN qui a provoqué ces morts. On avait déjà eu les mêmes manipulations pour le Rwanda avec les réfugiés perdus dans la forêt... Un général de l'OTAN expliquait à la fin de la guerre (Nouvel Observateur du 1er juillet) : « L'opinion, ça se travaille, comme le reste ». (source : *La Vache folle, janvier 2000*)

● **Désertions.** Malgré les peines prévues en Serbie (cinq ans de prison pour les réfractaires qui se cachent dans le pays, jusqu'à 20 ans pour ceux qui fuient à l'étranger), les jeunes ont déserté en nombre. Selon Amnesty International, au moins 23 000 risquent aujourd'hui un procès. (source : *Union Pacifiste, janvier 2000*)

● **Reconstruire la paix au Kosovo.** Une dizaine de personnes commenceront une formation du 4 mars au 4 juin afin de préparer l'envoi de volontaires au Kosovo au deuxième semestre 2000. Cette mission du *Blakan Peace Team International* durera au moins un an, avec vie chez l'habitant sous forme d'un statut de volontaires civils de solidarité internationale. L'objectif est de promouvoir les méthodes non-violentes pour permettre la réouverture du dialogue entre les populations meurtries. Trois personnes déjà sur place assurent l'accueil. Il est encore possible de se joindre à cette formation en prenant contact avec *Equipes de Paix pour les Balkans*, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris, tél : 01 43 79 79 85.

Laser Mégajoule : campagne en cours

Le laser Mégajoule est un procédé devant permettre de valider la mise au point de nouvelles armes nucléaires : bombes plus petites pouvant servir sur le champ de bataille notamment. Il s'agit d'une manière de détourner le traité de suspension des essais nucléaires (CTBT). Le programme qui conduirait à la mise au point de ce nouvel outil militaire n'est toujours pas adopté définitivement dans le budget de la défense 2000. Suite à la diffusion de plus de 35000 cartes de campagne sur le sujet (dont plus de 5000 dans Silence), au moins 9000 personnes ont écrit à leur député et 62 d'entre eux ont répondu. Les oppositions au projet se comptent surtout dans les rangs des Verts (associés à la campagne) et du PC. Ailleurs, les députés ne semblent pas avoir compris qu'il s'agit d'un nouveau pas dans la course aux armements. Les Verts sont intervenus le 10 novembre pour exprimer à l'Assemblée nationale leur opposition au projet et ont refusé de voter le budget de la défense où figurent 7 milliards attribués à la Direction des applications militaires, sans



aucune précision, alors que c'est eux qui mènent le projet actuellement. Trois autres députés ont posé des questions. Le gouvernement a répondu que le laser mégajoule doit permettre d'interpréter les résultats de la dernière campagne d'essais mais n'engage pas le pays dans la voie d'une nouvelle génération d'armes. Selon un expert américain, Richard Garwin, cité dans *Charlie-Hebdo* (3 novembre) : « la raison pour laquelle les militaires veulent le laser a peu de rapport avec la fiabilité des armes et a certainement pour objet de pouvoir reprendre le développement des armes nucléaires ». La campagne contre ce projet est animée par : *Stop-Essais, La Ville, 71250 Mazille.*

Le RIRE Bimestriel Insoumissions Objections

BP 2402 13215 MARSEILLE Cedex 02

ABONNEMENT 80 F/AN - 2 NUMÉROS GRATUITS



Paix Ventes d'armes Nucléaire OGM Culture...

Réseau antipatriarcal et anticapitaliste

Afin d'amener un message plus radical, nettement antipatriarcal et anticapitaliste, lors des manifestations féministes, un collectif a vu le jour à l'initiative de l'OCL, organisation communiste libertaire, et du réseau No Pasaran. On peut en savoir plus auprès de l'une des deux organisations : OCL, La clé des Champs, BP8, 44220 Couéron, fax : 03 88 32 37 52 ou No Pasaran, c/o La Manta, BP7141, 37071 Tours cedex 2, tél : 06 11 29 02 15.

Défense de la gynécologie médicale

Depuis 1986, on ne forme plus de gynécologues médicaux, cette spécificité française ayant été confondue avec le métier de gynéco-obstétricien, une spécialité chirurgicale. Différence fondamentale : le premier métier, surtout occupé par des femmes, fait surtout de la prévention, le second, surtout occupé par des hommes, fait du traitement curatif et de la chirurgie. Une pétition nationale pour demander le rétablissement de la formation en gynécologie a déjà réuni plus de 500 000 signatures. Une manifestation nationale se

tiendra à Paris le 25 mars pour remettre à Lionel Jospin l'ensemble des pétitions. La pétition circule encore et le comité qui l'anime espère atteindre entre 600 et 800 000 signatures. On peut obtenir la pétition et connaître les lieux de dépôts à la manifestation auprès de : *Santé des femmes en danger, comité de défense de la gynécologie médicale*, 3, rue de Genève, 81000 Albi, tél : 05 63 54 36 07, site : www.ilink.fr/asterise.

Médecins contre le néolibéralisme

Les médecins du syndicat de la médecine générale et la revue *Pratiques*, les cahiers de la médecine utopique dénoncent les méthodes de contraception diffusées en France qui du fait de leur non remboursement font que l'on continue à observer un des taux d'avortements les plus élevés d'Europe. Ils dénoncent également les insuffisances de la loi Veil sur l'IVG avec notamment la restriction à dix semaines du délai légal d'avortement (12 semaines dans le reste de l'Europe), des moyens d'information notablement insuffisants concernant les équipes publiques ou privées du planning familial, ce qui explique en grande partie la désaffection des professionnels du soin dans ce domaine. Tout ceci relève d'une logique : une pensée néolibérale de la médecine qui entraîne une marchandisation croissante de la santé. Pour construire des propositions alternatives, le syndicat et la revue organisent une réunion le samedi 11 mars, de 10 h à 18 h, 12, rue Cabanis, 75014 Paris. Pour en savoir plus : *Syndicat de la médecine générale, revue Pratiques*, 52, rue Gallieni, 92240 Malakoff, tél : 01 46 57 85 85.

Succès de la manif du 15 janvier

Le 15 janvier dernier, à Paris, plus de 5000 personnes ont manifesté autour de cinq thèmes : liberté, autonomie, dignité, égalité et solidarité. L'ensemble des groupes féministes étaient présents (Collectif pour la parité, Planning familial, Maison des femmes, Chiennes de garde, marche des femmes pour l'an 2000, Mix-cité...), accompagnés de nombreux groupes politiques (Verts, Alternatifs, PC, PS, anarchistes, extrême-gauche) ou associatifs (Act-Up, sans-papiers). La manif présentait toutefois une particularité : les hommes y étaient aussi nombreux que les femmes, et surtout ils assuraient l'ensemble du service d'ordre et la conduite des camions sono. Un peu étonnant, non ?



Marche mondiale des femmes

Partout dans le monde, des violences sont faites aux femmes : cela va des cas les plus extrêmes comme en Afghanistan ou dans les Etats Arabes ou à des formes encore trop souvent banalisées comme le viol, les coups, les inégalités dans les tâches ménagères, dans les salaires, dans l'éducation des enfants, etc. Initiée par les mouvements de femmes du Québec, une marche mondiale des femmes se déroulera en plusieurs temps durant l'année 2000 : le 8 mars, des manifestations locales se dérouleront un peu partout, puis des marches nationales auront lieu dans les différents pays (le 17 juin à Paris), un rassemblement européen se tiendra le 14 octobre et, enfin, des délégations du monde entier se retrouveront à New-York le 17 octobre. Pour en savoir plus : *Marche mondiale des femmes*, 104, rue des Couronnes, 75020 Paris, tél : 01 44 62 12 33.

les transports subventionnés

'Si vous l'avez reçu, c'est qu'un camion vous l'a livré'
tract de Tesco en soutien
au 'Code du Bon Camion' (0)

Quand la famille américaine typique se met à table pour le dîner, la nourriture proposée a voyagé, en moyenne, sur quelque 3200 km. Les Etats-Unis ne sont pas

des marchandises est en outre en expansion : depuis 1960, le tonnage kilométrique de marchandises transportées par rail aux Etats-Unis a plus que doublé (3).

L'infrastructure ferroviaire américaine est clairement tournée vers le transport sur longues distances, par rapport au transport au sein d'économies plus locales. La distance moyenne parcourue aux Etats-Unis était de

Lumières quant aux relations de l'Homme à la Nature. Il était considéré comme un devoir confié par Dieu à l'Amérique que de dominer et civiliser la nature sauvage, et comme sa 'destinée manifeste de s'étendre sur le continent que lui avait donné la Providence...' (6). S'ajoutait une conscience pragmatique du rôle que pouvait jouer le transport ferroviaire dans l'unification de cette gigantesque nation, qui commençait déjà à montrer des signes de fracture en fonction des limites de la géographie naturelle et des intérêts économiques locaux (7). Si les économies locales dispersées de l'Amérique étaient réunies en une économie nationale unifiée, un réseau de transport national serait nécessaire. Un défenseur enthousiaste de la cause du chemin de fer transnational argumentait ainsi : *"Faisons construire cette route, et il n'y aura plus ni Nord ni Sud, ni Est ni Ouest, mais notre pays sera partout !"* (8).

Juste après la Guerre Civile, le gouvernement fédéral adopta officiellement l'idée de relier les moitiés orientale et occidentale du continent par le rail, et mit de vastes moyens à disposition des compagnies qui construiraient la ligne. Plus de 74 millions d'hectares, soit une zone plus grande que la Californie et la Floride réunies, passèrent du domaine public aux mains des compagnies ferroviaires en quelques décennies (9). Cette terre, consistant en parcelles alternées de 9,6 km de profondeur de part et d'autre de la ligne, devait être vendue aux colons, l'opération finançant la

**Ceci est le quatrième article d'une série de douze.
Les trois premiers articles ont été publiés dans le numéro
252/253 de janvier 2000. Ces textes analysent comment
les multinationales s'y prennent pour détourner
l'argent public en fonction de leurs besoins.**

une exception particulière en ce domaine par rapport aux autres pays industrialisés. Une étude en Allemagne a révélé que les ingrédients d'un simple pot de yaourt provenaient de quatre pays différents, et avaient nécessité 1000 km de transport (1). Il apparaît clairement que les populations de ces pays sont tributaires pour leur nourriture, le plus élémentaire des besoins quotidiens, non pas de leur économie locale, mais d'une économie aux dimensions géographiques énormes dont l'échelle est de plus en plus internationale. Comme l'a évoqué le précédent article (Silence de janvier 2000), les économies de grande envergure reposent sur des infrastructures adaptées à cette échelle. La façon dont ces infrastructures sont créées varie selon les pays, mais l'observation détaillée d'un cas particulier met à jour les genres de forces à l'œuvre presque partout.

Le système de transport des Etats-Unis est un exemple particulièrement instructif, en partie parce que l'économie nationale américaine seule n'aurait jamais pu prendre une telle envergure sans un réseau fiable et étendu de transport sur longues distances, aujourd'hui le plus vaste au monde (2).

'Notre pays sera partout'

Le déclin du chemin de fer comme mode de transport pour les voyageurs aux Etats-Unis a conduit à la croyance erronée que le rail n'était plus un élément important du réseau général des transports nationaux. Or, pour la seule année 1994, le rail était responsable de plus de 1900 milliards de tonnes kilométriques de transport de marchandises, davantage que tout autre mode de transport interurbain. L'utilisation du train pour le transport

plus de 1280 km en 1994 (4), les distances inférieures à 900 km étant inhabituelles (5).

Comment s'est mis en place ce réseau de chemin de fer sur longues distances ? Une des raisons en est l'idéologie de croissance et d'expansion qui fit de la création d'une ligne



ferroviaire à travers le pays une croisade nationale. Divers intérêts tirèrent parti de cette idéologie, mais c'est le soutien du gouvernement qui rendit réellement possible un système ferroviaire national.

La construction du chemin de fer débuta dans les années 1820 aux Etats-Unis. Des milliers de kilomètres de rail furent installés dans les décennies suivantes, bien que la majorité des lignes ne desservent que des marchés locaux. Puis, vers le milieu du siècle, des appels retentirent en faveur d'une expansion vers les terres nouvellement acquises à l'Ouest, une urgence commerciale et politique qui se confondait avec la conception populaire des

(0) 'Delivering the goods to you', brochure faisant la promotion de *The Good Lorry Code*, Hermes House, St. Johns Road, Tunbridge Wells, Kent TN4 9UZ, UK, Non daté.

(1) A. Blackwood, rapport non publié.

(2) *Transportation in the United States : A Review*, National Transportation Library, p1.

(3) *National Transportation Statistics*, 1996, US Department of Transportation, Bureau of Transportation Statistics, Washington DC, p74

(4) Ibid, p53.

(5) Stephanie Bôge, 'Freight Transport, Food Production and Consumption in the United States of America and Europe', in *Wuppertal Papers*, n56, mai 1996 (Wuppertal Institute, Westfalen, Allemagne), p7.

(6) *Encyclopedia of American History*, New York, Harper & Row, 1961, p193.

(7) Beaucoup pensent aujourd'hui que les choses iraient bien mieux si la nation était divisée en de plus petites unités. Voir, par exemple, *Downsizing the USA*, de William Naylor, et *Dwellers in the Land*, de Kirkpatrick Sale.

(8) John Hoyt Williams, *A great and Shining Road*, New York, Times Books, 1988, p19.

(9) Marc Reisner, *Cadillac Desert: The American West and its Disappearing Water*, New York, Penguin, 1987, p39.

construction du chemin de fer. Même lorsqu'elles étaient vendues quelques dollars par arpent, c'était une réelle aubaine pour les compagnies ferroviaires. Par exemple, la terre donnée à l'Union Pacific et à la Central Pacific pour leurs sections de la ligne de chemin de fer transcontinentale leur rapporta plus de 27 millions de dollars (10). C'était une somme énorme, presque quatre fois plus que ce que le gouvernement des Etats-Unis avait donné à la Russie deux ans auparavant pour la totalité du territoire de l'Alaska (11).

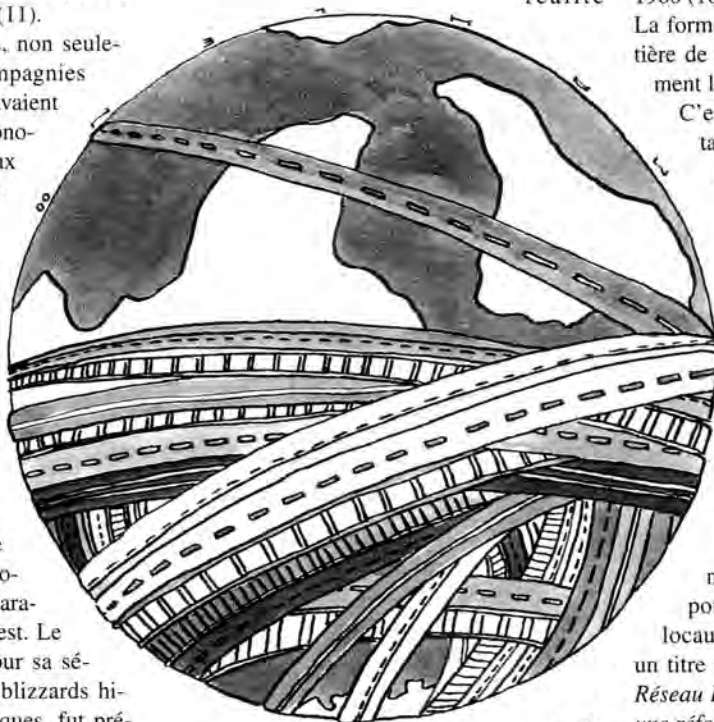
De puissants intérêts financiers, non seulement les gros bonnets des compagnies ferroviaires mais tous ceux qui avaient à gagner dans la croissance économique, firent passer de nombreux projets, souvent en offrant des pots-de-vin aux représentants de l'Etat (12). Parfois, les hommes politiques tenaient également les premiers rôles dans les compagnies de chemin de fer. Ainsi, Leland Stanford, l'un des propriétaires de la Central Pacific Railroad, était en même temps gouverneur de Californie. Divers intérêts utilisèrent également les médias de l'époque pour encourager les colons à venir s'installer vers ce 'paradis' qui les attendait plus à l'ouest. Le Kansas, aujourd'hui redouté pour sa sécheresse, ses étés torrides, ses blizzards hivernaux et ses tornades épisodiques, fut présenté à des colons crédules comme la région ayant le climat le plus clément de toute la nation (13).

Le gouvernement américain n'a pas seulement subventionné la construction du chemin de fer, mais a également eu recours à son armée pour protéger les trains et les colons des indigènes américains dont les terres étaient confisquées. Ainsi, alors que l'économie américaine se développait tant par son échelle que par son territoire géographique, c'était aux dépens de cultures indigènes multiples dont les modes de vie furent, pour la plupart, ignorés.

Grâce à l'essor du chemin de fer, un grand nombre d'intérêts économiques gagnèrent énormément en richesse et en pouvoir. Le chemin de fer fut aux Etats-Unis la première Grande Affaire, et nombre des premières compagnies ferroviaires fonctionnent encore de nos jours, comme l'Union Pacific, aujourd'hui l'une des principales compagnies mon-

diales. Des financiers comme J.P. Morgan, dont le nom a survécu parmi les 500 premiers groupes mondiaux, avec le *Morgan Stanley Group*, ont également dégagé de généreux profits (14). Mais bien plus que les bénéfices revenant individuellement à des groupes privés, c'est l'expansion générale du marché américain qui est la plus marquante. En effet, rapidement, une large gamme de matières premières, de biens manufacturés et de produits agricoles allait être transportée sur de longues distances et dans un temps relativement court grâce au rail, permettant aux compagnies de prendre de l'ampleur en même temps qu'aux marchés de s'étendre géographiquement.

Le système ferroviaire américain n'a pas été conçu pour répondre aux besoins des économies locales, en réalité



un de ses buts premiers a été d'absorber ces économies dans une seule économie nationale. Aujourd'hui, comme par le passé, les infrastructures de transport hautement subventionnées bénéficient le plus directement aux intérêts privés impliqués dans le commerce sur longues distances et sur des marchés énormes.

Des routes, des routes, encore des routes

Durant les 75 dernières années, l'infrastructure des transports longue-distance aux Etats-Unis a connu une croissance exponentielle, essentiellement en raison de la construction d'un gigantesque réseau autoroutier. En 1994, on comptait plus de 280 000 km d'autoroutes dans le réseau national seul, dont 72 000 km d'autoroutes inter-fédérales. Les divers ré-

seaux fédéraux ajoutent à ce total 155 200 km d'autoroutes 'principales' (15). Cet immense réseau a été construit et est entretenu presque exclusivement grâce aux deniers publics. Les sommes mises en œuvre ne sont pas négligeables : plus de 55 milliards de dollars des fonds nationaux et fédéraux ont été dépensés dans les routes pour la seule année de 1994 (16).

Comme indiqué dans le précédent chapitre, de grosses compagnies dépendent massivement de ce système. Au total, les camions ont parcouru 290 milliards de km en 1994 sur les seules autoroutes inter-fédérales (17). La même année, le transport total par camion entre villes a représenté 1440 milliards de tonnes/km. Comme pour le rail, la tendance est à la hausse : le tonnage kilométrique du transport par camions a plus que triplé depuis 1960 (18).

La forme actuelle de l'infrastructure autoroutière de transport américaine n'est pas seulement le produit de subsides publics massifs.

C'est aussi, et à un large degré, le résultat d'une stratégie consciente des compagnies privées.

Ce qui est bon pour General Motors

Bien qu'une route bitumée financée par l'Etat fédéral ait été construite entre Washington et Ohio dès 1817, la plupart des routes aux Etats-Unis demeurèrent non pavées et utilisables seulement pour des trajets relativement courts et locaux jusqu'aux années 1900. En 1893, un titre du *Washington Post* déclarait : 'Notre Réseau Routier : Il n'y a pas pire sur Terre, et une réforme s'impose' (19).

Malgré cela, les routes ne furent pas considérées comme une priorité, même à la fin du siècle. Quand fut créé le Bureau qui devint plus tard l'Administration Fédérale des Autoroutes (*Federal Highway Adminis-*

(10) Ibid note 9, p286.

(11) *Encyclopedia of American History*, p280.

(12) Howard Zinn: *A People's History of the United States*, New York, Harper Perennial, 1990, pp248-249.

(13) Mark Reisner, *Ibid* note 10, pp41-42.

(14) Howard Zinn: *A people's History of the United States*, p 249.

(15) 'Highway Profile', in *National Transportation Statistics*, 1996, pp29-30.

(16) *Ibid*, p29.

(17) 'Truck Profile', in *National Transportation Statistics*, 1996, pp29-30.

(18) 'Ton-Miles of Freight', in *National Transportation Statistics*, 1996, p74.

(19) 'FHWA By Day', in *Federal Highway Administration*, juin 1996, p1.

tration), il était constitué en tout et pour tout de deux personnes, avec un budget annuel de 10 000 dollars (20).

Même en 1922, seul un Américain sur dix possédait une voiture. La plupart des gens n'en éprouvait pas non plus de besoin véritable, puisque les lignes électriques de tramways étaient à la fois bien développées et fiables, et permettaient de se déplacer partout à l'intérieur de la plupart des villes à un très faible coût (21). Dans certains cas, les terminus des lignes d'une ville étaient même liés à ceux d'une autre, permettant à chacun de voyager, certes avec lenteur, de New-York à Boston et à d'autres villes en tramway. Cependant, c'est le caractère local de ces réseaux qui était mis en valeur, et non les voyages sur de longues distances.

A partir du milieu des années 1920, ces réseaux locaux furent rachetés en bloc et systématiquement détruits par un consortium de compagnies liées à l'automobile, comme General Motors (GM), Standard Oil of California, Firestone Tire, etc. En 1946, National City Lines, la société-écran de ces compagnies, contrôlait les réseaux de transport public dans plus de 80 villes. Chaque fois, on avait laissé le système de transport public se détériorer. Le service était ralenti, puis supprimé. Les rails furent enlevés, les véhicules retirés du service et brûlés. Nombre d'entre eux furent remplacés par des bus de General Motors, avec des campagnes de relations publiques décrivant l'évolution comme un 'progrès'. Les transports publics furent rendus systématiquement inadéquats et ainsi la voiture n'était plus un luxe, mais devenait une nécessité.

Le gouvernement n'a pu être pas directement encouragé ce processus, mais il a par contre bien peu fait pour le stopper. Et lorsque des charges contre les trusts et la conspiration furent retenues en 1946, il était déjà trop tard. Les grandes compagnies avaient détruit les systèmes de transport locaux qui, selon une estimation, coûteraient aujourd'hui pas moins de 300 milliards de dollars à reconstruire. Bien que les compagnies responsables eurent été déclarées coupables de conspiration, elles n'eurent chacune à payer que 5000 dollars. Et pour son rôle dans ce crime, le Trésorier de General Motors fut condamné à payer la somme princière de un dollar (22).

La destruction des transports publics fut une aubaine pour les intérêts automobiles et pétroliers, mais la croissance régulière de ces compagnies aurait été limitée si davantage de routes et d'autoroutes n'avaient été construites. Des groupes de pression se constituèrent, comme la Conférence Nationale des Usagers de l'Autoroute (*National Highway Users Conference*), dirigée par le Président de General Motors. Des films promotionnels léchés et des campagnes publicitaires dénoncèrent les routes de plus en plus encombrées du pays, et pressèrent la po-

pulation à encourager de nouvelles constructions. Un des films de General Motors montrait des gens coincés dans des embouteillages, la main rivée sur le klaxon. 'Qu'est-ce qu'un citoyen devrait faire?', interrogeait le narrateur: "Au lieu de klaxonner, élève plutôt la voix. Exige de meilleures autoroutes et davantage de parcs de stationnement. C'est ton pays. Offre-toi une lueur d'espoir" (23).

Ces efforts eurent l'effet escompté. L'infrastructure autoroutière nationale, incluant un réseau autoroutier fédéral composé de milliers de kilomètres d'axes à deux fois deux voies, se développa continuellement avec des fonds publics. Des réseaux autoroutiers distincts financés par les différents Etats, connurent également une croissance rapide.

Mais l'essor le plus important de la construction autoroutière eut lieu lorsque Charles Wilson, Président de General Motors, fut nommé Secrétaire à la Défense. Lors de son discours d'investiture en 1953, il affirma que puisque 'ce qui est bon pour General Motors est bon pour les Etats-Unis', il ne voyait pas d'antagonisme entre sa loyauté à General Motors et ses responsabilités envers la Nation. Wilson mit en pratique cette croyance en se faisant le chantre d'un réseau autoroutier d'envergure nationale. En 1956, le Congrès donna son accord à un fonds fédéral pour un Réseau Autoroutier Inter-fédéral de 65 000 km. A l'époque, celui-ci fut décrit comme 'le plus grand programme de travaux publics dans l'histoire mondiale' (24).

Il peut sembler que l'Amérique aujourd'hui est déjà entièrement bitumée, mais la construction routière n'en continue pas moins. Le Réseau Autoroutier Interfédéral étant presque achevé, un nouveau Réseau Autoroutier National a été proposé, qui apporterait une 'amélioration' de 250 000 km aux autoroutes existantes et ajouterait 21 nouveaux 'axes ultra-prioritaires'. Le coût est estimé à 6,6 milliards de dollars (25). La majorité du financement fédéral pour ces routes est



venu d'un Highway Trust Fund vers lequel les taxes sur le pétrole et autres taxes d'usage ont été dirigées. Pendant de nombreuses années, ces fonds ne pouvaient être utilisés que pour construire de nouvelles routes, créant un effet de retour positif: plus de trafic routier, donc plus d'argent pour la construction routière, et donc inévitablement plus de trafic.

Tout comme les chemins de fer sur longues distances servaient les intérêts de l'économie à large échelle en général, le réseau de transport autoroutier n'a pas bénéficié qu'aux seules compagnies automobiles, pétrolières et de construction routière, qui en avaient fait le plus activement la promotion. Entre autres impacts, ces investissements publics rendirent bien plus aisés les transports de marchandises de part et d'autre du pays, offrant ainsi de grands avantages aux compagnies suffisamment importantes pour exploiter de gigantesques marchés. En fait, Charles Wilson aurait pu dire plus justement que 'ce qui est bon pour General Motors est bon pour toutes les grosses compagnies'.

Comme le souligne Robert Reich, jamais les répercussions potentielles des autoroutes massivement subventionnées n'ont fait l'objet d'un débat public: "La possibilité manifeste... qu'elles puissent également générer l'expansion des banlieues et des centres commerciaux, nuire aux commerces des centres-ville, engraisser l'industrie de la construction, renforcer les ventes d'automobiles, créer une véritable industrie du poids lourd, supplanter les péniches et le chemin de fer, et abaisser radicalement le



(20) Ibid, pV.

(21) tiré de *Taken for a ride* (Vidéo), Jim Klein et Martha Olson, 1996.

(22) le chercheur Bradford Snell, cité dans *'Taken for a ride'* (Vidéo)

(23) cité dans *'Taken for a Ride'* (Vidéo).

(24) FHWA by day, p v et p 57; Robert B. Reich: *The Work of Nations*, New York, Alfred A. Knopf, 1991, pp61-62.

(25) Jane Holtz Kay: *Asphalt Nation*, pp118-119.

coût du transport et de la distribution de marchandises à travers les Etats-Unis... n'a jamais été librement débattue" (26).

Une certitude cependant : beaucoup de ces effets ont bien été débattus parmi les puissants groupes d'intérêt qui en bénéficièrent et en firent volontairement la promotion.

Des cieux favorables aux grands groupes

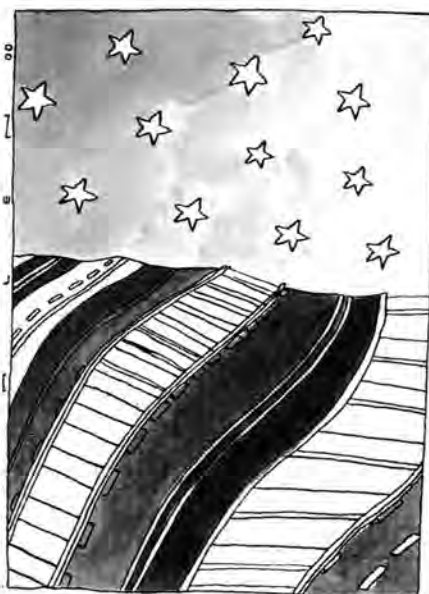
L'économie américaine n'aurait pu s'étendre davantage si son infrastructure de transport s'était limitée au rail et aux autoroutes. Avec l'expansion du commerce international, l'importance du transport aérien s'est rapidement accrue. En 1994, plus de 11 milliards de tonnes kilométriques de marchandises ont été transportées par voie aérienne aux Etats-Unis, soit plus de 20 fois la quantité transportée par les mêmes moyens en 1960 (27). Mani-festement tourné vers les longues distances, le parcours moyen de transport par air est aujourd'hui supérieur à 2 000 km (28).

Il est également vital pour une économie globale que les personnes elles-mêmes voyagent davantage, et ce sur de longues distances. Pour les USA, le nombre de passagers aériens par kilomètre en 1994 était de plus de 12 fois supérieur à celui de 1960. Et au cours des seules dix dernières années, ce nombre a augmenté de presque 40 % (29). On attendait en 1997 plus d'un demi-milliard de passagers à l'enregistrement dans les aéroports américains, et l'industrie aéronautique espère augmenter ce total de 50% au cours de la prochaine décennie (30).

Dans de nombreux pays, les lignes aériennes nationales ont été mises en place grâce à des fonds semi-publics ou entièrement publics. C'est le cas non seulement de l'ancien bloc communiste (le gouvernement russe, par exemple, possède encore 51% du capital d'Aérofot (31)), mais également de pays capitalistes. Ainsi, le gouvernement néerlandais possède-t-il 38% de la compagnie aérienne KLM et, jusqu'à récemment, le Japon était propriétaire de 50% de Japan Air Lines. L'Allemagne fut un temps propriétaire majoritaire de la Lufthansa, et la Grande-Bretagne possédait British Airways jusqu'à ce que celle-ci soit 'privatisée' en 1987 (32). La plupart des compagnies aériennes dans les pays moins développés furent construites par l'Etat, et nombre d'entre elles sont toujours publiques.

Aux Etats-Unis, cependant, les compagnies aériennes ont toujours été des structures indé-

pendantes. Mais les contribuables ont fait, et continuent de faire, d'énormes d'investissements dans l'infrastructure dont dépendent les transports aériens. Par exemple, toutes les principales lignes aériennes dépendent d'un réseau de contrôle du trafic aérien financé par l'Etat, à savoir une infrastructure technologique massive qui emploie 17 000 personnes. Le budget annuel de l'Agence Fédérale de l'Aviation (*Federal Aviation Agency*), dont les compétences vont du contrôle du trafic aérien aux inspections de sécurité et au perfectionnement des aéroports, dépasse largement les 8 milliards de dollars (33).



D'autres sources de financement du transport aérien proviennent du budget de la recherche militaire et des budgets de recherche et développement du gouvernement. Ces fonds bénéficient aux compagnies aérospatiales américaines, qui fournissent à leur tour des avions à toutes les grandes compagnies des Etats-Unis. Le montant de cette aide est estimé à 1 milliard de dollars par an (34).

Une autre forme de subsides cachés vient de la formation des pilotes pour les flottes aériennes commerciales. En 1996 par exemple, la majorité des 500 pilotes qui avaient démissionné de l'US Air Force l'avaient fait parce qu'ils avaient été attirés par les compagnies commerciales, qui paient aux pilotes expérimentés des salaires plus élevés que dans l'armée pour un travail moins exigeant (35). L'Air Force estime que, sur une période de neuf ans, la formation de chaque pilote ayant 'fait défection' pour une compagnie aérienne a coûté à l'Etat 5,9 millions de dollars (36).

Les subventions aux aéroports

Chacun des quelques 400 principaux aéroports des Etats-Unis a bénéficié d'importants fonds publics. Aujourd'hui encore, les aéro-

ports ne paient ni taxes sectorielles nationales ou fédérales, et sont exempts d'impôts fonciers. Ils reçoivent des aides fédérales pour les travaux d'amélioration importants, et peuvent obtenir des crédits à taux préférentiels (37). Dans les premiers temps du développement de l'aviation, les frais d'implantation des nouveaux aéroports étaient souvent payés par la ville où ils se situaient. Ces dépenses étaient généralement justifiées par l'argument selon lequel un aéroport représentait une source de revenus pour la communauté. C'était le raisonnement utilisé par Fiorello La Guardia, maire de New York City, pour rendre compte du financement par les impôts prélevés par la ville en 1945 : "Le plus grand aéroport du monde émerge des prairies de Idlewild, à New York City. Il coûtera 71 millions de dollars. Les travaux de remblayage, de plantation, de drainage, le matériel d'éclairage des champs, les pistes d'atterrissage, les voies de taxis et les aires de manœuvre représentent un coût de 35 millions de dollars. Le bâtiment administratif, auquel s'ajoutent les quais d'embarquement, les aires de manœuvre et de stationnement, va couvrir une surface de plus de 120 hectares, et coûtera 10 millions de dollars... L'aéroport apportera tous les mois des millions de dollars aux commerces, aux entreprises et aux transports de la ville de New York... L'aéroport est une opération coûteuse, mais ce sera l'un des meilleurs investissements jamais fait par la ville" (38).

Même si 71 millions de dollars représentaient une somme considérable (plus d'un demi milliard au cours actuel), le coût final dépassa de cinq fois l'estimation de La Guardia.

Peut-être le transport aérien est-il aujourd'hui plus aisé et moins cher pour chacun, mais les subsides qu'il a reçus ont d'abord bénéficié

(26) Robert B. Reich : *The Work of Nations*, New York, Alfred A. Knopf, 1991, pp61-62.

(27) 'Ton-miles of freight', in *National Transportation Statistics*, 1996, p74.

(28) 'Average Length of Haul, Domestic Interstate Freight and Passengers Modes', in *National Transportation Statistics*, 1996, p78.

(29) *National Transportation Statistics*, 1996, p72.

(30) Matthew L. Wald : 'Speed Hits the Wall', in *The New York Times*, 19 octobre 1997, sect.4, p6.

(31) Alessandra Stanley.

(32) Patrick J. Spain et James R. Talbot, éditeurs : *Hoover's Handbook of World Business*, 1995-96, Austin, Texas, Reference Press, 1995.

(33) *Highlights of the FY 1997 Transport Budget*, Department of Transportation, Washington DC, p15.

(34) Mark Zepezauer et Arthur Naiman : *Take the Rich off Welfare*, Tucson AZ, Odonian Press, 1996, p94.

(35) Philip Shenon : 'Top guns Fleeing the Fold', in *The New York Times*, 26 octobre 1997, section 4, p2.

(36) US Air Force, *Background Briefing*, 'Air Force Pilot Retention', 26 août 1997.

(37) 'Viewpoint: US lags in letting Airports Go Private', in *Aviation Week & Space Technology*, 23 septembre 1996, p66.

(38) Cité dans James Kaplan, *The Airport*, New York, William Morrow, 1994, p109.

aux grands groupes, et plus particulièrement à ceux engagés dans le commerce mondial. La Fondation Reason de Washington a ainsi estimé que les vols d'affaire à eux seuls mobilisaient environ 20% de la capacité des systèmes de contrôle du trafic aérien nationaux, et bien plus de la moitié des services de la tour de contrôle de la FAA (39).

Mais nulle part ailleurs les subventions aux transports aériens pour les grandes entreprises ne sont aussi patentes que dans une contrée rurale de l'Arkansas, où un aéroport aux pistes suffisamment longues pour accueillir des 747 remplis à ras-bord de marchandises est en construction. Le gouvernement fédéral devrait apporter 90 des 145 millions de dollars que devrait coûter l'aéroport. Selon Ken Silverstein et Alexander Cockburn, journalistes d'investigation, parmi les bénéficiaires de ces subsides gouvernementaux se trouveraient les compagnies géantes de volailles en batterie de l'Arkansas, Tyson Foods, Hudson Foods et Peterson Industries. D'après l'étude de faisabilité qui a donné son accord au projet, 'si l'on offrait des coûts de transport aérien de marchandises compétitifs, ces compagnies estiment que le Japon deviendrait un marché en pleine expansion pour les volailles fraîches américaines'. Un autre de ces bénéficiaires serait Wal-Mart, qui, 'en fonction de l'offre de services aériens à des taux compétitifs, pourrait importer un grand nombre de produits électroniques et de lignes de prêt-à-porter masculin et féminin par les airs'. Un troisième grand bénéficiaire serait la J.B. Hunt Transport Co., le premier transporteur d'avions-cargos transcontinentaux des Etats-Unis (40).

Tandis que pour les populations locales habitant dans les communautés rurales des environs, cet aéroport financé par le gouvernement fédéral n'a certainement pas pris en compte leurs besoins: 'La plupart des gens ici n'ont jamais pris l'avion', rapporte Jay Fullbright, propriétaire d'une ferme près du site (41). Pendant ce temps, près de 50 familles vont être expulsées de leurs terres pour laisser place à cet aéroport de 1090 ha (42). 'Les intérêts du grand capital, voilà le seul véritable mobile de ce projet', conclut Fullbright.

Cet aéroport n'est que l'un des nombreux projets financés par un Programme de Perfectionnement des Aéroports, dont le budget annuel dépasse 1,3 milliard de dollars (43). La subvention attribuée semble particulièrement scandaleuse tant il est évident que ce projet bénéficie seulement à quelques grands groupes. Mais même quand il peut être déclaré qu'un projet donné va générer de la croissance économique et aider 'l'économie locale', chacun de ces projets subventionne indirectement le transport sur longues distances, et donc les grands groupes tributaires de ces marchés gigantesques.

Peut-être même La Guardia, s'il était encore vivant, reconsidérerait-il le bien-fondé de sa

décision de subventionner aussi lourdement le réseau de transport sur longues distances de New York. En effet, New York est aujourd'hui un centre du commerce international, mais son infrastructure de transport local s'écroule. C'est le siège de plusieurs des grands groupes prospères comptant parmi les 500 Fortunes, mais nombre de ses citoyens sont sans emploi et n'ont pas de toit. Quoi qu'il en soit, les responsables politiques de New-York n'ont aucune arrière-pensée: les agences publiques vont encore dépenser 4,8 milliards de dollars pour 'moderniser' les aéroports de la ville dans les prochaines années (44).

On recherche 13 000 cyclistes

Les avantages que donne un système de transport sur longues distances bon marché et fiable aux grandes entreprises est une des rai-



sons pour lesquelles elles ont été capables de supplanter tant de petites entreprises. Cela permet également d'expliquer comment l'économie mondiale peut dominer tant d'économies locales différentes dans le monde entier.

Si notre société avait d'autres buts en tête que de promouvoir la croissance des grands groupes, les aides pourraient toujours être dirigées vers des infrastructures de transport qui servent les besoins d'entreprises de taille plus modeste dont l'activité opère dans des économies plus locales. Il n'est pas trop tard pour changer de direction.

Un simple exemple dans le *Worldwatch* magazine démontrait combien ces investissements seraient bien moins coûteux. Les 300 millions de dollars programmés dans le budget d'un simple échangeur autoroutier interfédéral de Virginie, par exemple, pourraient

ailleurs financer un réseau de 160 km de voies cyclables pavées et en site propre dans 20 villes différentes. Et les fonds de 10 millions de dollars destinés à une extension autoroutière à Eugene, dans l'Oregon, pourraient à la place servir à équiper chaque habitant de Eugene âgé de plus de onze ans (soit 93 000 personnes) d'un nouveau vélo, de porte-bagage, de lumières, d'un anti-vol et d'un vêtement de pluie (45).

Certaines communautés ont redécouvert des modes de transport depuis longtemps abandonnés dans notre course à la modernité. Bristol, dans le Vermont, par exemple, a récemment concédé son contrat de ramassage des ordures à un citoyen local qui fait les collectes avec une carriole tirée par des chevaux. Son offre était compétitive par rapport à celles d'entrepreneurs utilisant les derniers équipements mécanisés, mais ses chevaux avaient de multiples autres avantages. Ils faisaient bien moins de bruit que les gros camions dans leurs tournées du petit matin, ils utilisaient des énergies locales et renouvelables (du foin et de l'avoine), plutôt que de l'essence importée, et ils étaient non polluants, puisque les seuls déchets produits sont non seulement biodégradables, mais également un excellent fertilisant organique pour les fermes des environs (46).

Ceci ne veut pas dire qu'il faut adopter l'usage des vélos et des chevaux partout dans le monde. Si priorité est donnée aux besoins des économies locales plutôt qu'au commerce sur de longues distances, et si le maximum est tiré du potentiel des ressources locales, alors les systèmes de transport vont avoir tendance à être très différents d'un endroit à l'autre. Et c'est ainsi que cela doit être. C'est le signe que les communautés s'adaptent à leur environnement local et à leurs propres besoins internes, plutôt que de se conformer aux impératifs d'une économie mondialisée, dans laquelle les mêmes intérêts des grands groupes sont identiques où que l'on aille.

**Dossier coordonné
par Steven GORELICK ■**
(Traduction d'Anne Bénard)

(39) Stephanie Kraft: 'Tax the Jet Set', in *Springfield Advocate*, Springfield, Massachusetts, 26 juin 1997, p.7.

(40) Cité dans Ken Silverstein et Alexander Cockburn: *Counter Punch*, 1er mars 1995, vol 2, n 5, p.2-3.

(41) Susan Schmidt: 'Out of Arkansas Chicken Farms, Airport Hopes to Find Its Wings', in *The Washington Post*, 9 juillet 1995.

(42) Ken Silverstein et Alexander Cockburn, *op.cit.*, p.2-5.

(43) *Highlights of the FY 1997 Transport Budget*, Department of Transportation, Washington, DC, p.16.

(44) Neil MacFarquhar, 'La Guardia Airport Sees Its Future in Shops and Fast Food', in *The New York Times*, 13 juillet 1997, pp.19-20.

(45) *Worldwatch*, mai-juin 1994, p.39.

(46) *The New York Times*, 22 juin 1997.

Guide écologique de la famille

de Claire Le Bouar,
Marie-France Belotti,
Patricia Ravet
Ed. Bornemann
et Sang de la Terre
2000 - 384 p. - 149 F

Réédition, sur papier recyclé, de l'ouvrage actuellement le plus complet sur le sujet. Une multitude de démarches que l'on peut adopter chez soi pour mieux se respecter et respecter son environnement. Cela s'adresse aussi bien à la famille qu'au simple consommateur-acteur. Sont abordés la construction et l'habitat, les produits d'équipement et d'entretien, les modes de transport, les loisirs



et les vacances, la santé, la beauté, l'alimentation, l'éducation, le jardinage, le bricolage, la gestion des ordures... Le tout est agrémenté de petites phrases d'auteurs célèbres. C'est fort bien présenté, mais c'est toutefois encore insuffisant. Ainsi, en cas d'accident nucléaire, le livre se contente de reprendre les notices officielles dont on sait aujourd'hui qu'elles sont faites pour manipuler le voisinage des centrales (cela ne se passera pas du tout comme indiqué sur ces fiches). On y trouve la promotion de la voiture électrique alors que cette voiture ne fait que déplacer la source de la pollution vers le site de production de l'électricité. On y trouve la promotion des produits labellisés NF environnement, certes moins polluants, mais appartenant à des grandes marques polluantes, les seules à pouvoir payer pour avoir le label. Pour l'éducation, les 80 écoles différentes sont passées sous silence. Pour les vacances,

on reste fidèlement dans l'hexagone, ce qui passe sous silence toutes les questions du tourisme dans les pays dits «sous-développés». La question du commerce équitable n'est pas abordée. Pas plus que les questions sociales. Les questions politiques sont aussi soigneusement évitées. Quant aux listes d'adresse, un tour dans les salons écolos permettrait de les enrichir sensiblement... et de les réactualiser pour certaines. Un bel ouvrage, certes, mais notoirement insuffisant. MB.

Dites-le avec des femmes

Le sexisme ordinaire dans les médias de Virginie Barré, Sylvie Debras, Natacha Henry, Monique Trancart
Ed. CFD/AFJ
1999 - 144 pages - 69 F

Depuis 1986, l'association des femmes journalistes mène des enquêtes sur le sexisme dans les médias. Les résultats montrent que le parcours sera encore long avant d'atteindre la parité. Ainsi dans les médias, sur cent personnes citées, seules 17 sont des femmes. Ce livre qui regorge de données chiffrées, essaie de démontrer les mécanismes du sexisme à partir de l'analyse de reportages, d'articles, etc. Un chapitre est consacré au «paternalisme lubrique» à travers le langage. Un langage bien difficile à appréhender puisque «les féministes» n'indiquent pas a priori s'il s'agit d'hommes ou de femmes et les droits de l'Homme sont encore peu remplacés par les droits humains. On parle de «femme-pompier» mais pas d'«homme-pompier». Une des raisons de cela, le genre de celui qui écrit : il n'y a aujourd'hui que 24 % de femmes journalistes dans les chaînes de radio et de télé d'Etat. Au niveau des cartes de presse, on en est à 38,5%. 18 % seulement dans la presse quotidienne régionale. Au niveau des directions de la presse écrite, on chute à 14 %. Cela est en contradiction avec les effectifs dans les écoles de journalisme où



les femmes sont majoritaires depuis 1980. Où passent-elles ensuite ? Un livre qui fourmille d'exemples concrets dans les grands médias et qui nous démontre les causes d'une presse peu lue par les femmes qui ne s'y reconnaissent pas — avec raison. FV.



Semences et savoirs en Inde

de Carine Pionetti.
Ed. Cultures croisées
1998 - 132 p. - 80 F

«La pensée unique libérale qui, depuis l'origine, anime la Banque mondiale et le postulat de l'ignorance paysanne dont se nourrit l'expert moyen de la FAO sont ici à l'œuvre, dans une parfaite alliance de la prétention et de la sottise, avec la complicité des gouvernements» nous avertit dès la préface François de Ravignan. Face aux agronomes productivistes et aux banques de gènes et de semences, l'alternative est à l'agriculture paysanne. Ce livre montre comment les paysans organisent la résistance, conjuguent leurs forces au sein de réseaux, et comment cela est possible grâce à une culture (dans le sens culturel) toujours vitale. La «révolution verte», dans les années 60, a transformé le grenier de la biodiversité qu'était l'Inde en un système d'agriculture intensive. Alors que l'agriculture paysanne est tournée vers le marché local, cette nouvelle agriculture est tournée vers l'exportation. Et cela s'est accompagné d'une utilisation massive des pesticides. Alors que l'on comptait plus de 50 000 espèces de riz auparavant, variétés capables de s'adapter à toutes les conditions (humidité, altitude, température, nature des sols...), il ne reste plus aujourd'hui que quelques dizaines de variétés. Le riz ayant également un rôle dans les cultures et la spiritualité, c'est aussi une remise en cause des liens sociaux qui est en jeu. La révolution verte s'est accompa-

Nous avons également reçu

● **Guide des phytotechnologies.** Valérie Bert et Annabelle Deram. Ed. EDA (Lille), 1999. Sous forme d'un classeur, des fiches présentant les possibilités des plantes pour nettoyer un terrain industriel contaminé aux métaux lourds. Mais que fait-on des plantes ? L'ouvrage propose de les incinérer... ce qui produit des déchets riches en métaux lourds... On a concentré la pollution, mais pour combien de temps ?

● **Ecoles anarchistes au Brésil (1889-1920).** Regina Jomina Mazoni. Ed. ACL (BP1186, 69202 Lyon cedex 01), 1999, 86p. 50 F. En 1889, la République est proclamée au Brésil. Des colonies anarchistes installées à la campagne créent alors des écoles destinées aux ouvriers les plus défavorisés. Alors que les grèves se multiplient, les industriels réussissent à faire fermer ces écoles. Récit historique.

● **Forêts sacrées.** Guy Barthélémy. Ed. Amitié et civilisation, Quai Lasbordes, 64270 Salies-de-Béarn, 1999, 274 p. 120F. Déjà auteur d'un livre sur le mouvement de protection des arbres Chipko en Inde, l'auteur s'interroge ici sur les mythes liés à la forêt, ce que la technique a changé dans notre vision des arbres, et ce que nous pouvons encore faire pour restaurer le sacré.

● **Condamnés au chômage ?** Denis Clerc. Ed. Syros, 1999, 250p. 110 F. Toujours très pédagogique, l'auteur, directeur de la revue Alternatives Economiques, part d'une évidence : il n'y a pas moins de travail et pourtant il y a du chômage. L'explication est ailleurs. Denis Clerc passe alors en revue les discours, les statistiques publiées, montre l'exception française dans le domaine, etc. Un bon catalogue des visions de la société... Reste une question : et si on ne parlait pas de l'économie pour définir une société ?

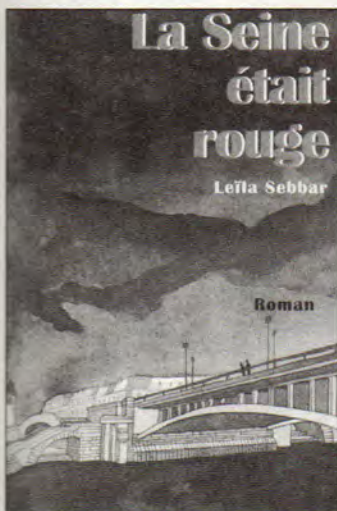
gnée de l'apparition des firmes semencières. Si aujourd'hui, encore 60 % des semences sont paysannes, le commerce des semences est en pleine expansion. 70 % des semences vendues sont des hybrides qui nécessitent de racheter des semences chaque année. Un agriculteur raconte qu'il ne mange pas ses propres tomates, sachant les pesticides pulvérisés dessus. Un autre en fait de même avec ses aubergines. Mais rien ne les avertit de ne pas manger les légumes de l'autre ! Depuis 1991, l'Inde s'est engagée dans une politique de libéralisation économique. Conséquences : les multinationales rachètent en masse les se-

menciers locaux, et les OGM ne sont plus loin. Quelques organisations essaient d'organiser la résistance en favorisant la mise en place de conservatoires communautaires et en favorisant les échanges entre communautés. Dans ce contexte, le débat international sur la propriété du vivant prend une importance capitale. Si les firmes imposent leurs semences, avec ou sans OGM, les paysans ne deviendront, comme déjà souvent en France, que des « salariés » des semenciers. Un excellent ouvrage, réalisé grâce à une enquête sur le terrain financée par *Frères des Hommes*. Un débat pleinement d'actualité. MB.

Romans

La Seine était rouge

de Leïla Sebbar
Ed. Thierry Magnier
1999 - 144 p. - 43 F



Amel, seize ans, née à Nanterre, s'interroge sur le passé caché de ses parents. Que s'est-il passé qu'ils ne veulent pas raconter. Avec Louis, qui veut réaliser un film documentaire et Omer, journaliste algérien réfugié en France, ils découvrent ce qui s'est passé le 17 octobre 1961 quand les Algériens ont voulu manifester contre le couvre-feu qui leur était imposé pendant la guerre d'Algérie. Le roman présente sous forme de témoignages (réels ou imaginés ?) les différentes facettes des personnes qui ont vu la police charger, les hommes protégeant leur famille, les femmes et les enfants en fuite, les commerçants terrés chez eux ou au contraire accueillant les personnes poursuivies, les ratonnades et enfin les corps vivants ou morts jetés à la Seine. Il existe encore un lourd silence sur cet épisode peu glorieux d'une police alors dirigée par Papon. Alors est-on vraiment dans le domaine du roman ? Une mémoire indispensable pour les jeunes générations. MB.

Craig Kielburger
avec la collaboration de Kevin Major

Libérez les enfants !



Libérez les enfants !

de Craig Kielburger
Ed. Ecosociété
1999 - 392 p. - 145 F
(Disponible à Silence)

En 1994, Craig Kielburger est un enfant canadien, vivant avec son frère et ses parents dans une banlieue de la moyenne bourgeoisie de Toronto. C'est en lisant un article de presse consacré à Iqbal Masih, un jeune Indien qui vient d'être assassiné au même âge que lui, 12 ans, qu'il prend conscience que des enfants vivent encore dans l'esclavage, en particulier en Asie. Il décide de faire un exposé dans son école, ce qui soulève l'indignation des autres enfants de sa classe. Ils décident alors de collecter de l'information pour faire un stand à la fête de la jeunesse. Là, ils constatent que tous les groupes pour la jeunesse sont gérés par des adultes. Cela les interroge. Ils décident alors de créer une association « Enfants libres » dans le but d'agir pour libérer les enfants esclaves. Ils font des interventions dans d'autres écoles. Des adolescents plus tatillons leurs posent des questions pièges, ils cherchent encore, usent du fax et d'internet pour entrer en contact avec des associations asiatiques de défense des droits des enfants. Les journalistes sont intrigués, les reportages se multiplient tant et plus jusqu'à ce que l'auteur soit invité à parler devant une réunion nationale des syndicats, devant 2000 délégués. Il a droit à 3 minutes. Il reste plus d'une heure et demie à la tribune sous les ovations. Les dons pleuvent : ils collectent 150 000 dollars des syndicats, une véritable fortune.

Un ami canadien, âgé de 24 ans, originaire du Bangladesh lui propose alors d'aller rencontrer ces enfants qui travaillent dans les pires conditions. Les parents, d'abord réticents, cèdent et ils partent pour sept semaines. L'essentiel de ce livre est consacré aux rencontres au Bangladesh, en Thaïlande, au Népal, au Pakistan et en Inde. Les associations qui le reçoivent découvrent alors qu'il

Le livre du mois

n'a que douze ans. C'est un choc sans cesse renouvelé. Il participe à un commando qui libère des enfants d'une usine de tapis, en Inde. Ses parents l'avertissent que le premier ministre canadien est en tourné en Asie avec 250 hommes d'affaires. Il décide, avec deux enfants libérés et la fille d'un responsable d'une association locale, de se rendre dans l'hôtel du premier ministre pour faire une conférence de presse demandant que les hommes d'affaires mettent comme condition dans leurs contrats une clause contre le travail des enfants. Il fait la une des journaux au Canada, et le premier ministre est finalement obligé de le recevoir. Il découvre le luxe dans lequel vit l'UNICEF, organisme de l'ONU chargé de venir en aide aux enfants. Il rencontre Mère Teresa, à l'extrême opposé. Il découvre les pires travaux comme cette fille de moins de dix ans qui aide au recyclage des seringues d'un hôpital, à mains et pieds nus. Il réussit à pénétrer dans les usines de feux d'artifice du sud de l'Inde où les enfants meurent souvent dans des explosions. Il découvre aussi l'exception : l'Etat du Kerala, un Etat parmi les plus pauvres de l'Inde où le travail des enfants a quasiment disparu grâce à la politique du gouvernement qui a construit des écoles et rendu l'instruction obligatoire. C'est la preuve que c'est possible : seuls 3 % des enfants de cet état, surtout les enfants d'immigrés des autres Etats, y travaillent.

C'est enfin le retour au Canada, la vague médiatique qui le conduit dans le bureau du Ministre des affaires étrangères lequel fait adopter un des vœux de l'auteur : la criminalisation du tourisme sexuel. Après ce voyage, l'association se développe au niveau international. Craig Kielburger devient un ambassadeur pour les associations. Il est reçu par toutes les personnalités. Il se retrouve en Inde en mars 1998 pour la marche internationale des enfants dont nous avons parlé l'année dernière lors de son arrivée à Genève.

De cet ouvrage, il ressort que les adultes sous-estiment considérablement la capacité d'analyse des enfants. Comme le dit l'auteur : « Les enfants ne sont pas seulement des vases qu'il faut remplir. Ce sont des êtres qui ont des idées, des talents, des opinions et des rêves. Les enfants croient qu'ils peuvent voler, que rien ne peut empêcher leurs rêves de se réaliser. Pour certains, cela s'appelle prendre ses désirs pour des réalités ou, tout simplement, de la naïveté. D'autres disent des jeunes qu'ils sont irréalistes, comme s'il s'agissait d'une phase qu'il faut dépasser. Quant à moi, je crois que le monde se porterait mieux s'il y avait plus d'idéalistes ; il n'y a jamais trop de rêveurs. Ce sont les rêveurs de ce monde qui ont cru qu'un jour, le mur de Berlin tomberait, que l'apartheid serait aboli en Afrique du Sud et qu'un homme marcherait sur la Lune. Parce que nous sommes jeunes, pleins d'idéal et de rêves, nous n'avons pas peur de prendre une idée qui semble impossible à certains et de nous évertuer à en faire une réalité. C'est parce que les enfants sont des rêveurs que rien ne les arrête. Parce qu'ils sont idéalistes, ils ont toujours confiance en un lendemain meilleur » (p.344). On relève aussi que Gandhi, souvent cité comme référence par l'auteur, reste un modèle pour agir et que la foi peut soulever les montagnes, même si la façon de faire de la politique en Amérique du Nord peut paraître parfois déroutante pour un lecteur européen.

Au delà d'un livre documentaire qui en permettra la lecture aux plus jeunes, un livre de réflexion sur la place sous-estimée des enfants dans la société. Là aussi, il y a des pensées uniques à combattre. MB.

Pollution aérienne

Pourquoi votre revue ne parle-t-elle jamais des nuisances aériennes qui prennent partout la tête à des milliers de gens ?

Claudie PANAYE
Essonne

Notre Terre : déception

Je viens de recevoir un exemplaire de «Notre terre, vers un développement durable». C'est une nouvelle revue qui m'a déçu. Un article sur les OGM et un autre sur les essais nucléaires indiens sont à mes yeux surprenants de la part d'une ONG écolo et sont en contradiction avec le titre de la revue. Vous dites du bien de cette revue, qu'en pensez-vous ?

Olivier MARC
Finistère

Silence : nous avons annoncé cette revue à partir des recueils précédents traduits par le CRISLA. Lorsque nous avons reçu le n°1 de cette revue, nous avons également été surpris par l'article nationaliste sur les essais nucléaires. Celui sur les OGM nous a moins surpris : il y a déjà eu des articles «mous» traduits dans ce sens précédemment.



Leçons d'espéranto

Karaj Samideanoj (en espéranto : chers ceux dont les idées sont les mêmes que les miennes ; façon courante de s'adresser par lettres entre espérantistes)

Il y a un mois, je me suis réjoui de trouver inséré dans la revue une première leçon d'espéranto avec le message «première d'une leçon de dix». Je me suis empressé de faire parvenir ce n° de Silence accompagné de cette première leçon à l'association «les amis de l'Espéranto» de Tarbes. Ce qui devrait les inciter à s'abonner à votre revue.

A la réception du numéro d'aujourd'hui, déception, pas de deuxième leçon. Je ne voudrais pas que certaines négligences résultent de cette tendance beaucoup trop répandue en milieu écologiste de considérer, quelque part, l'espéranto comme un parent pauvre dont l'importance est bien moindre que ce qui concerne l'environnement ou l'énergie.

Voulons-nous oui ou non aboutir à une société écolo, société qui fasse contrepoids au monstre dominant ?

La langue étant un élément de très grande importance et le plus suggestif qui soit (...)

Jacques MORIN
Hautes-Pyrénées

Silence : comme indiqué à la fin de la première leçon, pour recevoir la suite, il fallait prendre contact avec les auteurs de ce tract : Espéranto-France, 4 bis, rue de la Cerisaie, 75004 Paris.

An 2000: la crise de l'énergie est finie !

Le pétrole, il n'y a plus qu'à se baisser pour le ramasser!



Le bois de chauffage, il n'y a plus qu'à se baisser pour le ramasser!



L'électricité, il n'y a plus qu'à se baisser pour la ramasser!



Meilleurs vœux !!!

Envoi anonyme



Bonne et heureuse année

Du juridique dans le SEL

Depuis soixante ans, je pratique les échanges locaux... à mes risques en matière d'impôts et à mes périls en cas d'accident. Les Systèmes d'échanges locaux permettent-ils de parer les risques ou du moins de les réduire ?

Pour exemple, devenu vieux, je laisse une famille citadine jouir d'un jardin dans la propriété que j'habite. Mes nouveaux voisins des fins de semaine sont heureux d'installer, avec mon accord, une grande caravane. Ce dimanche, avec mon tracteur, le père de famille procède, dans la colline, aux terrassements nécessaires à l'aménagement d'un emplacement pour sa caravane. Un dimanche prochain, il me soulagera en reprenant le tracteur pour labourer mon champ d'oliviers, ou pour traiter...

Que survienne un accident sur ma propriété et s'appliquera contre moi la jurisprudence de «présomption de salariat» Pis, de salariat non-déclaré ! Mon assurance de particulier, mon assurance de propriétaire du tracteur, mon assurance de propriétaire forestier ne refuseront-elles pas la prise en charge ?

Le cas du tracteur est peut-être un cas limite, mais les membres d'un SEL ne risquent-ils pas de se blesser avec un sécateur de vendange, de se brûler avec un fer à repasser, de tomber ou se couper en nettoyant les vitres...

En vain, dans les deux numéros où Silence a largement traité des SEL, j'ai cherché si aux SEL, dont les membres mettent en commun, non pas une chose, mais leur bonne volonté, peut s'appliquer la législation sur les «sociétés de personnes», des idées sur la constitution juridique d'associations du genre des SEL, des exemples de statuts de SEL, de la jurisprudence, des précautions à prendre...

Ai-je mal cherché ? Sinon, où trouver ce que j'ai cherché ? L'absence de réponse signifierait-elle que la loi fait prendre des risques incalculables à qui pratique encore l'entraide ? Vivent les SEL tout de même et merci à Silence de montrer le bon exemple.

Pierre JACQUEMIN
Var

Silence : une partie des réponses (statuts, précautions à prendre) sont présentées dans la brochure diffusée par les SEL : «SEL, mode d'emploi» dont la présentation est faite en dos de notre hors-série sur les SEL. Les questions juridiques divisent les SEL : cela va des méticuleux qui compliquent à outrance des relations qui devraient pourtant être simples, à des gens à l'esprit plus léger qui pensent qu'il n'y a pas à se soucier de ces questions, l'important étant le bien-être des personnes dans le SEL. Comme nous penchons plus pour cette deuxième vision des choses, le légitime étant plus important que la loi, nous n'avons effectivement pas mis l'accent sur les questions juridiques.

Vision très chrétienne des choses

Je lis (avec consternation) dans le numéro 249 de Silence le commentaire de l'un de vos collaborateurs au sujet du livre de J.M. Muller «vision très chrétienne des choses qui ne s'interroge pas sur la violence que peut représenter la présence de chrétiens dans ces parages». Remplacez chrétien par juif ou musulman et voyez par vous mêmes ce que cela donne : le type même de discours que l'on pourrait trouver sous la plume de n'importe quel raciste ordinaire. (...)

Jean-Paul
ROSFELDER
Alpes-de-Haute-
Provence

Vive la marée noire !

Le pétrole, on le voit, on le sent, on peut le toucher, se laver et cinq minutes après, plus rien. Le pétrole, c'est super. Quand ce sera une catastrophe radioactive, ce sera un autre sport. Inodore, incolore, invisible, pas immédiatement mortel, diffus et pour des millions d'années. Heureusement, l'an 2000 sera terriblement écologique, tout beau, tout propre, avec plein de gens heureux et de gens souriants, la guerre sera finie partout, que des gens heureux de travailler à des tâches constructives et agréables. Oui, l'an 2000 sera bien cool et on y mourra en bonne santé. On changera le titre de notre Silence pour l'appeler Hurler !

Jakez LE SOUËF
Ille-et-Vilaine

Silence : La phrase est certes malheureuse, mais il nous semble qu'il y a une différence entre un chrétien (choix privé) et ici des moines (prosélytisme). Une charité trop «bien ordonnée» n'est-elle pas une forme de violence ?



PAS D'GM DANS MON ASSIETTE

PAS D'MC SUR MA PLANÈTE

Vœux d'Ecologie Sociale

Vitesse limitée

Mme Eliane Serre-Salorgue, courrier dans le n°252/3, a fait remarquer que la décision qui consiste à faire rouler les autos phares toujours allumés est d'une inutilité flagrante, si ce n'est un danger réel. Si Silence voulait énumérer toutes les mesures dans les domaines les plus divers qui répondent à de tels critères d'inutilité, un numéro n'y suffirait pas.

Il y a plus de trente ans, une limitation sur autoroute à 90 km/h fut tentée. Elle fut ensuite supprimée et se termina par un débat à la radio. Alors que divers participants prêchaient les vertus (et le peu de dangerosité) de la vitesse, ils furent interrompus par le directeur de l'hôpital de Garches, lieu de recueil des accidentés de la région parisienne : «tant que la vitesse a été limitée à 90 km/h, j'ai reçu des blessés. Le jour même de la suppression de la limitation, nous avons à nouveau reçu des morts».

Peut-être est-ce mieux pour la Sécurité sociale... à défaut des familles.

Jacques CHAMAYOU
Gard.

Silence : et si un mouvement citoyen se constituait pour volontairement limiter sa vitesse ? Ou pour prendre le train...



Carte de vœux
d'Yves Frémion
(Ici à droite de la
photo lors du
démontage d'un
MacDo à Millau.)

BON DE COMMANDE

Les anciens numéros et les livres sont à commander uniquement en France.
Il est possible de s'abonner en Belgique pour les lecteurs et lectrices Belges.
anciens numéros (franco de port)

182 Energies douces au Sud (2)	23 F	218 Alternatives en Alsace	25 F
Artisans du Monde. Ville-monde et inertie sécuritaire	23 F	Une trentaine d'articles sur la région	25 F
184 Breton Wood : 50 ans ça suffit !	23 F	219 Retrouver les forêts sauvages	25 F
Maison de quartier de Neudorf. Bhopal.	23 F	Le Carnet. Femmes et santé. SEL et contrat civique	25 F
187 Prolifération nucléaire (1).	23 F	220-221 Environnement au féminin	25 F
Israël. Asie. Match. Société informatique-policrière	23 F	Santé et autonomie (10). Développement. Pétrole	25 F
188 Prolifération nucléaire (2)	23 F	225 Gandhi aujourd'hui	25 F
Neve Shalom. Solaire en régions froides. Matérialisme	23 F	Développement. Femmes et santé. SEL	25 F
189 Autonomie toujours	23 F	230 Plantes folles en accusation	25 F
Réseau Santé. Cun du Larzac. Servas. Laine de verre	23 F	Eco-Village Los Angeles. Femmes & Santé. Semences	25 F
190 Nicaragua face au marché mondial	23 F	231 La télé... visée	25 F
Brennell. Malville. Retraite et chômage	23 F	Greenpeace. Développement. Sale gueule du travail	25 F
191 Santé et autonomie (1)	23 F	237 Alternatives à la mondialisation	25 F
Climat. Champ d'action. Loi et femmes. Grünen	23 F	Chasse. Val Dieu. Femmes et santé. Avions	25 F
196 Canal Rhin-Rhône	23 F	239-240 Enquête sur les écologistes	38 F
AS1 Grenoble-Sisteron. Santé et autonomie (4). Irlande	23 F	Déchets. Réfractaires au plus fort de la guerre. Nucléaire	38 F
197 La défense par actions civiles (1)	35 F	241 OGM, mauvaise réponse à la faim	25 F
La Hague. Grünen et non-violence. Amiante. Salsigne	35 F	Corne du rhinocéros. Propagande nucléaire	25 F
199-200 Ecologie, gauche, droite, ailleurs	35 F	242 Eaux, la pollution de nos WC	25 F
Turquie. Sanglante. Santé et autonomie (5)	35 F	Vêtements venus de l'est. Voyage en Chine. La Cravoline	25 F
201 Marée noire sur droits de l'homme	23 F	243 Pesticides, les enfants face au cancer	25 F
Monju. Loi de programmation militaire. Déficits Etat	23 F	Chauffage électrique & nucléaire. Politique. Nord-Sud	25 F
202 Soyons Réseau-nables	23 F	244 La bioclimatisation	25 F
Maaform. Primevère. L'Impatient. Cuiser solaire	23 F	Vallée d'Aspe. Caravane transnationale. OGM	25 F
203 Sortir du nucléaire	23 F	245 Les vélos du futur	25 F
Sites. Déchets. Tchernobyl. Economies. Renouvelables	23 F	Kosovo. Bioclimatisation. Eurogammelles	25 F
204 G7 : l'argent d'abord	23 F	246-247 Autour des SEL	38 F
Femmes algériennes. Santé et autonomie (6). Travail	23 F	Commerce équitable. Alpes. Entreprises alternatives	38 F
205 Radios actives	23 F	248 Les crimes publicitaires	25 F
G7. Solaire au Nepal. Boutelles. Médias et social	23 F	Chasse. Eco-villages. Energies	25 F
206-207 Face au G7, ouvrons-là !	35 F	250 Sortir de la voiture	25 F
Presse différente. Internet. Santé et autonomie (7)	35 F	Culture conviviale. Objectif insertion. Spécial lecteurs	25 F
211 L'équivoque humanitaire	25 F	251 L'écoféminisme	25 F
Superphénix. SEL et informal. Tibet. Vache folle	25 F	Nucléaire au Japon. Révolte en Indonésie	25 F
212-213 Ecologisme et Etat	38 F	252-253 Les Gros raffient la mise	38 F
SEL. La Hague. Communication ONG. Palestine	38 F	Transcontinentale. République verte. Monde diplo	38 F
217 L'impasse nucléaire	25 F	254 L'écopsychologie	25 F
Le Carnet. Semaine sans télé. Canal Rhin-Rhône	25 F	OMC. Retraites. Femmes militairement incorrectes	25 F

Librairie par correspondance

Nouveautés		L'homme qui plantait des arbres	36 F
Notre empreinte écologique	95 F	N'hésite pas à le dire	36 F
La maison des négawatts	79 F	Ambiance bois	90 F
Petit manuel anti-McDo	48 F	Ed. du Frayssé (Lot)	
Quelle écologie radicale ?	70 F	Guide des alternatives 1999	95 F
Solix	50 F	Guide des vacances écologiques	60 F
Chansons riches des pauvres d'aujourd'hui	100 F	Ed. Courrier du livre (Paris)	
Hors-série Silence		Le solaire pour tous	90 F
Paris-Dakar : Pas d'accord	25 F	Ed. Jouvence (Genève)	
Radioactivité, les faibles doses	30 F	Découvrez les vraies richesses	96 F
Du chômage à l'autonomie conviviale	30 F	La cuisson solaire facile	29 F
La menace climatique	30 F	Ed. Voici la Clé (Québec)	
Les métiers de l'écologie	70 F	Les affranchis de l'an 2000	110 F
SEL : pour changer échangeons	50 F	Ed. Ruralis (Lot-et-garonne)	
Editions Silence		L'exode urbain est-il pour demain ?	89 F
Le soleil à votre table	89 F	Ed. d'en bas (Lausanne)	
Séphastoché, mon premier cuseur	36 F	L'énergie au futur	120 F
Construisez votre cuisinière solaire	30 F	Ed. Georg (Lausanne)	
La liberté de circuler	70 F	Additifs alimentaires	98 F
Où va le climat ?	40 F	Gestion des déchets	98 F
Diffusion Silence		Les sols	98 F
Ed. Ecosociété (Montréal)		L'eau	98 F
La belle vie	65 F	La radioactivité	98 F
L'écologie ou la sagesse de la nature	65 F	L'alimentation	98 F
Moi, ma santé	65 F	La diversité biologique	98 F
Deux roues, un avenir	80 F	L'air	98 F
L'Ecologie politique	65 F	Le bruit	98 F
Entre Nous, rebâtir nos communautés	95 F	Les déchets dangereux	98 F
Et si le Tiers-Monde s'autofinancait	85 F	Ed. Ostal del libre (Catal)	
Des ruines du développement	65 F	Jouets de toujours	120 F
Les carnets d'un militant	80 F	Autoédition	
Pierre Kropotkine, prince anarchiste	110 F	Y'a trop d'étrangers dans le monde	50 F
La simplicité volontaire	80 F	Aux victimes du harcèlement économique	50 F
Le municipalisme libertaire	85 F	Ed. Terre Vivante (Mens)	
Entretiens avec Chomsky	65 F	L'habitat écologique	98 F
Mondialisation de la pauvreté	95 F	Facteur 4	118 F
Ed. Atelier de Création Libertaire (Lyon)		Ed. Yves Michel (Paris)	
Qu'est-ce que l'écologie sociale ?	35 F	Les aventuriers de l'abondance	98 F
Société à refaire : une écologie de la liberté	88 F	Les SEL : pour un vrai débat	63 F
Philo écologie et politique de l'anarchisme	38 F	Ed. Esprit frappeur	
Sociobiologie ou écologie sociale	30 F	Tout nucléaire, une exception française	10 F
Le rêve au quotidien	75 F	Rwanda, un génocide français	10 F
Pensée sociale d'Elisée Reclus	70 F		
Ed. Utopie (Landes)			
Nous sommes peut-être frères	36 F		

Frais de port

1 ouvrage	15 F
2 ouvrages	28 F
3 ouvrages et plus	40 F

Abonnement

Attention ! Du fait de la parution de numéros doubles, 12 numéros ne correspondent pas à un an

FRANCE		BELGIQUE	
METROPOLITAINE		Particulier	12 n° : 1740 FB
Particulier	12 n° : 240 FF	Institution	12 n° : 2880 FB
Institution	12 n° : 480 FF	Soutien	12 n° : 1800 FB et +
Soutien	12 n° : 300 FF et +	Petit futé	24 n° : 2520 FB
Petit futé	24 n° : 420 FF	Groupés par 3 ex	3 x 12 n° : 3780 FB
Groupés par 3 ex	3 x 12 n° : 630 FF	Groupés par 5 ex	5 x 12 n° : 5700 FB
Groupés par 5 ex	5 x 12 n° : 950 FF	AUTRES PAYS ET DOM-TOM	
Petit budget France	12 n° : 190 FF	Dom-tom et étranger	12 n° : 290 FF

je règle un total de :

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

France : Règlement à Silence, 9 rue Dumenge, 69004 Lyon

Belgique : Règlement à Brabant-Ecologie, Route de Rénipont 33, B 1380 Chain



primevère 2000

14^{ème} salon-rencontres
de l'écologie et
des alternatives

3, 4, 5 mars

le vendredi de 17h à 23h, le week-end de 9h à 20h
nouveau lieu : Lyon-Chassieu, Eurexpo
navettes gare Part-Dieu/Eurexpo
parking gratuit (pris en charge par l'organisateur)

tél. 04 74 72 89 90

50 conférences et animations
sur l'actualité et
le thème "Choisir les éco-énergies"
330 exposants dont 50% d'associations

alimentation, animaux, artisanat, enfants, environ-
nement, énergies renouvelables,
habillement, habitat, hygiène-santé,
jardinage bio, librairie-presse, loisirs,
mouvements non violents, mouvements sociaux,
relations nord-sud, transports.

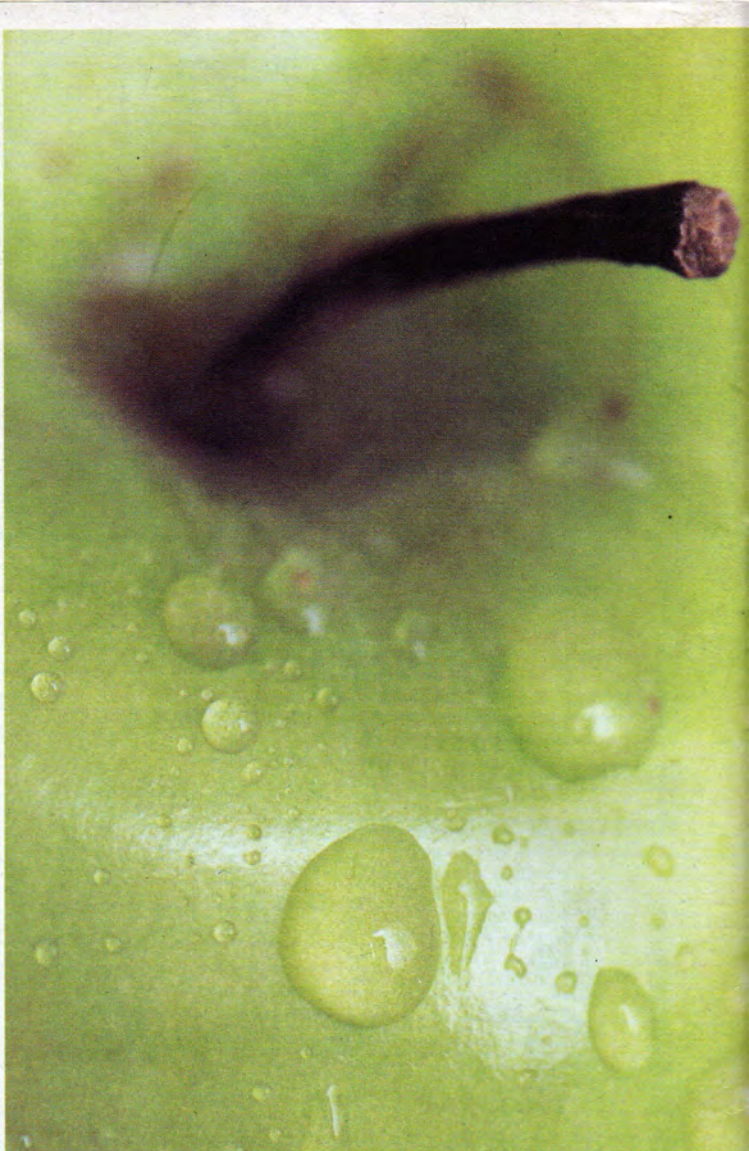
vous désirez recevoir le programme détaillé, coupez ou copiez ce coupon
et renvoyez à Primevère, 9 rue Dumenge 69004 Lyon

nom

adresse

SIL

Autorisation préfectorale N° 90-529 du 31/10/1990



Salon Vivre autrement Naturellement

ESPACE AUTEUIL PARIS
16/20 mars 2000

11h-19h30

Nocturne 22h le 17 mars

Métro : Porte d'Auteuil sortie SNCF

SPAS ORGANISATION • TÉL. : 01 45 56 09 09
E-MAIL : spas@wanadoo.fr